49e Vol. Québec, Juin 1928 N° 10

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

ÉDUCATION — INSTRUCTION

Mgr THS-G. ROULEAU, P. A.

Principal de l'École normale Laval, décédé

Dimanche le 29 avril 1928, est décédé à Québec, à l'École normale Laval, Chemin Sainte-Foy, Mgr Thomas-Grégoire Rouleau, Protonotaire Apostolique et Principal de l'institution où il est mort, à l'âge de 77 ans. Ce vénérable éducateur a quitté ce monde le jour même de l'anniversaire de sa naissance. Mgr Rouleau a consacré sa vie entière à l'œuvre de l'éducation, soit comme assistant Principal de l'École normale Laval, de 1876 à 1888, soit comme Principal de la même maison de 1888 à 1928. Pendant plus d'un demi-siècle, Mgr Rouleau a donc travaillé à la belle œuvre de la formation d'institutrices et d'instituteurs chrétiens. Ordonné prêtre en 1874, le regretté défunt n'exerça le ministère paroissial que pendant deux ans, comme vicaire à Saint-Georges de Beauce. Il s'identifia avec l'enseignement primaire qu'il contribua à améliorer au cours de sa longue carrière comme directeur d'une école de pédagogie. Il publia quelques manuels et collabora naguère à *L'Enseignement Primaire* (1897 - 1898). Attaché au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique comme membre adjoint, Mgr Rouleau prit donc une part active à la direction de l'enseignement primaire en notre province. Mgr Rouleau fut aussi un apôtre actif de la charité comme prédicateur de l'Œuvre du Patronage de Saint-Vincent de Paul, avant l'arrivée à Québec des Frères du même nom en 1884, et surtout comme prédicateur de l'Œuvre de l'Orphelinat des Sœurs de la Charité de Québec depuis 1879 à 1928. Outre ses fonctions de Principal de l'École normale Laval (département des garçons et département des filles), il était aussi président du Bureau central des examinateurs catholiques et membre du Bureau des examinateurs pour les candidats à l'inspectorat.

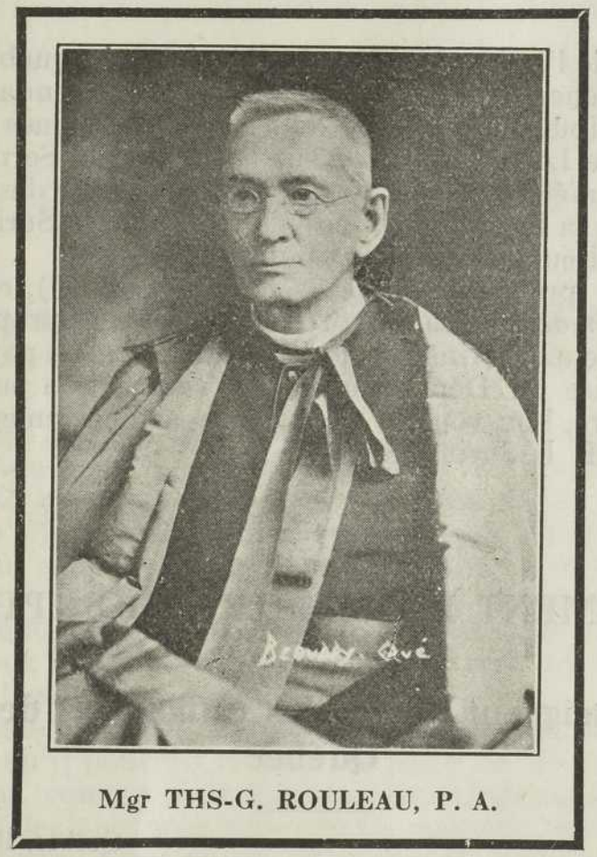

Mgr THS-G. ROULEAU, P. A.

Les funérailles ont eu lieu à la chapelle de l'École normale Laval où un service solennel fut chanté, en présence de Son Éminence le cardinal Rouleau et d'un nombreux clergé, par S. G. Mgr Omer Plante, évêque auxiliaire de Québec. Une foule émue et recueillie assistait au service funèbre. En tête de l'assistance on remarquait Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur (l'honorable N. Pérodeau); Sir François Lemieux, juge en chef de la Cour

Supérieur; l'honorable C.-F. Delâge, Surintendant de l'Instruction publique; l'honorable J.-N. Francœur, ex-président de l'Assemblée législative; M. Lionel Bergeron, secrétaire du département de l'Instruction publique; M. J.-N. Miller, secrétaire du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique; M. B.-O. Filteau, assistant-secrétaire du département de l'Instruction publique; MM. les professeurs de l'École normale Laval, en corps, plusieurs inspecteurs d'écoles et instituteurs et un grand nombre de citoyens.

L'inhumation a été faite dans le cimetière des Sœurs de la Charité de Québec à Saint-Michel-Archange, près Québec.

Mgr Rouleau fut un père pour ses élèves et un éducateur qui plaçait au premier plan de la formation des maîtres de l'enfance, la piété et la discipline. Sa mémoire vivra toujours chez ceux qui ont bénéficié de sa charité et de son dévouement.

C.-J. MAGNAN.

PÉDAGOGIE

LA DIGNITÉ DU SERMENT

A la demande de l'honorable Premier Ministre de Québec et avec l'autorisation de Son Éminence le Cardinal Rouleau, le Surintendant de l'Instruction publique a fait distribuer dans toutes les écoles catholiques de la Province sa récente et opportune Lettre Pastorale sur la dignité du Serment. La distribution de cette lettre mérite l'attention des instituteurs et des institutrices à qui nous recommandons la lecture de la circulaire de M. le Surintendant de l'Instruction publique, circulaire que nous publions ci-après.

Au cours de la prochaine année scolaire (1928-29), chaque numéro de *L'Enseignement Primaire* donnera un commentaire approprié de l'important document que le Premier Minsitre de la Province a fait parvenir à toutes les écoles, par l'entremise du Département de l'Instruction publique. D'ici à la fin de l'année scolaire, l'on voudra bien suivre attentivement les instructions de la circulaire de M. le Surintendant.

C.-J. MAGNAN.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Au personnel enseignant des écoles catholiques de la Province de Québec

Québec, 10 mai 1928.

Messieurs les instituteurs,

Mesdames les institutrices,

Le 16 mars 1928, Son Éminence le cardinal Rouleau, archevêque de Québec, a publié une Lettre Pastorale sur la dignité et la sainteté du serment. Dans un langage d'une grande élévation, le Primat de l'Église canadienne rappelle à notre population "qu'il y a dans le serment un élément essentiellement divin qui en fait un acte de la plus noble des vertus morales, la vertu de religion". Il importe donc que, durant leur scolarité, les enfants et les jeunes gens apprennent à respecter la dignité et la sainteté du serment.

C'est pour inculquer à la jeunesse de notre province ce noble sentiment et lui inspirer en mêm temps "l'horreur du péché" de parjure, qu'à la demande du Premier Ministre de la Province, l'honorable L.-A. Taschereau, un exemplaire de la Lettre Pastorale de Son Éminence le cardinal Rouleau, sur l'obligation de respecter le serment, est adressé à chacune des écoles catholiques de la Province. Cette importante brochure est la propriété de l'école et non celle du titulaire de la classe.

Vous voudrez bien vous faire un devoir de lire vous-même cette belle lettre, puis de la lire aux élèves des classes supérieures, à partir de la cinquième année; de la commenter en termes simples et clairs. Dans les classes inférieures, vous en donnerez un bref résumé à l'occasion d'une leçon de catéchisme traitant du 8ème Commandement de Dieu: *Faux témoignage tu ne diras ni ne mentiras aucunement.*

Ne vous contentez pas d'une seule lecture et d'un seul commentaire. Vu l'importance du sujet, vous y reviendrez de temps en temps en classe, saisissant une occasion opportune.

L'Enseignement Primaire de juin vous parlera aussi de la Lettre Pastorale sur le serment, et, au cours de l'année scolaire 1928-29, dans chacun des numéros de cette revue, organe des écoles primaires catholiques de notre Province, son directeur publiera une série de *directions* ou *leçons* se rapportant à la question primordiale du serment.

Je souhaite donc que, grâce à votre zèle clairvoyant, les précieuses directives du cardinal-archevêque de Québec produisent des fruits précieux pour l'honneur de notre province et le maintien de la tradition de franche honnêteté chrétienne que nous ont léguée nos ancêtres.

CYRILLE-F. DELAGE,
Surintendant.

UTILISONS NOS VACANCES

De la nécessité de l'étude chez l'instituteur

Bientôt sonnera l'heure des vacances pour les maîtres comme pour les élèves. Deux mois de repos bien mérité après les labeurs de dix mois de classe, c'est une excellente récompense dont il faut néanmoins savoir profiter judicieusement. Je m'adresse ici particulièrement aux instituteurs et aux institutrices laïques, qui sont libres de leurs mouvements et de l'emploi de leurs loisirs durant juillet et août. Encadrés dans leurs communautés, soumis à des règlements sages où le *repos* et *l'étude* ont tour à tour leur place, l'institutrice et l'instituteur religieux refont parallèlement, sans heurt ni fatigue, leurs forces physiques et intellectuelles.

Livré à lui-même, l'instituteur (ou l'institutrice) laïque est exposé à ne pas tirer tout le profit qu'il pourrait réaliser au cours de ses vacances. Il importe pour lui, néanmoins, comme pour son confrère religieux, de se tracer un plan de vie dès le début des vacances, afin que les soixante jours dont il doit jouir, soient des jours de vrai repos et de délassement, mais aussi des jours *profitables* à tout point de vue.

Parlant des éducateurs, le P. Libercier dit: "Qu'elle est sublime leur mission ! En les choisissant comme mandataires, les pères et les mères de famille, qui ont le droit et le devoir absolu d'élever l'âme de leurs enfants, de les instruire, de les former à toutes les vertus, leur confient le ministère à la fois le plus important, le plus délicat, le plus difficile et le plus fécond en conséquences heureuses ou malheureuses."

Une telle mission exige donc de la part de ceux et celles à qui elle est confiée, un souci constant de *bien faire* et de *mieux faire*.

Mais, pour être à la hauteur de sa tâche, l'instituteur (et l'institutrice) doit aimer l'étude, avoir soif de s'instruire, d'augmenter sa culture générale, en un mot lire et savoir lire des livres et des revues qui fortifieront ou renouvelleront ses connaissances classiques et pédagogiques et aussi des ouvrages qui élèveront son niveau intellectuel, moral et religieux.

On se rappelle cette parole de saint Thomas, consulté par des religieux, sur le choix d'un supérieur: "Il le faut *saint*, *prudent* et *bon*, mais il le faut surtout *savant, instruit, expérimenté, judicieux*."

Après avoir cité ces paroles de l'Ange de l'école, l'auteur des admirables *Notes de Pédagogie* (l'Auteur des "Paillettes d'Or") ajoute:

"La *vertu*, par elle-même si supérieure à la science, ne suffit pas à celui qui *doit diriger les autres*."

"Le *savoir* illumine, éclaire, élève, enrichit l'âme; la rapproche de Dieu qui est appelé *le Dieu des sciences*—il communique la science de Dieu."

L'auteur rappelle ensuite que le Saint-Esprit vint donner aux apôtres, qui avaient reçu de Jésus-Christ la mission d'enseigner, *la connaissance de toutes les vérités de la foi et de la morale*, et leur donner les talents pour les communiquer et les expliquer aux peuples, puis il conseille ce qui suit à ceux qui enseignent: "Cultivez donc ensemble *la vertu et la science*, dit saint Paul, à Timothée—chargé, comme vous, d'enseigner—vous procurerez ainsi votre salut et le salut de ceux qui vous sont confiés."

Donc les qualités du cœur et la bonne volonté ne suffisent pas, il faut la culture intellectuelle qui soutient le cœur et guide la volonté.

Afin de faciliter cette tâche agréable de l'étude que je viens de préconiser, je donne ci-après une liste de quelques ouvrages qui méritent les faveurs du personnel enseignant. Cette liste que nous dressons de mémoire, n'est pas exclusive, mais elle rendra peut-être quelque service.

C.-J. MAGNAN.

PROJET DE BIBLIOTHÈQUE

(Nécessairement incomplet)

OUVRAGES CANADIENS RECOMMANDÉS AUX INSTITUTEURS

Nos ancêtres, Lendemain de conquête, l'abbé L. Groulx; *Propos canadiens*, "Études et croquis" ' *Pour mieux faire aimer la patrie*, Mgr Camille Roy; *Le Fort et le Château Saint-Louis, Louis Jolliet*, Ernest Gagnon; *Pour la Patrie*, (roman), *Notes de voyage*, J.-P. Tardivel; *A travers l'Europe*, A.-B. Routhier; *L'Intendant Talon, Montcalm*, Thomas Chapais; *Chez nous et chez nos gens*, Adjutor Rivard; *Les choses qui s'en vont*, le Frère Gilles; *Vieilles choses et vieilles gens*, G. Bouchard; *Aux sources canadiennes*, G.-E. Marquis; *Les Anciens Canadiens* (roman) P.-A. de Gaspé; *Charles Guérin* (roman), P.-J.-O. Chauveau; *Un pionnier canadien: Pierre Boucher*, Séraphin Marion; *Jean Rivard le défricheur, Jean Rivard l'économiste*, (romans) Antoine Gérin-Lajoie; *Au temps de Lafontaine, Au temps de Cartier*, A.-D. Decelles; *Œuvres d'Octave Crémazie*, l'abbé H.-R. Casgrain; *Les patriotes de 1837-38*, L.-O. David; *La légende d'un peuple*, Louis Fréchette; *Études et appréciations*, Mgr L.-A. Paquet; *La campagne canadienne* (roman), le R. P. Adélard Dupré, S. J.; *Les Survivances franaises au Canada*, Édouard Montpetit; *Brièvetés*, l'abbé O. Maurault, p.s.s.; *François de Bienville*, (roman) J. Marmette; *Pour la terre et le foyer*, Alphonse Désilets; *Histoire de la race française aux États-Unis*, l'abbé D.-M.-A. Magnan; *La première famille française au Canada*, l'abbé Couillard-Després; *L'Histoire de la Colonisation de la Province de Québec*, l'abbé I. Caron; *Histoire du Canada*, Frères des Écoles Chrétienne.

OUVRAGES FRANÇAIS RECOMMANDÉS AUX INSTITUTEURS

Les origines religieuses du Canada, George Goyau; *Pie X*, Réné Bazin; *La grande amie* (roman) Pierre l'Ermite; *Mon frère le Dominicain*, Emile Baumann; *La vraie vie de Saint Vincent de Paul*.

Antoine Redier; *Le vieillard,* Mgr Baunard; *Rome et Lorette,* Louis Veuillot; *Joseph de Maistre,* le chanoine Lecigne; *Fédéric Ozanam,* Mgr Baunard; *Le Pape,* Jean Carrère; *Le Cid,* Corneille; *Aux glaces polaires,* le P. Duchaussois; *Louis Veuillot,* le chanoine Lecigne; *La Révolution,* A. Cochin; *Louis XVIII,* Pierre de La Gorce; *Les deux frères Vrau,* Mgr Baunard; *Albert de Mun,* Victor Giraud; Chesnelong, Mgr Laveille; *La terre qui meurt* (roman) Réné Bazin; *Le roman d'un Jésuite* (roman), G. de Beugny d'Hagerue; *Histoire d'un siècle de l'Église de France,* Mgr Baunard; *Lettres du Père Lecordaire à des Jeunes gens,* recueillies et publiées par l'abbé Henri Perreyve; *Portraits littéraires,* Léon Gautier; *L'Église au tournant de l'histoire* Godfroi Kurth.

OUVRAGES DE PÉDAGOGIE, D'ÉDUCATION ET DE SCIENCES

Pédagogie théorique et pratique, Mgr Ross; *Conférences pédagogiques,* l'abbé Maurice; *Directoire pédagogique,* les Frères des Écoles chrétiennes; *Histoire de la Pédagogie,* Louis Riboulet; *Nos Humanités,* Mgr G. Courchesne; *Directoire scolaire,* le Chanoine Barès; *L'autorité dans la famille et à l'école,* l'abbé E. Kieffer; *Pédagogie pratique,* Lasne; *L'Enfant,* Mgr Dupanloup; *Le Dr Jacques Labrie,* l'abbé Auguste Gosselin; *L'Éducateur apôtre,* l'abbé Guibert; *Vie de J.-B. de Lamennais* (fondateur des Frères de l'Instruction chrétienne), ouvrage couronné par l'Académie française, Mgr Laveille; *Vie de Saint Jaen-Baptiste de la Salle* (fondateur des Frères des Écoles Chrétiennes), l'abbé Guibert; *Vie du Père Louis Querbes* (fondateur de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur), Pierre Robert, C. S. V.; *Vie du Père Le Prévost* (fondateur des Frères de Saint-Vincent-de-Pavl), Charles Maignen; *Vie du Vénérable B.-Marcellin Champagnat* (fondateur des Frères Maristes); *Un siècle de vie religieuse et d'éducation chrétienne* (histoire de l'Institut des Frères du Sacré-Cœur), et autres vies de fondateurs d'instituts enseignants; *Pour faire aimer la géographie,* Émile Miller; *Essai de géographie économique du Canada,* H. Laureys; *La vie des insectes,* J.-H. Fabre; *Le sol canadien,* le P. Fontanel, S. J.; *Manuel de sciences usuelles,* le Chanoine V.-A. Huard; *L'Instruction publique au Canada,* P.-J.-O. Chauveau; *L'évolution du Canada français,* Jean-Charlemagne Bracq; *Les Écoles normales primaires de la Province de Québec,* l'abbé L.-A. Desrosiers; *La formation du régime scolaire canadien-français,* R. P. L.-M. Roy, o. f. m.; *Noces d'or de l'École normale Laval,* Québec, 1907; *Le Consil de l'Instruction publique et le Comité catholique,* P. Boucher de La Bruère.

OUVRAGES PARTICULIÈREMENT RECOMMANDÉS AUX INSTITUTRICES:

Notes pédagogiques, l'Auteur des Paillettes d'Or; *Conseils pédagogiques,* préface de Mgr Baunard, par une Ancienne normalienne; *Ma première année de classe,* J.-D. Dufour, professeur, Sherbrooke; *Les petits enfants,* R. P. Delaporte, S. J. ; *L'Éducation des jeunes filles catholiques,* Janet Erskine Stuart (traduction du R. P. A. Rosette, S. J.; *La famille chrétienne,* R. P. Alexis, o.m.c.; *Le caractère,* E. Guibert; *A propos d'autorité,* l'abbé V. Germain; *Vies de Marie de l'Incarnation,* de *Margurite Bourgeoys,* de *Mme d'Youville,* de *Mère Gamelin,* de *Mère Marie-Anne,* de *Mère Marie-Rose,* de *Mère Saint-Joseph,* de *Mère Marie-Rivier,* de *Mère Marie-Louise de Jésus; Vie de Sainte Marie-Sophie Barat; Histoire de la Congrégation de Jésus-Marie, Histoire du Bon-Pasteur,* Québec; *Femmes héroïques,* R. P. Duchaussois; *La femme aux yeux fermées* (roman) Pierre L'Ermite; *La sève immortelle* (roman) Laure Conan; *La campagne canadienne* (roman), R. P. A. Dupré, S. J.; *Corbin d'Aubecourt,* Louis Veuillot (roman); *Leur vieille maison* (roman), R. Monlaure; *Lettres d'une jeune Irlandaise,* Mary O'Nelya; *Les heures bénédictines,* Schnieder; *La langue des femmes,* Mgr Tessier; *Athalie,* Racine; *En relisant les vieilles pages,* Ginevra; *Grains de sable,* Blanche Gagnon; *Hors de sa prison,* Corinne Rocheleau; *La femme comme il la faut,* le P. V. Marchal; *Vie de Mlle Monniot,* par Olivier Lefranc; *Vie de Marie Jeanna,* par Jules Lacointa; *Vie de Mme Julie Lavergne,* Joseph Lavergne; *Vie de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus,* Mgr Laveille.

Cette liste est bien incomplète, mais aidera, nous l'espérons, les instituteurs et les institutrices qui le désirent, à se créer une petite blibliothèque.

C.-J. M.

QUELLE MÉTHODE FAUT-IL SUIVRE POUR BIEN ENSEIGNER ?

Commencez par faire comprendre à votre élève que le véritable pauvre n'est pas l'homme qui n'a ni or ni argent, mais celui qui n'a ni science ni bonne éducation. Inspirez à cette chère enfant le désir de savoir; après cela essayez de lui donner de l'instruction.

Pour bien enseigner, aimez, aimez beaucoup, je vous le répète à satiété. Le cœur sec et stérile enseignera, mais on n'apprendra rien de lui.

Quelle méthode faut-il suivre pour bien enseigner ?

Toujours celle du cœur; et vous me comprenez si bien que je ne crains pas de vous ennuyer par cette répétition. Chères institutrices, chères élèves, aimez-vous les unes les autres.

Et si vous me demandez pourquoi je dis toujours la même chose, je vous répondrai qu'en vous aimant, vous accomplirez la loi en perfection, que vous vous trouverez bien ensemble, que vous vous comprendrez mutuellement, que la parole de l'institutrice ne tombera pas sur la pierre, mais qu'elle sera reçue par l'élève avec avidité, comme la terre aride reçoit la rosée du ciel.

Avec cette méthode irrésistible, mettez en usage tous les systèmes que vous voudrez; employez des boîtes, des cartons, des formes de toute espèce, des couleurs de toute catégorie, des livres, des tableaux; car tout cela n'est que la partie matérielle de vos moyens. Si vous avez du tact, vous saurez saisir parmi les formes mécaniques anciennes ou modernes, celles qui conviennent au temps, aux lieux, aux élèves, au personnel que vous avez sous la main. Réellement, mes chères, ces moyens ne sont que d'importance secondaire; il faut certainement en faire un choix judicieux, mais c'est de votre esprit et de votre cœur que surgiront ces moyens puissants qui doivent vous conduire au but.

Est-ce à dire qu'il faille mépriser tant de méthodes nouvelles, si hautement prônées? Eh non ! suivez en ceci l'avis de l'Apôtre: *Éprouvez tout, gardez ce qui est bon*, ce qui convient aux nécessités du moment, mais n'ayez pas en ces choses une foi trop aveugle. Votre premier grand principe, c'est l'amour; le second, c'est de faire regarder l'esprit de l'enfant dans le vôtre comme dans un miroir, et, afin que cette attention ne le fatigue pas trop, de l'y tenir captivé par la correspondance de son propre jeune cœur. Ce n'est pas assez qu'il soit aimé; pour bien vous entendre, il faut qu'il aime à son tour. Votre affection, nous l'avons dit, est d'une nature très élevée, elle ne se concentre pas dans un petit nombre d'enfants, elle en accueille tous les jours d'autres, tant sa force d'expansion est grande ! Que les mères ne s'inquiètent pas du retour que leurs enfants auraient pour vous ! L'institutrice est vite oubliée, elle le sait; il lui suffit d'avoir fait du bien.

Sœur Mélanie V. B.

AVEC LE PAPE

Quand on aime le Pape on ne s'arrête pas à discuter sur ce qu'il conseille ou exige, à chercher jusqu'où va le devoir rigoureux de l'obéissance et marquer la limite de cette obligation. Quand on aime le Pape, on n'objecte pas qu'il n'a pas parlé assez clairement, comme s'il était obligé de redire directement à l'oreille de chacun sa volonté clairement exprimée tant de fois, non seulement de vive voix, mais par des lettres et d'autres documents publics; on ne met pas en doute ses ordres, sous le facile prétexte de qui ne veut pas obéir, qu'ils n'émanent pas directement de lui, mais de son entourage; on ne limite pas le champ où il peut et doit exercer sa volonté, on n'oppose pas à l'autorité du Pape celle d'autres personnes, si doctes soient-elles, qui diffèrent d'avis avec le Pape.

Pie X.

(Discours aux Prêtres de l'Union Apostolique) (1).

L'HYGIÈNE A L'ÉCOLE

Campagne anti-tuberculeuse

A la demande de l'Association canadienne de la tuberculose, avec l'approbation du Directeur du Service Provincial d'Hygiène de Québec et l'autorisation du Surintendant de l'Instruction publique, une série de cartons illustrés, de sentences et de conseils pratiques se rapportant à l'hygiène préventive de la tuberculose, a été adressée à toutes les écoles sous contrôle de la Province. Des *réductions* de ces cartons ont été aussi envoyées, et ces petites cartons illustrés devront être distribués aux élèves. A l'aide des grands et des petits cartons,

(1) Cité par Henri Brun, *Cité chrétienne*, p. 312, et aussi par l'abbé Maquart, *Pourquoi Rome a parlé*, chapitre IV: "L'Action française devant le Souverain Pontife".

les instituteurs et les institutrices voudront bien se faire un devoir de donner des leçons de choses et causeries adaptées à l'âge et au degré d'avancement des élèves. Comme devoirs d'application de chacune des leçons, faire faire une rédaction orale pour les élèves de 1ère, 2e et 3e années, mais écrite pour les élèves des années supérieures.

La tuberculose fait de pénibles ravages en notre pays, c'est donc un devoir patriotique pour les instituteurs que d'enrayer, dans la mesure qui leur revient, le terrible fléau de la tuberculose. Seule une meilleure connaissance des lois de l'hygiène et l'observance de ces lois, peut combattre efficacement la tuberculose.

Et c'est pour faire connaître les principes élémentaires d'hygiène que la *littérature illustrée* ci-dessus mentionnée a été distribuée dans nos écoles.

A nous donc, instituteurs et institutrices, de savoir en faire bénéficier nos élèves.

C.-J. MAGNAN.

RÈGLES D'UNE BONNE SANTÉ

Un bain complet au moins une fois par semaine.
Brossage des dents tous les jours.
Usage de lait mais non de thé ni de café.
Fruits et légumes mangés tous les jours.
Quatre verres d'eau par jour.
Jeu au grand air.
Évacuation de l'intestin tous les matins.
Long sommeil les fenêtres ouvertes.

L'ASSOCIATION CANADIENNE ANTI-TUBERCULEUSE,

Édifice Plaza, Ottawa.

NOUVEAUX PRINCIPAUX DES ÉCOLES NORMALES DE QUÉBEC ET DE NICOLET

A la dernière réunion du Comité catholique, M. l'abbé J.-M.-J. Dubé, a été recommandé au poste de Principal de l'École normale Laval, Québec, et M. l'abbé J.-Alcide Pellerin, D. Th., au poste de Principal de l'École normale de Nicolet. Le premier succède à feu Mgr Rouleau et le second succède à S. G. Mgr Courchesne, élu évêque de Rimouski.

M. Dubé était déjà assistant Principal de la maison dont on vient de lui confier la direction. Ancien élève de l'École normale Laval, ancien régent et 2e assistant de cette institution, M. Dubé était admirablement préparé à remplacer le regretté Mgr Rouleau.

M. Pellerin était professeur de philosophie et de théologie au Séminaire de Nicolet depuis plusieurs années. L'expérience qu'il a acquise dans l'enseignement secondaire lui sera d'un précieux appoint dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Par un arrêté en conseil en date du 15 mai, MM. Dubé et Pellerin ont été nommés respectivement Principaux, le premier, à Québec, et le second, à Nicolet.

AU BUREAU CENTRAL

M. l'abbé Joseph Ferland, aumonier des Sœurs de la Charité de Québec et professeur à l'École Supérieure de Philosophie de l'Université Laval, a été recommandé, par le Comité catholique, à sa réunion de mai, comme successeur de feu Mgr Rouleau au poste de membre du Bureau Central des examinateurs catholiques

LE PREMIER CONGRÈS PÉDAGOGIQUE ACADIEN EN NOUVELLE-ÉCOSSE

Le premier congrès pédagogique acadien en Nouvelle-Écosse a été tenu à Pubnico, comté de Yarmouth, N.E., les 23, 24 et 25 mai dernier. Invité par le président du congrès, M. L.-A. d'Entremont, inspecteur d'écoles, notre directeur n'a pu accepter d'aller à Pubnico, retenu en notre province par ses devoirs officiels.

L'honorable M. Delâge, Surintendant de l'Instruction publique, n'a pu, lui non plus, accepter l'invitation qui lui avait été adressée: il s'est fait représenter au congrès par M. J.-P. Labarre, Directeur-Secrétaire du district Nord, Montréal, et membre du Comité catholiques du Conseil de l'Instruction publique.

NOBLES SENTIMENTS

Un bel article du "Teacher's Magazine"

Dans sa livraison d'avril dernier, le *Teacher's Magazine*, organe de l'Association provinciale des instituteurs protestants de la Province de Québec, a publié un article d'une haute inspiration, intitulé: "La langue française dans Québec et Ontario". C'est avec bonheur que nous reproduisons cet article, (1) pour lequel nous félicitions hautement notre confrère protestant:

"Quiconque est habitué à l'amitié et au respect mutuel qui existent entre les deux races, dans la Province de Québec, comprend mal l'attitude hostile de certaines gens d'Ontario contre tout ce qui est français. Un orateur ontarien déclarait récemment, en public. "Nous, d'Ontario, qui ne

(1) Traduction de *La Patrie*, de Montréal.

devrions tolérer rien autre que l'anglais, allons-nous supporter plus longtemps ces infractions? Pourquoi ne pas nous ériger nettement contre toute autre langue que l'anglais dans les écoles de cette province?"

"Plusieurs d'entre nous, dans Québec, sommes aussi jaloux de notre héritage britannique que qui que ce soit en Ontario. Cependant, nous n'avons aucune animosité contre les Canadiens d'origine française, et nous ne voyons aucune objection à ce que nos enfants apprennent le français. Au contraire, en ce faisant, nous avons la conviction que nous leur donnons la véritable éducation; celle qui élargit les idées et qui développe la sympathie humaine par suite du contact avec un autre peuple et une culture différente.

"C'est une erreur de croire que l'enseignement du français dans nos écoles est dicté par la nécessité économique. Il est vrai que le français est particulièrement utile à l'homme d'affaires dans Québec. Mais nous sommes guidés par d'autres motifs que le seul souci de gagner notre pain et beurre. La culture française est l'un des grands héritages de la race humaine. Elle diffère de notre propre culture à nous, et, sur divers points, la complète. Et ce n'est que par une connaissance suffisante du français que nous pouvons nous approprier cette culture, avec toutes les richesses qu'elle comporte.

"Nous pourrions aussi ajouter que les Canadiens français méritent d'être connus, et que de vivre en contact avec eux, loin d'être déprimant, est une aubaine et un stimulant. Nous, de Québec, n'ignorons pas cela".

S. G. Mgr ROSS À LA SOCIÉTÉ ROYALE

En avril dernier, S. G. Mgr F.-X. Ross, évêque de Gaspé, a été élu membre de la Société Royale du Canada, section canadienne-française. L'élection de Mgr l'évêque de Gaspé à notre Académie canadienne honore hautement le personnel enseignant primaire qui a bénéficié des travaux pédagogiques du nouvel académicien.

Au nom du personnel enseignant, nous félicitons chaleureusement le nouvel élu à la Société Royale.

À L'INSTITUT PÉDAGOGIQUE DE MONTRÉAL

Dans la livraison de mai, nous avons publié le compte rendu de la collation des diplômes octroyés par l'Institut pédagogique de Montréal (C. N. D). Voici à quelles conditions les différents grades conférés par l'Institut sont accordés:

Le baccalauréat en pédagogie est octroyé par l'Université de Montréal à deux conditions:

1° Avoir obtenu le baccalauréat classique ès-arts;

2° Le diplôme supérieur en pédagogie primaire.

La Licence en pédagogie primaire s'obtient après deux années d'études et lorsqu'on est muni du baccalauréat en pédagogie.

NOTRE HYMNE NATIONAL

Comment chanter "O Canada!"

I. Sa valeur artistique.—Peu de chants nationaux, sachons l'affirmer bien haut, peuvent supporter la comparaison avec notre "O Canada". Paroles et musique, il est de toute première valeur: il a de l'élan, de la noblesse, de la distinction dans la mélodie, laquelle est susceptible d'une très belle harmonisation plus nourrie et mieux contrepointée que celle de l'auteur. S'il n'a pas la fougue truculente de la Marseillaise, si, comme elle, il ne prend pas aux entrailles en exacerbant les nerfs, "O Canada" fait entendre des accents d'une mâle vigueur et d'une émouvante profondeur qui prend les âmes et les élève irrésistiblement.

De la Marseillaise, l'éminent critique musical, Camille Bellaigue, notait un jour avec tristesse que, seule, de tous les hymnes nationaux, elle n'a pas un mot de Dieu. L'idée religieuse en est totalement absente: c'est un chant officiel athée, comme, hélas, la France officielle.

Il n'en est pas ainsi de notre cher "O Canada": la sève religieuse y circule abondante, comme au printemps celle de nos riches érables.

En un vigoureux raccourci, notre idéal, nos sentiments, nos aspirations, notre passé gage de notre avenir, tout est présenté avec un rare bonheur d'expressions, qui devait lui assurer l'estime générale et conquérir la faveur populaire, au point de le voir adopter par nos compatriotes d'autre langue.

II. COMMENT EST-IL CHANTÉ?—Oui! comment? Et surtout comment est-il écouté ou parfois écourté?

Avez-vous vu mainte fin de concert ou de réunion patriotique où ce chant servait de conclusion?

Ne me demandez pas de nous décrire ce qui se passe trop souvent! Une plume un peu fière se r fuse à rendre ces détails navrants. Tandis que les autres peuples aussitôt que résonnent les première notes de leur hymne national, se lèvent et se figent silencieux ou chantants, en une attitude quasi hiératique, nous nous levons de nos sièges, non pas dans un élan patriotique, mais pour s'emmitoufler à grand hâte en causant, et pour s'esquiver rapidement. C'est un exode empressé qui ressemble à de la panique! Les pieds brûlent! C'est une fièvre inexplicable d'évacuer la salle!

Quand donc verrons-nous cesser un tel manque de dignité nationale et de tenue personnelle?

Bientôt, espérons-le, pour notre bon renom.

Voici que, grâce à la plus louable initiative, en nos écoles primaires, les petits sont entraînés à le redire. Peut-être, à l'occasion, le chantent-ils sur un ton trop élevé pour leurs frêles organes—l'original a ce défaut,—mais l'essentiel est qu'ils le sachent et soient dressés à le chanter avec tenue et révérence.

En général, on l'entonne sur un diapason trop élevé pour la moyenne des voix. Ce n'est pas en *sol*, ni même en *fa*, mais en *mi* (naturel ou bémol) qu'il est à la portée de tous. Il faut recommander de bien éviter, à la finale, de reporter la voix en haut; rien de plus vulgaire et disgracieux. Respectons la formule de l'auteur et, du même coup, la noblesse et le bon goût.

III. COMMENT LE CHANTER.—En résumé, chantons notre hymne national avec le respect et la dignité qu'il mérite et que nous devons nous-mêmes à notre patriotisme. Si nous pouvons chanter,—et quel Canadien français ne le peut?—Chantons; sinon, écoutons dans l'attitude respectueuse que requiert ce rite patriotique, sans causerie, sans bousculade intempestive. Au besoin, rappelons à l'ordre les brouillons,—il s'en rencontre encore—qui se font une spécialité bien peu glorieuse, d'étaler leur incivil sans-gêne.

Nos pères étaient un peuple de gentilshommes; n'allons pas forligner!

L.-A. MUZETTE (1).

L'ÉVOLUTION DANS LES ÉCOLES DU MANITOBA

(Par M. l'abbé J.-Ad. Sabourin)

(Pour *L'Enseignement Primaire*)

Au cours des dernières vacances d'été, j'ai eu l'avantage de faire un long voyage dans l'Ouest canadien avec l'intention d'en étudier le système scolaire. A Saint-Boniface, M. le juge Prud'homme, père de Monseigneur de Prince-Albert, voulut bien me recevoir et m'expliquer longuement les luttes qu'ont livrées là-bas nos compatriotes pour l'enseignement du français et de la religion dans les écoles. Pour conclure, il me disait en substance: "Dans le Québec, on paraît restreindre la question des écoles manitobaines aux difficultés que nous avons de faire enseigner notre langue. Le problème est plus complexe et comporte des points de vue plus inquiétants: nous devons combattre pour préserver l'âme de nos enfants contre des idées perverses qu'on propage sous l'égide rassurante et endormante de la neutralité. Ici, du moment qu'on n'affiche pas une doctrine comme officielle, on peut tout enseigner dans les écoles. Je ne nie pas que nous ne passions nous-mêmes par cette porte ouverte, mais d'autres y passent avec beaucoup plus d'audace et profitent de cette liberté pour combattre l'Église même devant nos fils et nos filles".

Je pris lors la permission de faire remarquer qu'en Saskatchewan, les Canadiens français ne paraissaient pourtant pa trop se plaindre de leur situation.—"Oh! il y a une notable différence dans l'esprit des gouvernements, repartit mon interlocuteur distingué. Les deux provinces n'ont pas tiré leur population de la même source. Les colons de la Saskatchewan viennent surtout

(1) Reproduit d'une chronique musicale publiée dans *L'Action Catholique* du 7 avril 1928.

des États-Unis ou de l'Angleterre, tandis que les colons du Manitoba sont des anciens habitants de l'Ontario où dominent les idées orangistes, comme vous savez". Et pour illustrer sa pensée, M. le Juge me racontait une anecdote personnelle: "Un de mes confrères dans la magistrature me faisait un jour cette confidence. "Quand je quittai la maison paternelle en Ontario pour venir m'établir à Winnipeg, mon père, un brave homme par ailleurs, me donna ce suprême conseil: "Take care for two things: rattle-snake and parish priest." Voilà le double ennemi contre lequel les pionniers du Manitoba furent mis en garde: le serpent à sonnettes et le curé. On présume alors quel esprit présida à l'organisation des écoles".

Cette note préliminaire fera mieux comprendre l'opportunité de l'œuvre que poursuit avec tant de zèle apostolique le curé de S. Pierre-Jolys, au Manitoba, M. J.-Ad. Sabourin. Auteur de plusieurs brochures qu'analysait récemment dans l'Action Canadienne-Française, M. l'abbé Philippe Perrier; il vient de publier un nouveau fascicule qui complète le tome II de ses "Études et Conférences", *L'Évolution dans les Écoles du Manitoba* (Matérialisme et athéisme). M. Sabourin s'en prend aux théories condamnables que professent ouvertement les professeurs des écoles normales devant tous leurs élèves.

Or, il faut savoir que l'École Normale, au Manitoba, constitue comme un centre de culture dont l'influence rayonne avec intensité sur tout le personnel enseignant de la province. Personne ne peut enseigner sans diplôme, et l'obtention du diplôme requiert un minimum de scolarité à l'École Normale. Quiconque désire une bonne place ou une promotion doit être bien vu à l'École. Malheur à qui fait grise mine à ce cénacle! On m'a raconté que telle jeune fille souffrante commit, un jour, une grave imprudence pour assister à un bal de l'École Normale, par crainte que son absence ne fût mal notée. Cela s'explique encore mieux si l'on songe aux salaires élevés que le Gouvernement paie aux maîtres et aux maîtresses d'écoles.

Conçoit-on alors l'influence néfaste d'une pareille organisation si l'enseignement qu'on y donne est mauvais? Pour nous convaincre tout de suite que les appréhensions de M. Sabourin ne sont pas illusoires ou chimériques, qu'on me permette de citer une lettre adressée à son curé par une jeune fille alors élève de l'École Normale de Winnipeg: "Sous prétexte de nous enseigner l'histoire de l'éducation, on nous parle de la religion catholique. On nous la montre bonne sous certains côtés et mauvaise sous d'autres. Par exemple, entre deux vérités dites sous forme de compliments et de flatterie, on nous dira la plus grande erreur. Enfin cette histoire de la religion est un mélange de faux et de vrai. Je n'accuse pas M. McIntyre, (le professeur), de vouloir nous tromper; au contraire, il semble être juste, franc et sincère dans ce qu'il nous dit. Mais peut-on s'attendre de trouver la vérité dans la bouche d'un Orangiste ou plutôt d'un Franc-maçon? A mon avis, il me semble que nous n'avons pas besoin d'aller à l'école de tels professeurs pour apprendre notre religion. (Suit l'énoncé d'une série d'erreurs courantes chez les protestants). Quand, pour la première fois, j'entendais ces choses, je frémissais d'horreur; mais maintenant, il me semble que ce sont des bagatelles, des riens. Et voilà qu'avec toutes ces histoires contradictoires, je me trouve parfois embarrassée! J'avais longtemps cru que notre religion n'avait qu'un bon côté, maintenant je la vois rabaissée. On nous a dit qu'il est bon de douter: le doute nous porte à chercher, à découvrir des vérités. Parfois je suis tentée de douter; mais non, je ne veux pas".

Ce témoignage suffirait à lui seul. Mais jetons un coup d'œil sur la brochure qui traite de l'*Évolution*, et nous allons trouver des preuves plus méthodiques sinon plus convaincantes du grave danger pour sa foi que court actuellement la jeune génération formée dans les écoles de l'État.

L'auteur expose d'abord la théorie biologique admettant la transformation progressive des espèces. Il distingue entre l'évolutionnisme absolu qui professe l'éternité de la matière et regarde l'homme comme un produit perfectionné des éléments; et l'évolutionnisme mitigé qui laisse à Dieu sa part de création initiale, mais croit constater un changement perpétuel dans les espèces. Cette dernière hypothèse ne contredit pas nécessairement la Révélation et peut être regardée comme théoriquement possible; tandis que l'autre, de toute évidence, ruine les fondements de la foi catholique et même de toute religion. Eh bien! "l'évolutionnisme en honneur dans nos écoles normales, c'est l'évolutionnisme absolu, partant anticatholique, antichrétien, matérialiste et athée." Voilà une affirmation nette et claire, mais qui ne manque pas de gravité! Elle se justifie cependant par la teneur des ouvrages qui sont au programme officiel des études: *Philosophy of Education*, par M. le professeur Horne et *The Educative Progress*, par M. Bagley. Ces auteurs parlent d'évolution en maints endroits. Nous pouvons nous rendre compte par des citations, en nombre forcément restreint dans une courte brochure, que tous deux sont des partisans de la théorie extrême. Chose grave, l'affirmation se présente non pas comme une possibilité mais comme un fait reconnu et admis de tous: *It is not to be taught, it is a conclusion, a conviction of observed facts.*

D'après ces "savants", nous n'aurions "qu'une commune origine, étant tous sortis de types inférieurs". Seule la transformation des espèces nous aurait fait aboutir à la *brain capacity*. Pas de création, à moins d'entendre par création "le passage d'un être inférieur à un être supérieur". La religion? Elle provient du sentiment. "La traduction des sentiments inspirés par la présence de la divinité constitue la théologie". Deux textes mis en colonnes parallèles montrent la correspondance parfaite de la doctrine de M. Horne avec les théories modernistes que Pie X a condamnées dans son Encyclique *Pascendi*.

Et quelle est la conclusion de tout ce système matérialiste vis-à-vis de l'éducation? Chacun

'e présume déjà. D'ailleurs les auteurs en question ne manquent pas de logique ni même de franchise. M. Bagley l'avoue presque avec cynisme: "The school must fit the individual, not for the life the immediate future... the requirements of which can of the past, nor for a remove UTOPIAN FUTURE, but for be predicated with r asonable certainty." Et plus immédiatement, l'éducation est essentiellement ou exclusivement physique: il importe de perfectionner l'animal humain, d'orienter ses forces et de l'amener à fournir le meilleur rendement. Et voilà!

Mais l'État a-t-il connaissance de toutes ces infractions à la loi intangible de la neutralité scolaire? Parfaitement. Pour le savoir, on n'a qu'à ouvrir le manuel du dixième "grade" où les mêmes erreurs sont exposées. En 1926, le *Western School Journal*, afin d'indiquer aux maîtres et aux élèves ce qu'il aurait fallu répondre aux questions de l'examen de 1925, formulait encore un exposé de l'évolutionisme absolu.

Et l'on continue toujours à appeler cela de l'enseignement neutre, à déclamer sur le respect des consciences, pendant que les catholiques paient, comme les autres, les professeurs impies qui tentent de saper les bases mêmes de la foi dans l'âme de leurs enfants. La neutralité scolaire! Quel mythe! Est-elle seulement possible? "On ne peut servir deux maîtres", affirme l'Écriture; mais il faut en servir un. Le Christ n'a-t-il pas dit: "Celui qui n'est pas pour moi est contre moi?" Ce qui se passe actuellement dans les écoles du Manitoba apporte aux paroles évangéliques une preuve nouvelle ou une pénible confirmation.

Comment remercier M. l abbé Sabourin d'avoir au si vigoureusement souligné le mal qui existe? Peut-être y a-t-il dans sa province comme dans 'a nôtre, des esprits optimistes toujours contents et heureux parce qu'ils voient tout en rose? La brochure sur l'*Évolution* mettra nettement un gros point noir sur leurs illusions. Excellent service rendu à tous les catholiques de là-bas, mais encore sérieux avertissement aux gens d'ici. Sans aucun doute, les doctrines qui se répandent dans l'Ouest ne manqueront pas de glisser vers nous. Qui oserait soutenir que déjà elles ne nous ont pas touchés?

Les écrits de M. Sabourin nous offrent un antidote qu'il ne faut pas négliger. Ses deux volumes, "Études et Conférences", se présentent comme le traité d'apologétique le mieux approprié à notre pays t à notre époque (1).

PAUL-ÉMILE FARLEY, C.S.V.,
Séminaire de Joliette.

VERS LE PASSÉ—GLANURES SCOLAIRES

Le docteur Pierre-Martial Bardy

UN ANCIEN INSTITUTEUR ET INSPECTEUR PATRIOTE

Fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec (19 juin 1842) (1797-1869)

En ce mois de juin, mois dans lequel se trouve le jour consacré à la célébration de notre fête nationale, la Saint-Jean-Baptiste, il est salutaire de jeter un coup d'œil dans le passé et de faire défiler dans notre esprit quelques figures de patriotes sincères menacés de l'oubli. Les enseignements puisés dans la vie de tels hommes nous porteront à les imiter de plus en plus dans ce qu'ils ont fait de noble, de grand et de méritoire envers notre patrie et notre race. Le docteur P.-M. Bardy fut un de ceux-là. Ancien instituteur et inspecteur d'écoles, il s'est distingué particulièrement dans différents domaines, et il mérite de passer à la postérité à plusieurs titres. Jetons un coup d'œil sur la vie de cet ex-membre du corps enseignant qui, comme quelques autres, s'est voué aux belles et grandes causes.

La lecture des quelques notes biographiques sur le citoyen exemplaire, sur le patriote sincère et ardent et sur l'érudit modeste qu'a été M. P.-M. Bardy, nous encouragera à continuer, dans notre humble sphère, l'œuvre vraiment nationale que nous po rsuivons dans nos écoles respectives.

Le docteur Pierre-Martial Bardy est né à Québec, le 30 novembre 1797. Son grand-père bisaïeul était Mathieu Bardy, le premier Bardy au Canada, arrivé à Québec en 1705. Après ses études faites au Petit Séminaire de Québec, M. P.-M. Bardy bénéficia de deux ans d'étude de théologie, et enseigna les belles-lettres et la rhétorique dans cette institution. Il donna quelques

(1) 1ère série: Les Parents, l'Église et l'État dans leurs rapports avec l'École du Manitoba, (15 sous); Le Spiritisme, (25 sous); Précis d'histoire des Ruthènes et de leurs relations avec les Polonais et avec Rome, (35) sous; en face de la persécution scolaire au Manitoba, (20 sous); L'Apostolat à l'école primaire, (25 sous); Notre mentalité catholique et canadienne-française à l'École, (30 sous).

2ème série: La Pédagogie, science et art de l'éducation, (20 sous); La Religion et la Morale dans nos écoles, (25 sous); L'Éducation mixte dans les écoles du Manitoba, (25 sous; La coéducation dans les écoles du Manitoba, (20 sous); l'Évolutionisme dans les écoles du Manitoba, (30 sous).

Chaque série formant un tôme ($1.00).—En vente chez l'auteur, M. J.-Ad. Sabourin, curé, S. Pierre-Jolys, Manitoba.

années, comme instituteur, à l'instruction de la jeunesse, à Boucherville, où il débuta en 1821. Il quitta l'enseignement pour se préparer à être reçu disciple d'Esculape. Après études sérieuses à Québec et à Montréal, il fut admis à la pratique de la médecine en novembre 1829. Le nouveau médecin se fixa d'abord à St-Jacques, puis à St-Athanase et enfin vint s'établir quelques temps après, dans le quartier St-Roch de la ville de Québec pour exercer sa profession. Il se fit élire, en 1834, représentant du comté de Rouville au Parlement et il était membre pondéré du parti du grand tribun, Louis-Joseph Papineau.

M. le docteur P.-M. Bardy, en patriote clairvoyant qu'il était, fonda la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, le 19 juin 1842, à une grande assemblée tenue à l'Hôtel Maheux, à Québec. Il savait que le groupement des Canadiens français, sous un même étendard, serait une protection pour tous et une union des meilleures pour la garde des droits acquis. Fondateur de cette belle et florissante association, tel est le titre qui immortalise le plus, le jeune instituteur d'autrefois, l'exemplaire inspecteur d'écoles de jadis et le compétent médecin d'antan que fut le docteur P.-M. Bardy. La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec l'eut comme premier président. Elle garde religieusement le souvenir de son fondateur, et les dix milles membres, qui en font partie aujourd'hui, ont une pensée reconnaissante pour celui qui en a jeté les bases. M. Bardy croyait dans l'efficacité des maximes suivantes: "Unissons-nous pour agir"—"L'union produit l'action"—"L'union fait la force". Les années qui se sont écoulées depuis 1842 ont donné pleinement raison à M. Bardy; qu'il en soit honoré toujours!

En 1852, à la formation du corps des inspecteurs d'écoles, M. Bardy fut appelé à ce poste important. Il eut comme district d'inspection les comtés de Portneuf, Québec et Montmorency. Il remplit ces fonctions avec zèle et intelligence jusqu'en 1868, année durant laquelle il démissionna pour accepter une position au département du Régistraire de la province. A cette occasion, les membres de l'*Association des Instituteurs Catholiques de la Circonscription de l'École normale Laval de Québec*, à leur assemblée du 29 août 1868, adoptèrent une résolution d'appréciation, de félicitation et de reconnaissance à son adresse, car M. Bardy assistait régulièrement aux délibérations de cette société auxquelles il prenait une part très active.

En 1860, M. Bardy adressa la parole au nom de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, au dévoilement du monument des Braves, érigé sur le Chemin Ste-Foy, à Québec.

Plusieurs discours, des ouvrages instructifs et des articles remarquables sont au crédit de M. P.-M. Bardy. Ces écrits intéressants démontrent bien l'érudition du fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, la haute culture qu'il avait, et aussi les sentiments patriotiques qui l'animaient. Voici les principaux discours et ouvrages sur différents sujets qui témoignent grandement en faveur du talent remarquable de cet homme distingué:

Discours prononcé au banquet de la première célébration de la fête de la Saint-Jean-Baptiste à Québec, à l'*Hôtel de la Cité*, 24 juin 1842.

Discours prononcé à la *Salle Musicale*, rue St-Louis, Québec, 28 avril 1860, à une soirée dramatique dont les recettes étaient destinées à l'érection du Monument des Braves de 1860.

Discours prononcé à la fête de la St-Jean-Baptiste, à Québec, 24 juin 1860.

Discours en réponse à une santé sur l'Éducation.

Discours prononcé à l'inauguration de l'École normale Laval, Québec, le 12 mai 1857.

Discours prononcé en 1867, à l'École normale Laval, Québec, sur les progrès de l'Éducation dans le Bas-Canada.

Discours sur l'homme, chef-d'œuvre de la création.

Discours: "Quelques pages de botanique".

Six *Traités* se rapportant à différents sujets médicaux.

Leçons de Botanique.—Etc., etc.

M. Bardy était poète dans ses rares moments de loisir. Il écrivit peu en vers, mais ses quelques poésies conservées dénotent qu'il avait le talent de s'exprimer dans l'harmonieuse langue des Muses.

Le docteur Pierre-Martial Bardy, dont la carrière a été celle d'un chrétien fervent, d'un bienfaiteur des pauvres, d'un éducateur émérite et d'un patriote modèle, s'éteignit dans la paix du Seigneur à l'âge de 72 ans, le 7 novembre 1869.

Mademoiselle Célina Bardy, fille du docteur P.-M. Bardy, disait en parlant de son digne père: "On lisait sur son front dégagé, aux proportions larges et nobles, cette inclination naturelle à toujours faire le bien." Puissions-nous, nous aussi, entendre de nos *enfants adoptifs* ces élogieuses paroles à notre égard, comme éducateurs: que sur notre front on peut lire "cette inclination naturelle à toujours faire le bien"... le bien en vue de donner à nos élèves la meilleure formation chrétienne et patriotique.

PIERRE-PAUL MAGNAN,
Professeur à l'École normale Laval de Québec.

1er juin 1928.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Le Docteur Pierre-Martial Bardy, sa vie, ses œuvres et sa mémoire, par l'abbé F.-X. Burque, Québec, 1907.

Pierre-Martial Bardy, biographie signée Historiographe, *L'Album des Familles*, Ottawa 1er novembre 1882.

DISSERTATION SUR LE SYSTÈME PÉDAGOGIQUE DE DOM BOSCO, D'APRÈS "UNE MÉTHODE D'ÉDUCATION" DE M. AUFFRAY (Suite et fin)

G.—Comprendre la faute! Expliquer le péché! étaient autant d'autres maximes chères au Vénérable Dom Bosco. Proportionnez le châtiment, disait-il non au délit, sans intelligence, brutalement, mais à la culpabilité, au degré de malice introduit dans l'acte! A l'heure où il faudra sévir à tout prix, ajoutait-il, qu'on se rappelle qu'il est de beaucoup préférable d'employer ce genre de punitions qu'une mère sait manier si adroitement. Un visage consterné, une parole froide ou indifférente, des yeux qui se détournent, une main qui se retire. Quatre fois sur cinq cela suffit pour châtier des cœurs d'enfant, à condition toutefois qu'on ait réussi par son dévouement à s'en faire aimer.

Pour les jeunes est châtiment tout ce que l'on fait servir comme tel. C'est un fait qu'un regard glacial produit plus d'effet sur eux qu'un soufflet. Un mot de louange à qui l'a mérité, une parole de blâme à qui s'est oublié constituent souvent une récompense et un châtiment véritables. Un soir que Dom Bosco avait appris qu'un vent de fronde tentait de souffler parmi son petit peuple, il n'eut pour l'arrêter net, qu'à dire à ses fils, après les prières du soir, avant de les envoyer se reposer: "Je ne suis pas content de vous. Ce soir je ne vous dirai rien; allez dormir!"

E.—O profondeur des ténèbres de mon esprit! Dureté incompréhensible de mon pauvre cœur! Je n'entends rien à vos purifications à l'eau de rose—vos réformes à grands renforts de sentiments me laissent de même aussi froide que marbre. Des théories pédagogiques faisant trop large part à la sensibilité ne peuvent amener rien de solide et de durable. De fréquents appels au sentiment ne provoquent chez certaines natures que des attendrissements sans vigueur et sans aucune sincérité. L'abbé Victorin Germain, une autorité aussi en pédagogie, nous en prévient: "Le sentiment déraille vite, il s'affadit bientôt." Dom Bosco était un saint—il possédait une science rare d'éduca ion—le prestige quasi miraculeux de sa personne n'est pas donné à tous. Que faire lorsque l'enfant demeure rebelle à tous les procédés de tendresse et d'indulgence? Saint Thomas d'Aquin n'était pas un tyran et voici le moyen qu'il me suggère: "La verge de la correction semblable à la verge de Moïse fait sortir l'eau de la pierre." Permettez qu'à ce sujet, j'invoque encore le témoignage d'un père de famille tel qu'on le trouve cité dans: *A propos d'autorité*. "Père de famille maintenant, je suis convaincu que les parents sont responsables de la paresse ou de la mauvaise tenue de leurs enfants. Les miens avaient été fort choyés par leur mère, remarquez bien fort choyés, donc, traités avec tendresse et indulgence et ils étaient très paresseux. Pierre, âgé de 11 ans s'échappait de la classe et allait dénicher les oiseaux; Guy se mettait en colère pour des riens; tous, garçons ou filles, m'obligeaient à une surveillance constante.

"Je commençai par infliger à Pierre un sévère fouet devant tous ses frères. Guy reçut aussi le sien, ce qui calma aussitôt sa colère. Pendant un mois, à la moindre désobéissance, pour le plus petit mensonge, comme pour la paresse, les enfants subirent la rude caresse des verges. En même temps, je distribuai des récompenses à ceux qui travaillaient de leur mieux.

"Je ne tardai pas à voir les bons effets de ma méthode et ma belle-sœur, veuve de guerre, me confiait ses enfants pour suivre le régime que j'inaugurai dans la famille.

"Presque tous sont à la tête de leur classe; ils sont aussi doux, aussi tendres, aussi gentils que les autres enfants.

"En dehors des instants de sévérité nécessaire, je m'efforce de me montrer le plus aimant, le plus tendre des papas, de façon à me faire craindre un peu et beaucoup aimer."

Voilà des procédés qui m'apparaissent conformes au sens commun—complètement d'accord avec un amour aussi sincère que viril. Pourquoi en nier les bons effets—taxer de cruauté qui en use avec sagesse et discrétion? "Quand la raison n'est pas née ou ne produit qu'un raisonneur—quand la foi dort—quand le sentiment n'existe pas—quand la sottise enfin emporte, c'est avoir pitié d'une âme, poursuit l'abbé Germain, que de recourir à l'unique ressource qui reste pour la soustraire aux nombreux dangers et malheurs de l'insubordination. Non, point d'inutiles châtiments—des remèdes."

Je me range volontiers à cet avis: "Les punitions corporelles peuvent dompter, fortifier et ne rien briser."

I.—Les coups—les châtiments corporels irritants, écrasants qui portent les cœurs à la révolte ainsi qu'en parle Dom Bosco, sont-ils bien ces remèdes, ces corrections extrêmes appliqués prudemment après consciencieuse réflexion? Je ne le crois pas! J'ai, tout de même, ouvenance d'avoir lu que Dom Bosco bannissait impitoyablement le châtiment corporel qu'il considère comme peu digne d'âme libre. Quoi qu'il en soit, vous soulevez là une question discutable et l'abbé Germain dont vous invoquez le témoignage prend soin de souligner que Madame de Ségur n'admettait les fustigations à aucun titre et qu'elle a fait des éducations qui plaident en faveur de son système.

Nombre de pédagogues tendent également à proscrire tout châtiment corporel. A ceux-là l'abbé Germain a répondu: "Je cesserai de croire le fouet nécessaire quand la vertu publique permettra de licencier tous les tribunaux et que quelques admonitions paternelles ou quelques petits raisonnements suffiront à conduire et à ramener tous les hommes dans la voie du devoir. Et encore ai-je idée que ces hommes si sages et si respectueux pour l'autorité auront été des enfants fouettés avec une certaine rigueur. Il y a quelques années une assemblée des nôtres réunis en conférence résolvait ainsi cette question: "Le maître qui sait intéresser ses élèves et s'en faire aimer est rarement dans l'obligation de punir sévèrement. Cependant, il faut admettre qu'il se présente des cas fort difficiles et qu'à vrai dire, il n'y a pas d'autres moyens que les punitions corporelles discrètement appliquées pour maîtriser certains caractères."

Nous pourrions nous rallier à cette opinion, si, pour maintes raisons toutes meilleures les unes que les autres, la direction de notre École ne nous prescrivait de nous en abstenir plutôt entièrement. Avec les enfants vicieux et opiniâtres, elle nous conseille d'obtenir que la correction soit appliquée par les parents eux-mêmes, ou si ceux-ci nous font défaut, de recourir aux autorités préposées pour nous prescrire une direction en semblables circonstances.

Il ne faudrait pas croire que Dom Bosco ait voulu ignorer la possibilité du scandale obstiné et de l'indiscipline entêtée. Il indique la manière de procéder pour les renvois devenus obligatoires. Celle-ci, comme toutes les autres prescriptions du maître, est empreinte de la plus pure et de la plus suave charité.

D.—Dom Bosco admet qu'il faut des corrections, il les veut déterminées par le cœur lui-même. Compris! Ne serait-il pas maintenant à propos de mentionner quelques-unes des punitions admissibles; car, entre la faute de fragilité qui ne demande pour être redressée qu'un regard attristé et l'obstination qui nécessite un renvoi, la désobéissance chez les écoliers comporte des degrés de culpabilité nombreux et très divers.

G.—Auffray suggère les suivantes: "L'enfant se verra privé de promenade, d'une séance théâtrale—il sera retenu à l'heure de la récréation pour achever son devoir; on prélèvera une amende de bons points; on lui interdira au goûter des friandises apportées par sa famille; ses jours de sortie seront diminués: il partira plus tard, il rentrera plus tôt que ses camarades. Ces punitions, toutefois, devront toujours s'inspirer de l'esprit déjà tant recommandé: ne pas fermer un cœur dont la complicité est nécessaire à l'éducateur pour commencer, poursuivre, achever son œuvre. Au-dessus de tous ces moyens disciplinaires, n'allons pas cependant l'oublier, l'idéal qui domine, c'est de ne pas punir ou de punir le moins possible. L'éducateur qui persiste à appuyer la pointe de son levier sur le cœur de l'enfant arrive généralement à triompher des volontés les plus résistantes. C'est si bon, si doux de se sentir aimé! Si nouveau aussi, parfois, hélas! Avec une telle méthode, que l'on est vite gagné! Un faible cœur d'enfant ou d'adolescent recèle des réserves étonnantes de sensibilité inemployées. Pourquoi se priver de pareils auxiliaires! Avec le maître éminent à l'école duquel nous venons de nous asseoir, je vous le répète, chères compagnes, utilisons-les dans notre carrière d'institutrice à venir—non pour alimenter sottement et imprudemment notre vanité avec cette touchante affection—non pour nourrir notre propre sensibilité de cet amour ingénu d'enfant, non pour nous arrêter comme au terme même de notre éducation à cette commune tendresse, mais pour prendre barre sur cette âme de chrétien, lui commander au nom de cette forte autorité de l'amour et doucement la porter vers le monde surnaturel.

Alors, petit à petit, année par année, car il faut beaucoup de temps, et plus encore de patience, l'œuvre avancera. Sous le chaud soleil de la grâce, trempée dans la rosée des sacrements, éclairée par la parole de Dieu, cultivée de la main du prêtre, la plante montera, s'épanouira, fleurira. Le produit de cette triple collaboration de la grâce de Dieu, de la volonté humaine et de l'affection agissante de l'éducateur, ce sera la jeune fille—le jeune homme chrétien.

11e PARTIE

J.—L'éducation de la jeunesse, c'est déjà dit, oscille trop souvent entre deux systèmes, celui de l'extrême rigueur et celui de l'extrême liberté. Quand ce n'est pas la routine ou la recherche du moindre effort qui inspire l'une ou l'autre, ces systèmes se rattachent infailliblement à une certaine philosophie, tout au moins à une idée sommaire de la nature humaine. Aux uns, cette nature humaine apparaît comme foncièrement mauvaise, radicalement incapable de se porter au bien, prête à tout moment à s'évader en saillies mauvaises; il faut la tenir constamment en lisière, la brider sans cesse, la courber perpétuellement sous une règle inflexible, une discipline de fer, arrêter net tout élan spontané de cette coquine. Règne de la loi, de la discipline qu'aucune influence personnelle et vivante n'anime. Triomphe du formalisme et de la répression aveugle.

D'autres esprits, les Kantistes posent, au contraire, pour le mérite incontestable de la nature. D'après eux, ses premiers mouvements sont toujours droits; dans l'homme il n'y a de germes que pour le bien; ils se refusent ainsi à voir quelle secrète complicité la nature humaine livrée à elle-même nourrit pour le mal: dès lors il ne s'agit plus que de la laisser faire, la laisser agir, la libérer le plus possible de toute contrainte, l'abandonner à ses pentes naturelles. Règne de la liberté mal

comprise, de l'anarchie des appétits. Triomphe du caprice et de l'instinct sur les ordres gênants de la raison!

Partant d'une idée moins absolue de la nature humaine, la pédagogie de Dom Bosco respecte l'ordre réel des choses et, empruntant à ces deux systèmes leur part de vrai, elle passe victorieuse entre l'écueil de l'excessive rigueur et celui de l'extrême liberté.

C'est après trente ans d'essais laborieux que la pensée du saint arriva à constituer ce monument de noble unité où le cœur et la raison, l'autorité et la liberté trouvent chacun leur part.

K.—Celle qu'il a taillée à la liberté de l'enfant y est considérable. Se souvenant, comme dit Bossuet, que sous les ruines de cette nature déchue, il y avait encore quelque chose de la beauté et de la grandeur du premier plan, le Vénérale Dom Bosco ne craignit pas de faire fond sur la spontanéité du petit chrétien, sur les forces vives de cette nature ardente. Il pensa, avec raison, que l'éducation ne consiste pas à étouffer l'originalité de l'enfant, mais à l'épanouir; à comprimer ses énergies, mais à les discipliner. Il voulut que le maître fut, non pas un tyran des volontés, ni le témoin passif de leur jeu, mais le collaborateur indispensable qui doit apprendre à l'enfant à pouvoir un jour se passer de lui.

D'où lui venait ce goût marqué pour la liberté de l'enfant, pour un système d'éducation qui, sans idolâtrer cette fleur ardente, s'ingénierait, en lui fournissant les matières nutritives nécessaires, à l'épanouir magnifiquement sous le ciel de Dieu? D'un flair mystérieux, le flair des précurseurs, qui, rien qu'à humer l'air de leur temps, devinent dans quel sens et à quel vent vont tournoyer les volontés humaines—d'un sens profond de l'Évangile où toute la pédagogie de l'amour est en germe, éparse aux quatre coins du livre sacré—enfin du génie de l'éducation que cet humble prêtre eut aussi fort que quiconque.

L.—Pour saisir sur le vif, en action, ce respect de la liberté de l'enfant, Auffray fait pénétrer ses lecteurs dans la première maison salésienne venue. Avec lui, nous en avons fait le tour, ouvrant bon œil, à la manière de l'hôte de Turin, dont il fut question dans la préface du traité. Nous aussi, nous avons pu nous dire: "J'ai deviné!" Les secrets ressorts, ils sont miens pour l'avenir, et, j'en espère les meilleurs succès de ma carrière d'éducatrice!

Mais, en ce moment, Monsieur l'Inspecteur général, votre bienveillance nous engage à reprendre sous vos yeux notre singulière et fructueuse exploration. Puisque vous nous le permettez, nous voici pour cela à la chapelle, à l'heure de la messe quotidienne. "Regardez bien!" invite notre guide, vous chercherez en vain la moindre trace de ce vieux jansénisme têtu qui, jadis, tyranisait les manifestations de la piété chrétienne ou en faisait quelque chose d'officiel, de réglementée: tant de communions à l'année, à tel jour, tout le collège réuni; la marche vers la table sainte banc par banc. Ici, dans la chapelle salésienne, rien de tout cela. L'exemple des élèves fervents est la seule pression extérieure que subit la volonté des autres. C'est l'heure de la communion; les bancs de devant, ceux de derrière, déversent leur contingent toujours par petits groupes. Durant tout le temps que dure la communion, les uns s'avancent dans le plus parfait recueillement, les autres prient agenouillés. Le banc de communion se dégarnit, le prêtre retourne à l'autel. S'il fallait dire: un tel a communié, tel autre ne l'a pas fait, ce serait difficile. Pourquoi cela? C'est que Dom Bosco a défendu de se rendre à la Table sainte par bancs entiers; il a même été jusqu'à bannir de ses maisons l'expression "communion générale". De la piété, oui, et beaucoup, mais de la piété libre; la communion fréquente et même quotidienne oui, mais une entière liberté pour la communion, même aux jours de fête.

M.—Sortons de la chapelle pour tomber en cour de récréation, nous y trouvons le même esprit de sainte liberté. Tout le monde y joue, et, quelle franche liberté laissée à ces ébats! Les amateurs de balles se groupent entre eux, les passionnés de barre s'alignent en deux camps, tandis qu'une épuisante partie de "gendarmes voleurs" embrigadent les plus bouillants. Mais la récréation a pris fin. Sur deux rangs et en parfait silence les élèves se sont alignés pour monter en classe.

H.—Pénétrons derrière eux dans les locaux scolaires! C'est une chose curieuse qu'une classe dans les maisons de Dom Bosco! Rien de solennel, de compassé, de doctoral! Une familiarité de bon aloi qui n'entame en rien le respect dû au professeur, y règne d'un bout à l'autre. Ici, comme ailleurs, on exige des leçons impeccables, les devoirs sont minutieusement épluchés, le crible de la correction se montre aussi fin et ténu que dans les meilleurs établissements, mais, comme dirait le prince d'Aurec, il y a la manière; et la manière dans les maisons salésiennes, est tout empreinte de paternité. On y laisse carte blanche à la spontanéité de l'enfant, une réflexion qui traverse l'esprit n'est pas arrêtée aux lèvres par le regard rigide du maître; elle s'insère tout naturellement dans le tissu de l'explication. Le mot pour rire, l'histoire qui détend les nerfs, l'entr'acte joyeux qui repose les esprits sont du pain quotidien. On sait ici que l'attention de l'enfant est de petite embouchure, et qu'il ne faut pas y entonner de vive force les notions, même élémentaires, du savoir humain. Le maître n'a aucune de ces attitudes qui figent ou paralysent les langues: tout en lui, au contraire, appelle, sollicite, réclame la question, l'objection, la demande de lumière.

N.—Dom Bosco s'ingéniait aussi à fournir à ses élèves des occasions multiples d'exercer leur jeune liberté, de prendre des initiatives, d'endosser des responsabilités. Il leur confiait des tâches particulières, leur demandait un service spécial, les engageait dans des occupations nouvelles.

De ses meilleurs élèves, il se faisait des collaborateurs, aides-surveillants, professeurs, moniteurs de gymnastique, machinistes, etc. La pédagogie salésienne est dans son fond une culture de l'initiative, s'inspirant des carrières propres de la jeunesse et des tendances personnelles de chaque élève.

M.—Dom Bosco tenait encore à ce que tout ordre donné put se justifier, que la raison de l'enfant convint elle-même de la bonté, de la nécessité de l'ordre, du silence, de la règle, qu'il s'y soumit de plein gré, que son obéissance en un mot ne fût pas contrainte, mais libre et volontaire, hommage de sa raison à un ordre de choses compris et aimé. La discipline de Dom Bosco veut être embrassée de belle humeur par ceux auxquels elle est proposée.

B.—Il n'est pas jusqu'à la surveillance, qui, dans les maisons salésiennes, ne s'inspire de ce souci constant de travailler à l'apprentissage de la liberté de l'enfant. On sait que dans ces établissements elle est de toutes les minutes. Du matin au soir, et du soir au matin, un œil exercé mais affectueux ne quittera jamais l'enfant. Il passera d'un lieu à un autre, d'une occupation à une autre, mais toujours il aura près de lui, dans la personne du salésien, un frère aîné dont l'unique souci sera de le protéger, de l'avertir, de l'encourager, de le relever aussi. Surveillance assidue, mais nullement pesante, agaçante, exigeante sur des riens. Fais ceci, ne fais pas cela; ne touche à rien; tais-toi, tu parleras quand on t'interrogera; tiens-toi droit, etc. Au contraire, elle se plaît à donner du jeu à la liberté de l'enfant. Pour user d'image, le surveillant, dans ce système, n'est pas un tuteur impitoyable qui interdit à la plante tout écart de croissance, c'est le jardinier uniquement attentif à lui fournir l'air et la lumière, à amender le sol quand il renferme des matières nutritives peu abondantes ou dangereuses ou réfractaires à l'assimilation.

H.—Les résultats de cette éducation, nul besoin de les indiquer; ils se sont d'eux-mêmes dessinés dans le tableau des moyens préposés à la fin. Remarquons cependant, chères compagnes, combien elle arrive à révéler au maître le caractère de l'enfant pour le régler en toute prudence et en épanouir les énergies cachées. Combien elle se préoccupe de l'heure où la plante sortira de terre—travaille pour la vie et non pour la seule tranquillité de la minute présente. Les vents mauvais, les orages, les intempéries pourront se déchaîner peut-être, elle sera de force à leur résister.

F.—Le plus bel éloge que l'on puisse faire de ces procédés éducateurs c'est qu'ils ressemblent étrangement, s'ils ne les copient pas, aux savantes menées de la grâce de Dieu dans les âmes. Comme la grâce, cette pédagogie est vigilante, comme elle, elle respecte la liberté de l'homme, de l'enfant; mais, comme elle aussi, elle se sert de tous les moyens pour la redresser, la discipliner; comme elle, elle ne punit le péché que par ses propres conséquences; et comme elle, elle exige l'acquiescement volontaire de la conscience; comme elle enfin, elle peut apparaître à certains moments insuffisante et vaincue, mais comme elle, elle finit par avoir le dernier mot et amener les cœurs à ses fins.

N.—Est-il si neuf ce système? Non: très vieux, aussi vieux que l'Évangile dont il procède en ligne directe.

On s'est abusé sur le côté relativement nouveau de cette pédagogie sans prendre garde que certains de ses chapitres, les plus modernes, ne venaient en supplanter d'autres que parce qu'ils offraient à l'éducateur de meilleurs moyens d'atteindre le but suprême; approcher les jeunes de Dieu par les multiples industries d'un amour aussi ingénieux que tendre. Ceci est de l'Évangile. Déjà nos plus éminents éducateurs de l'ancienne société l'avaient compris: saint Jean-Baptiste de la Salle—ses fils—Fénelon, Rollin et d'autres s'étaient essayés à faire prévaloir les procédés évangéliques sur le rigorisme que généralisait dans les moyens éducatifs, la rudesse des mœurs de leur époque.

L'œuvre essentielle de Jésus-Christ fut, en effet, de ramener à son Père la pauvre humanité conquise par les prodiges ineffables de son amour. Dans les récits évangéliques, il existe, épars et perdus à travers le texte sacré, des paroles, des exemples, des conseils, des maximes qui, tous, ont trait à l'âme de l'enfant. En recueillant religieusement ces fragments, en les éclairant les uns par les autres et aussi par les actes du Sauveur, en s'imprégnant surtout de l'esprit même du livre divin, Dom Bosco dégagea une pensée d'ensemble, un enseignement assez précis et complet pour y asseoir une pédagogie chrétienne. En substance, il ne faisait que transporter à notre vie du 20ième siècle la page célèbre où Jésus nous dépeint le bon Pasteur qui connaît ses brebis, qui marche devant elles, qui ne s'enfuit pas à l'approche du loup, qui n'a de repos que lorsqu'il a rentré au bercail toutes ses unités, et qui, jour par jour, heure par heure, leur donne toute sa vie. Il ne faisait que traduire dans le langage des faits la page fameuse où le grand saint Paul chante la divine splendeur de la charité—c'est par elle que s'achèvera notre lecture commencée—nous en voulons faire le mot d'ordre de toute notre carrière d'éducatrice: "La charité est patiente, la charité est pleine de bonté; elle ne cherche pas son propre intérêt, elle ne s'irrite pas, elle ne garde pas rancune du mal; elle excuse tout, elle supporte tout. La charité ne doit pas avoir de fin!..."

LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NORMALE DE JOLIETTE.

MÉTHODOLOGIE

LA LECTURE EXPLIQUÉE À L'ÉCOLE PRIMAIRE COMPLÉMENTAIRE ET À L'ÉCOLE NORMALE

(Pour *L'Enseignement Primaire*)

HYMNE AU SOLEIL

Toi qui sèches les *pleurs des moindres graminées,*
Qui fais d'une fleur morte un vivant papillon,
Lorsqu'on voit, s'*effeuillant comme des destinées,*
Trembler au vent des Pyrénées
Les amandiers du Roussillon.

Je t'adore, Soleil! ô toi dont la lumière,
Pour *bénir chaque front* et *mûrir* chaque miel,
Entrant dans chaque fleur et dans chaque chaumière,
Se divise et demeure entière
Ainsi que l'amour maternel!

Je te chante, et tu peux m'accepter pour ton *prêtre,*
Toi qui viens dans la cuve où trempe un savon bleu,
Et qui choisis souvent, quand tu vas disparaître,
L'humble vitre d'une fenêtre
Pour lancer ton dernier adieu!

Tu fais tourner les *tournesols* du presbytère,
Luire le *frère d'or* que j'ai sur le clocher,
Et quand, *par* les tilleuls, tu viens *avec mystère,*
Tu fais bouger les ronds par terre,
Si beaux qu'on n'ose plus marcher!

Tu changes en *émail* le *vernis* de la cruche;
Tu fais un *étendard* en séchant un torchon;
La meule a, grâce à toi, de l'or sur sa *capuche,*
Et sa petite sœur la ruche
A de l'or sur son *capuchon*!

Gloire à toi sur les prés! Gloire à toi dans les vignes!
Sois béni parmi l'herbe et contre les portails,
Dans les yeux des lézards et sur l'aile des cygnes!
O toi qui fais les grandes lignes
Et qui fais les petits détails!

C'est toi qui, découpant la sœur jumelle et sombre
Qui se couche et s'allonge au pied de ce qui luit,
De tout ce qui nous charme as su doubler le nombre,
A chaque objet donnant une ombre
Souvent plus charmante que lui!

Je t'adore, Soleil! Tu mets dans l'air des roses,
Des flammes dans la source, un dieu dans le buisson!
Tu prends un arbre obscur et tu l'*apothéoses*!
O Soleil! toi sans qui les choses
Ne seraient que ce qu'elles sont!

ED. ROSTAND, (*Chantecler*, acte II, sc. III. FASQUELLE, édit.)

COMMENTAIRE LITTÉRAL

V. 1.—*Les pleurs des moindres graminées*: 1° *Graminées:* évidemment le poète ne songe pas au sens rigoureusement scientifique (monocotylédones ayant pour tige un chaume creux coupé de nœuds, et la fleur en épi); pour lui les graminées sont les herbes des prés à épis de grains.—2° Leurs pleurs, ce sont les gouttes de rosée laissées par la nuit et que va sécher le soleil.

V. 2.—*Un vivant papillon:* La fleur que le vent arrache à sa tige vole, frémit et, au soleil, brille comme une aile de papillon.

V. 3.—*S'effeuiller comme des destinées:* 1° S'effeuiller, perdre ses feuilles une à une.—2° Ainsi notre destinée, c'est-à-dire notre vie perd-elle ses jours un à un.

V. 5.—*Le Roussillon:* ancienne province de France, aujourd'hui département des Pyrénées Orientales.

V. 6.—*Je t'adore, ô Soleil...:* Il s'agit bien d'un hommage religieux, puisque, au v. 11, le coq devient *le prêtre* du soleil.

V. 7.—*Mûrir chaque miel:* le verbe mûrir est également classique dans les deux sens, transitif et intransitif.

Bénir chaque front: La lumière, la chaleur que le soleil dépose sur le front de l'homme sont non seulement des bienfaits, mais des bénédictions au sens religieux du mot.

V. 8.—*Entrant dans chaque fleur:* Le soleil ne fait pas que toucher, caresser; il pénètre, son action est intérieure.

V. 9.—*Se divise et demeure entière:* De l'amour maternel, V. Hugo avait déjà dit:

Chacun en a sa part, et tous l'ont tout entier:

Rostand s'en est-il souvenu?—C'est possible, voire probable. Mais à des croyants cette comparaison en suggère nécessairement une autre.

Sumit unus, sumunt mille:
Quantum isti, tantum ille.

"Un seul le reçoit, mille le reçoivent, et celui-là tout autant que les mille ensemble." Pourquoi Hugo, dont la jeunesse fut croyante, ne se serait-il pas rappelé ces vers du *Lauda Sion* (Messe de la Fête-Dieu) et n'aurait-il pas appliqué à l'amour maternel ce que l'Église chanta du Pain eucharistique?—En tout cas, le rapprochement s'impose.

V. 11.—*Je te chante et tu peux m'accepter pour ton prêtre:* La louange de Dieu est, en effet, une des fonctions sacerdotales essentielles. Les fils de saint Benoît ne l'appellent-ils pas *opus Dei*, l'œuvre religieuse par excellence?—Pareil à certains peuples primitifs, l'animal, primitif aussi, qu'est Chantecler (un coq de basse-cour), offre à une force de la nature les hommages que mérite seul le Créateur.

V. 12.—*La cuve où trempe un savon bleu:* La cuve où se fait la lessive: les bulles de savon y prennent des reflets bleus; souvent même les ménagères y plongent des boules de *"bleu"* qui facilitent le blanchissage.

V. 15.—*Ton dernier adieu:* les derniers rayons qui semblent l'adieu du soleil.

V. 16.—*Tourner les tournesols:* Le tournesol, ou hélianthe, est une plante à longue tige, à cœur de grosses graines noires, et dont la fleur jaune se *tourne* vers le *soleil.*

V. 17.—*Le frère d'or:* le coq doré qui surmonte tant de clochers campagnards.

V. 18.—*Par les tilleuls:* A travers les tilleuls. Combien de presbytères français ont, en effet, leur allée de tilleuls où le curé récite son bréviaire!—2° *Avec mystère:* doucement, discrètement.

V. 20.—*Si beaux qu'on n'ose plus marcher:* Rattaché au v. 19 (Tu fais bouger les ronds par terre) d'une manière un peu hardie; mais un simple déplacement de mot suffit à la parfaite clarté de la phrase: Tu fais bouger par terre des ronds si beaux qu'on n'ose plus marcher.

V. 21.—*Tu changes en émail le vernis de la cruche:* Distinction un peu subtile, difficile à expliquer sans détails techniques.—Le vernis est un enduit brillant dont on recouvre un meuble, un vase, etc.; et l'émail est une espèce de vernis, mais un vernis de matière plus précieuse, de composition plus savante, de tons plus variés et plus chauds.

V. 22.—*Qui fais un étendard en séchant un torchon:* Un torchon, c'est un morceau de grosse toile pour les gros nettoyages. Un étendard c'est *un drapeau de guerre.* Flottant au vent, doré par le soleil, un vulgaire torchon peut, à la rigueur, faire figure de drapeau.—Remarquons, en passant, l'ennoblissement reçu par ce mot drapeau. Etymologiquement, c'est un petit drap, un morceau d'étoffe. Pour avoir servi d'enseigne, ce morceau de drap est devenu l'emblème de la patrie, le symbole des nobles causes.

V. 23.—*Capuche:* exactement, capuchon de femme. *Capuchon*, large bonnet pointu fixé au vêtement et qu'on peut soit ramener sur la tête, soit rejeter en arrière.—En tout cas, capuchon n'est pas, et au contraire, un diminutif de capuche, comme semblerait le suggérer le poète:

La meule a, grâce à toi, de l'or sur sa capuche,
Et sa petite sœur la ruche
A de l'or sur son capuchon!

V. 24.—*Gloire à toi sur les prés! Gloire à toi dans les vignes!* Gloire à toi, quand tu répands ta lumière sur les prés, dans les vignes.—Pourquoi *sur* les prés et *dans* les vignes?—Nuance subtile, peut-être, mais nuance exacte: les prés sont plus plats que les vignes; ils offrent une *surface sur* laquelle se pose le soleil; un champ de vigne offre trois dimensions et le soleil doit pénétrer à travers les ceps et les échalas.

V. 28.—*Dans les yeux des lézards et sur l'aile des cygnes!* Dans les yeux des lézards le soleil met des points lumineux, comme il éclaire l'aile des cygnes.—Voilà deux de ces petits détails dont parle le v. 30; comme les prés, les vignes, l'herbe, les portails offrent au soleil de grandes lignes:

O toi qui fais les grandes lignes
Et qui fais les petits détails!

V. 31.—*Découpant la sœur jumelle et sombre qui se couche et s'allonge au pied de ce qui luit...* Périphrase aussi ingénieuse qu'exacte pour désigner l'ombre. L'ombre est *découpée* 1° parce qu'elle a été comme détachée du corps auquel elle tient encore un peu; 2° parce qu'elle forme une silhouette.—Venue, projetée sur terre en même temps que le corps paraît au soleil, elle est bien sa sœur jumelle et sombre.

V. 34, 35.—*...une ombre souvent plus charmante que lui.*—C'est rarement vrai de l'ombre projetée par le corps humain. Mais une ombre d'arbre, par exemple, moins raide que l'arbre lui-même, peut avoir sa beauté propre. Et les ombres du soir ont leur poétique mélancolie.

V. 36.—*Tu mets dans l'air des roses:* L'air ensoleillé peut prendre des tons de rose et pareillement ce qui vole sous les rayons du soleil.

V. 37.—*Des flammes dans la source:* Projetés dans l'eau courante, les reflets du soleil peuvent prendre non seulement la couleur mais le mouvement de la flamme.

Un dieu dans le buisson: Bien que dépouillée ici de tout son sens surnaturel, cette image fait une évidente allusion à l'épisode biblique du Buisson ardent.

V. 38.—*Tu l'apothéoses:* 1° Construction singulièrement hardie, qui, du substantif apothéose, tire un verbe (apothéoser) jusqu'alors inexistant. Au vrai, cette création est un *barbarisme.* L'image a sa beauté; mais pris en lui-même ce verbe apothéoser ne mérite pas de survivre. 2° Le sens est assez clair.—Chez les Anciens, l'apothéose c'était la transformation d'un homme, d'un empereur, par exemple, en un dieu. La proclamation de cette dignité nouvelle s'accompagnait de cérémonies *éclatantes.* L'illumination, l'embrasement d'un arbre obscur par l'incendie du soleil couchant ressemble à une apothéose qui l'embellit et le grandit.

Vv. 39, 40.—*O soleil! toi sans qui les choses*
Ne seraient que ce qu'elles sont.

Il n'y a pas là de banalité, encore moins de naïveté. Il suffit de voir le même paysage, la même maison, la même rue ou le même jardin un jour brumeux et un jour clair, pour constater que le soleil communique à tout une beauté et presque une face nouvelle.

ANALYSE LITTÉRAIRE

Cette *"Ode au Soleil"* est tirée de Chantecler (Acte II, scène 3), poème dramatique d'Edmond Rostand. Dans cette œuvre symbolique où des passions humaines (1) agitent les animaux de la ferme et de la forêt, le coq (Chantecler) représente le poète épris de lumière et de beauté. Sa vocation, son privilège, croit-il, n'est pas seulement de saluer le jour, mais de le faire naître, et sinon de le créer par son chant, du moins de le produire au monde. Aussi rend-il au Soleil un véritable culte. Chaque jour, il le chante et nous entendons ici un des hymnes dûs à sa dévotion. Cet hymne n'est peut-être pas le chef-d'œuvre qu'on a prétendu; il a cependant sa beauté, poétique et morale.

La composition, à vrai dire, n'en est pas parfaite. Non qu'il faille confondre la poésie, surtout la poésie lyrique avec la logique. Mais un élargissement ou une ascension progressive de la pensée, du sentiment révèle avec la maîtrise de l'exécution, la puissance et la noblesse de la conception. Ainsi en est-il souvent chez Lamartine. Ce n'est pas tout à fait le cas ici.

La progression, si progression il y a, n'est pas continue. Dès le second vers, une grande antithèse rend sensible le pouvoir créateur du soleil:

Qui fait d'une fleur morte un vivant papillon;

et le poète ne trouvera pas d'image beaucoup plus expressive. D'autre part, celui-ci procède volontiers par énumération (strophes 3-6); et certes tous ces détails se rapportent bien au thème principal (le soleil est créateur de beauté), mais aucune nécessité poétique n'en semble régler la suite, ni leur alternance avec les thèmes secondaires (Action dispersée mais indivisible, str. 2.—perfection d'une œuvre où rien n'est négligé et les petits détails pas plus que les grandes lignes, strophe 6.—rôle de l'ombre dans le monde de la beauté, strophe 7.).

Cependant, avec l'*unité du thème,* l'*unité de ton* est incontestable. La fécondité esthétique du soleil, Chantecler la célèbre sur le mode religieux, et son *Ode.* nous l'avons dit, est un Hymne

(1) Passions nobles et généreuses aussi bien que passions viles ou méchantes.

dont le vocabulaire rappelle parfois le vocabulaire des hymnes sacrées (*Je t'adore*), *Soleil*!—... *Ton prêtre...—Gloire à toi...—Sois béni...*—Et encore: *Je t'adore, Soleil*!—)

Ce caractère religieux s'accentue dans la dernière strophe. Les images y sont plus nobles, plus larges, empruntées à un domaine tout proche du domaine spirituel:

Tu mets dans l'air des roses,
Des flammes dans la source, un dieu dans le buisson!
Tu prends un arbre obscur et tu l'apothéoses!

La formule du début revient humble et fervente:

Je t'adore, Soleil!

Enfin, une phrase synthétique résume l'idée générale, les idées secondaires et les détails qui les ont illustrées:

O Soleil! toi sans qui les choses
Ne seraient que ce qu'elles sont.

Ainsi, sans révéler la puissance du génie, ni peut-être même une grande maîtrise, la composition de ce morceau est telle qu'on peut la demander à *une effusion lyrique.*

D'ailleurs, les *qualités proprement poétiques* sont ici plus manifestes. Et d'abord l'imagination.

Les *images* sont 1° *nombreuses* (on en relèverait plusieurs dans chaque strophe). 2° *variées*, allant de la simple épithète (savon bleu) à l'antithèse (Tu fais un étendard en séchant un torchon), à la métaphore (les pleurs des graminées), à la comparaison noble (s'effeuillant comme des destinées), à l'hyperbole (un dieu dans le buisson;—d'ailleurs, toute cette dernière strophe serait à étudier en détail), etc.—Et quelle diversité de ton et d'allure, depuis l'image familière, rustique (La cuve au savon bleu—le torchon qui sèche, etc.), jusqu'aux images magnifiques, sublimes même si l'on veut (Des flammes dans la source, un dieu dans le buisson), en passant par les images distinguées et mélancoliques (les pleurs des moindres graminées...—les amandiers...s'effeuillant comme des destinées...).—Et dans leur diversité jolie, presque toutes ces images sont 3° *exactes.*

San doute, on peut faire çà et là quelques réserves. D'aucuns jugeront un peu audacieuse la transformation du torchon en étendard. D'autres trouveront quelque mièvrerie dans ces rapprochements gracieux:

La meule a, grâce à toi, de l'or sur sa capuche
Et sa petite sœur la ruche
A de l'or sur son capuchon.

Mais, dans leur joliesse même, ces métaphores sont justes.—Si enfin certains s'étonnaient qu'un simple coq de basse-cour connût la mélancolie des destinées effeuillées, et les mystères de l'amour maternel, multiple et indivisible, nous leur rappellerions que, personnage symbolique, Chantecler représente à la fois un vrai coq et le poète avec son sens de la beauté, son humaine pitié et ses douloureuses illusions.

Mais surtout que d'autres images, aussi exactes qu'ingénieuses, délicates ou magnifiques! Voici la fleur morte transformée en un vivant papillon, la meule et sa petite sœur la ruche si joliment enveloppées de leur capuchon doré, voici surtout la source enflammée, l'arbre obscur divinisé.

Cette exactitude de l'image se rattache à l'exactitude de l'observation. Non seulement Rostand embellit, transforme et pour ainsi dire recrée l'univers; mais il le voit tel qu'il est et il en aime les plus humbles réalités. La cuve à lessive, les tournesols du presbytère, le coq du clocher, les tilleuls et les ronds d'ombre étalés à leurs pieds, petites choses que dédaigne le vulgaire! Le poète, qui les aime, leur prête plus que de la beauté, il leur donne la vie, parfois une âme, d'où l'abondance de mots tendres. Le coq du clocher devient le frère de Chantecler; la ruche, la petite sœur de la meule; l'ombre, la sœur jumelle de toute chose; la féconde caresse du soleil.

Se divise et demeure entière
Ainsi que l'amour maternel.

Cette tendresse du poète devient de l'enthousiasme, de la dévotion, devant l'œuvre magnifique du soleil. Il s'exalte à la célébrer; chaque strophe s'élance comme une joyeuse offrande et quelle que soit, comme dans une sonate, la diversité des mouvements successifs, le rythme général reste celui de l'enthousiasme.

La strophe d'abord est d'une structure assez particulière: trois alexandrins, deux octosyllabes, deux rimes ainsi réparties (1, 3, 4) (2,5).

Avec cela, nulle singularité, nulle recherche de l'effet. Chaque strophe se suffit à elle-même; à l'intérieur de la strophe, pas de rejets, pas d'enjambements, pas de coupes imprévues, pas de rimes exceptionnelles. Bref aucun de ces artifices, aucun de ces jeux auxquels Rostand s'amusait si volontiers. Cette réserve révèle le sérieux de son intention.

Mais réserve n'est pas nécessairement timidité ni monotonie. Ainsi avons-nous, tour à tour, 1° *la strophe par énumération* où, juxtaposées ou coordonnées, se succèdent de très simples propositions principales:

Tu changes en émail le vernis de la cruche;
Tu fais un étendard en séchant un torchon;
La meule a, grâce à toi, de l'or sur sa capuche
Et sa petite sœur la ruche
A de l'or sur son capuchon.

2° La *strophe synthétique* tout entière consacrée à un seul objet, et l'embrassant dans toute sa complexité:

C'est toi qui, découpant la sœur jumelle et sombre
Qui se couche et s'allonge au pied de ce qui luit,
De tout ce qui nous charme as su doubler le nombre,
A chaque objet donnant une ombre
Souvent plus charmante que lui!

3° La *strophe oratoire*, comportant elle-même plusieurs modèles:
a) La *strophe analytique* où se succèdent, par exemple, les exclamations:

Gloire à toi sur les prés! Gloire à toi dans les vignes!
Sois béni parmi l'herbe et contre les portails,
Dans les yeux des lézards et sur l'aile des cygnes!
O toi qui fais les grandes lignes
Et qui fais les petits détails!

b) La *strophe périodique*, ample, heureusement balancée:

Toi qui sèches les pleurs des moindres graminées,
Qui fais d'une fleur morte un vivant papillon,
Lorsqu'on voit, s'effeuillant comme des destinées,
Trembler au vent des Pyrénées
Les amandiers du Roussillon.

Encore pourrions-nous montrer que, pour deux strophes analogues, le mouvement change avec le ton. Que plus mélancoliques et plus tendres, les trois premières strophes ne sont pas scandées comme la strophe 6 et la strophe 8, dont le rythme a quelque chose de triomphal. Mais ces qualités du vers et de la strophe sont sensibles surtout à la lecture à haute voix. Chaque maître pourra facilement les réciter à ses élèves.

Ceux-ci goûteront en même temps la qualité des rimes. Elles non plus ne se signalent pas par cette fantaisie, cet éclat, cette richesse familières à Rostand, encore moins cette cocasserie qui transforme le virtuose en acrobate. Soignées, variées, expressives, elles servent la pensée ou le sentiment au lieu de l'offusquer d'un rayonnement indiscret. Elles aussi témoignent d'un art discipliné jusque dans sa ferveur et ses élans.

* * *

Mais, sans insister sur les qualités formelles, peut-être vaut-il mieux, pour conclure, revenir sur le charme et la noblesse de l'inspiration. Ici, se révèle un tempérament jeune, ingénu, sensible à

La beauté que Dieu donne aux choses ordinaires (1);

un cœur simple, tendre, fraternel, prompt à l'enthousiasme; une imagination qui pare le réel de séductions idéales; une âme généreuse, avec des grâces quasi franciscaines. Quelles que soient, par ailleurs, les défaillances ou les outrances de son art, Rostand vivra grâce à ces qualités foncières, séduisantes et bienfaisantes.

GAILLARD DE CHAMPRIS.

SUJET DE DEVOIR

Décrire une ferme et la campagne environnante,
1° par un jour sans soleil
2° par un jour ensoleillé.

(1) Francis Jammes.

LES SCIENCES NATURELLES A L'ÉCOLE PRIMAIRE

(Pour *"L'Enseignement Primaire"*)

Insectes nuisibles aux animaux

MAÎTRE.—Les leçons qui ont précédé vous ont fait connaître les principaux insectes nuisibles aux légumes, aux arbres fruitiers, aux céréales et aux hommes. Il en est d'autres qui s'attaquent aux animaux domestiques, les piquent, sucent leur sang et, en les torturant de mille manières, diminuent sensiblement leur production. Qui ne se rappelle avoir observé au cours des jours chauds et ensoleillés de l'été les vains efforts d'un attelage pour éloigner le terrible diptère, taon ou œstre, dont les attaques sont si redoutées! Les pauvres chevaux, déjà épuisés par l'effet déprimant de la chaleur, suent, écument; leurs naseaux distendus, l'air qui y pénètre avec force, les mouvements cadencés de leur flancs nous disent assez les fatigues qu'ils éprouvent. Mais, voilà qu'un bourdonnement sourd annonce l'approche de l'ennemi. Folles de terreur, les pauvres bêtes ne savent que faire: trépignements nerveux, mouvements rapides de la queue, coups de tête, coups de dents; peine inutile. L'ennemi aussitôt chassé revient avec une persistance déconcertante et finit bientôt par se fixer à un endroit où, tout à son aise, il pourra tourmenter sa victime impuissante.

Le signalement d'un hypoderme produit chez tout un troupeau de vaches un véritable affollement. Les pauvre bêtes, si elles n'ont aucun moyen de protection tel un bocage ou un cours d'eau, s'épuiseront dans une course folle et d'ailleurs inutile, car leur ennemi au vol rapide aura vite fait de les rejoindre et de déposer des œufs sur chacune d'elles.

Ne seraient-ils mus que par un sentiment de pitié envers leurs animaux, les cultivateurs devraient les immuniser contre les attaques des insectes. Mais il y a plus, car le résultat de cette protection se traduira invariablement par une forte augmentation dans la production. Aux États-Unis, les entomologistes évaluent à $175,000,000 les dommages annuels que causent les insectes aux animaux de la ferme.

MOUCHE PIQUANTE (STOMOXYS CALCITRANS)

Cette mouche, universellement répandue, ressemble beaucoup à la mouche domestique (Musca domestica qui a fait le sujet de la leçon précédente. On la reconnaît facilement cependant à sa tête armée d'un appareil propre à percer et à sucer. Elle apparaît très à bonne heure au printemps pour ne disparaître qu'à la fin de l'automne. Son autre nom de mouche d'étable indique assez son habitat préféré. Elle s'attaque aux chevaux, aux vaches et les mord de préférence sur les pattes. Si elle se montre en grand nombre dans une étable, les animaux qui y sont détenus devront du matin au soir subir ses morsures et ne cesseront de s'agiter. Cette mouche se montre parfois dans nos maisons, et on sait maintenant que sa morsure peut transmettre à l'homme des germes de maladies contagieuses, typhoïde, paralysie infantile, etc. On remarque que chez elle les individus des deux sexes sont également propres à piquer et à sucer le sang. La mouche adulte fait sa ponte dans le fumier. Au bout de quelques jours les œufs éclosent en de petits vers blancs qui se transformeront en chrysalides d'où sortiront les insectes parfaits. Le développement de cet insecte prend de 18 à 43 jours.

Pour enrayer la multiplication de la mouche piquante il faudrait l'empêcher d'avoir accès aux fumiers, lesquels, pendant la saison chaude devraient être tenus dans des réservoirs, compartiments ou boîtes fermés hermétiquement. Ceux qui restent exposés à l'air libre devraient être arrosés avec une solution de sulfate de fer (2 lbs dans 1 gall. d'eau pour 10 pds cub de fumier)

Tenons dans un état constant de propreté les alentours de nos maisons et de nos bâtiments, n'y tolérons aucun déchet. Rappelons-nous que les fosses d'aisances négligées favorisent la multiplication des mouches et sont ainsi un danger constant pour la salubrité publique. Qu'on ne manque pas d'y répandre souvent de la chaux ou du borax. L'observance de ces précautions sera un excellent moyen de lutter non seulement contre la mouche piquante, mais aussi et surtout contre la mouche domestique encore plus redoutable.

(MOUCHE NOIRE (SIMULIUM)

Cette mouche au dos saillant que désigne le No 2 du tableau s'attaque de préférence aux bovidés sur lesquels sa morsure produit autour des yeux et des naseaux surtout, de fortes enflures. De véritables nuages de ce diptère s'abattent parfois dans des champs où paissent des troupeaux de vaches; on voit alors l'insecte malfaisant pénétrer dans les voies respiratoires des animaux et y produire de telles irritations que plusieurs de ces derniers meurent de suffocation.

Cette mouche se multiplie dans l'eau courante. Les larves, toutes noires, se tiennent attachées à l'aide d'un suçoir aux roches ou aux feuilles submergées. Les brosses dont leur tête est pourvue recueillent la nourriture qu'apporte le courant. Le temps de la transformation en chry-

salide étant venu, la larve, à l'aide d'un liquide gluant qu'elle sécrète, se fait un nid qu'elle attache à une plante aquatique et dans lequel s'opère la dernière métamorphose. C'est alors que se présente une sérieuse difficulté: Comment la mouche aux ailes si délicates pourra-t-elle se frayer un chemin du fond de cette eau courante à la surface, au grand air où devra s'écouler le reste de son existence? Voici comment se passent les choses: Les derniers jours de la vie aquatique de l'insecte venus, on remarque qu'une toute petite ouverture se forme à l'une des extrémités du nid ou cocon; par cette ouverture, la chrysalide recueille dans l'eau juste ce qu'il faut d'air pour former une bulle assez spacieuse pour l'entourer. Sous la pression croissante de cette bulle, le cocon finit par céder et s'ouvre sur toute sa longueur. Alors libre enfin, la bulle d'air remonte à la surface où elle éclate et livre passage à la mouche qui toute fière, s'élance dans son nouveau et vaste domaine,

INSECTES NUISIBLES AUX ANIMAUX

(*D'après le tableau Maheux*)

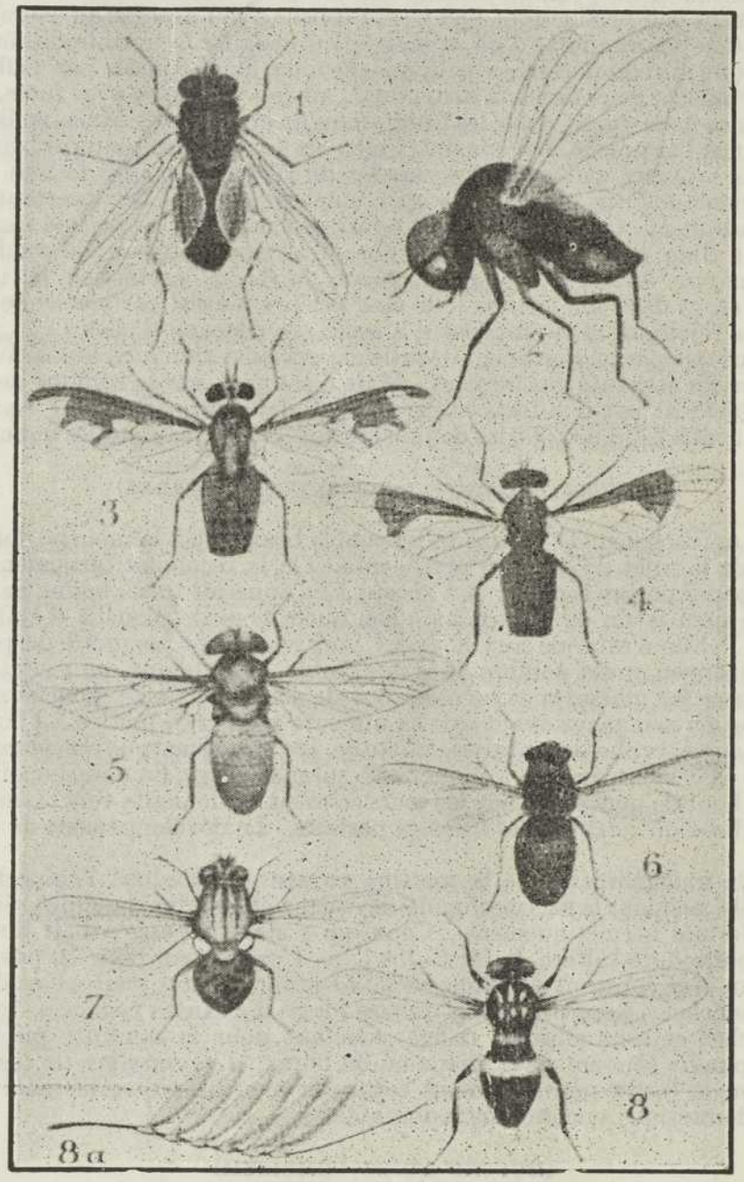

1. Mouche piquante.
2. Mouche noire (grossie).
3. Petit Taon.
4. Petit Taon noir.
5. Taon des bœufs.
6. Oestre du cheval.
7. Sarcophage.
8. Hypoderme du bœuf (grossi).

8*a*. Oeufs de L'Hypoderme sur un crin.

Si on constate la présence d'un essaim nombreux de ces mouches chez un troupeau de vaches, il importe que des mesures soient immédiatement prises pour l'en éloigner. Le moyen le plus facile et le plus efficace sera de faire de la fumée. Lorsqu'une fois les animaux auront été protégés par ce moyen, ils ne manqueront pas de revenir au même endroit, si une nouvelle invasion de mouches a lieu, comptant y retrouver la même protection; c'est ainsi qu'on sera averti de la présence de l'insecte ennemi.

TAON DES CHEVAUX (TABANUS ATRATUS)

Vous connaissez déjà cette grosse mouche à tête grisâtre et dont les yeux très grands ont les couleurs de l'arc-en-ciel. C'est le taon, la terreur du cheval dont il perce la peau et suce le sang. Cet insecte ne pond pas sur la peau des animaux comme on le croit généralement, mais près des eaux, sur les roches ou sur les plantes aquatiques. La larve vit dans l'eau ou la terre humide, s'y nourrit de débris d'animaux et apparaît au printemps à l'état d'adulte. Remarquez que seule la femelle de cet insecte peut piquer; le mâle, dépourvu des appareils propres à percer la peau des animaux, se nourrit du suc des fleurs.

Pour assurer aux chevaux la protection contre ces mouches incommodantes, on les recouvre d'un léger tissu de fil ou de toile, lorsqu'ils sont au travail.

ŒSTRE DU CHEVAL

Trois espèces différentes de cet insecte s'attaquent aux chevaux:
L'œstre commun (Gastrophilus intestinalis).
L'œstre de la gorge (Gastrophilus veterinus).
L'œstre des narines (Gastrophilus hæmorrhoidalis).

La femelle du premier pond de 400 à 500 œufs qu'elle fixe aux poils des pattes d'avant. En léchant ces poils, le cheval provoque l'éclosion des larves qui s'attachent à sa langue et sont ainsi transportées à sa bouche. De là elles atteignent vite l'estomac aux parois duquel elles se fixent par la tête et y déterminent une sécrétion dont elles se nourrissent. Après y avoir séjourné l'espace de 8 à 10 mois, elles se détachent, suivent le conduit intestinal et s'en vont s'enfoncer à une couple de pouces de profondeur dans le sol où elles passent environ un mois à l'état de chrysalides pour sortir enfin à celui d'insectes parfaits.

L'œstre de la gorge fixe ses œufs aux longs poils des mâchoires inférieures; l'œstre des narines, le plus petit mais en même temps le plus redouté du cheval, fait sa ponte sur les poils à proximité des naseaux. Les larves de ces œstres séjournent dans les voies respiratoires des animaux et ont le même cycle évolutif que celles de l'estomac. Il est reconnu que la présence en grand nombre de ces larves chez un cheval épuise la pauvre bête bien plus que ne le ferait le travail le plus ardu et peut même l'irriter à tel point qu'elle devient très difficile à conduire.

Un filet protecteur fait de lanières de cuir et attaché à la bride du cheval éloignera l'œstre des narines. La protection contre l'œstre de la gorge sera assurée à l'aide d'une bande de fine toile couvrant les mâchoires inférieures. On recommande de plus d'examiner souvent dans le cours de l'été, le poil de ses chevaux et de tondre les régions où sont fixés des œufs de forme conique.

HYPODERME DU BŒUF (HYPODERMA BOVIS)

Cette mouche au corps couvert de poils jaunes se montre surtout en juin et en juillet et s'attaque aux troupeaux en liberté dans les champs. Les œufs qu'elle pond sur le corps des bovidés éclosent 4 à 6 jours après; la larve qui en sort pénètre sous l'épiderme et va se loger le long de l'épine dorsale où elle produit en se développant une enflure parfaitement visible à l'extérieur. Parvenue à maturité elle sort de son trou et tombe sur le sol, s'y transforme en chrysalide, et après une période de 3 à 6 semaines, devient insecte parfait.

Cette mouche est très nuisible d'abord par la frayeur qu'elle inspire aux animaux. Un seul hypoderme dans un champ suffit pour créer une véritable panique chez tout un troupeau de vaches. La course effrénée à laquelle se livrent alors les pauvres ruminants les épuise et diminue considérablement la production du lait. De plus, si les larves sont nombreuses sur le même individu, la peau subit des dommages irréparables par les trous de sortie qu'elles y ont pratiqués. On évalue à $50,000,000. les dommages annuels que cause cet insecte aux États-Unis.

Il est assez facile au printemps d'extraire les larves du dos des animaux; une forte pression des doigts à la base des tumeurs forcera le parasite à quitter sa demeure. Cette opération cependant ne réussit pas toujours et si, au lieu d'être extraite, la tumeur est écrasée sous l'épiderme de l'animal, il peut en résulter pour ce dernier de sérieuses complications.

Les entomologistes, après des observations répétées, ont pu conclure que les hypodermes ne travaillent qu'en plein soleil, et, qu'en second lieu, ils n'attaquent jamais les animaux qui se tiennent dans l'eau même très peu profonde. Par conséquent, les troupeaux paissant dans des prairies traversées par un cours d'eau, ou possédant un refuge qui leur permette de se mettre à l'ombre, seront bien protégés. Un bouquet d'arbres dont les branches inférieures auront été enlevées sera un refuge efficace qui procurera le bien-être aux animaux et augmentera leur rendement.

E. LITALIEN, *I. E.*

GÉOGRAPHIE

Notules pour mai et juin

Je vous écris par un jour triste, amis lecteurs.

Le ciel est cendre de hêtre. L'ouest rafale; il flotte des flocons froids qui éblouissent. Pourtant, près de moi, un ruisseau chante au milieu d'un pauvre tapis d'herbes roussies par deux saisons de misère. Quelques dernières glaces font, sur le paysage, figure d'attardées opiniâtres.

Et la plaine! Que d'eau! mon Dieu! Sous les souffles du sud, tous nos coteaux se sont éveillés: la moindre rigole s'en fait accroire et le plus petit fossé se donne du torrent! La rivière n'a pas jugé bon d'être tranquille: elle couvre les clôtures et leurs végétations folles, lèche le pied des habitations, courbe jusqu'aux grands ormes. Nous venons même de voir passer un pont, qu'elle berce d'un air narquois.

La belle occasion pour parler de l'eau. Revenons-y. C'est un sujet si important. Vous savez qu'elle est la grosse part de la surface terrestre, mais peut-être avez-vous négligé de faire constater à vos élèves qu'elle constitue un facteur indispensable de prospérité.

Abondance d'eau! Et les grosses agglomérations humaines croissent serrées et riches. Les turbines tournent, les routes s'éclairent: l'homme est actif.

Manque d'eau! Et c'est le désert. Pas de demeure stable, nulle culture, nul commerce: l'homme est nomade et paresseux.

Laissons-nous aller... au fil de l'eau. Voici:

La rivière génératrice de manufactures:

St-Maurice, Gatineau, Lièvre, St-François, Saguenay en amont de Chicoutimi.

La rivière commerciale: St-Laurent, Richelieu, Hudson, Mississipi, Volga.

La rivière d'irrigation: Nil, La Plata.

La rivière à pêcheries: Fraser, Columbia, Restigouche.

C'est un cadre commode où vous pou rez faire rentrer, pour récapitulation, en l'élargissant au besoin, les rivières du monde entier.

Il vous sera aussi quelquefois utile d'accoler au nom du fleuve celui de la caractéristique du territoire qu'il arrose: Mississipi-prairies; Orénoque-Ilanos; La Plata-pampas; Amazone-selvas; Colorado-Canons, Nil-delta, Rhône-bouches.

Autre groupement, par les sources: Indus, Gange: Himalaya. Hoang-Ho, Yant-sé-Kiang: Thibet; Rhône, Rhin, Danube: Alpes. St-Laurent, Nil: Grands lacs.

On pourrait presque faire la géographie politique du globe par ses cours et ses nappes d'eau. Ne le faites pas: ce travail n'irait pas sans grosses lacunes. Mais il y a là une indication commode pour les revues:

St-Laurent: Fort-William, Sault-Sainte-Marie, Windsor, Hamilton, Toronto, Valleyfield, Montréal, Sorel, Trois-Rivières, Québec, Rimouski, Rivière-du-Loup.

Ce ne sont que suggestions.

Elles vous aideront à revoir le programme de l'année.

Ces raccourcis ont l'avantage d'établir des comparaisons instructives; ils aident la mémoire et piquent la curiosité. On peut s'en servir pour toutes les notions à retenir. Exemple:

Nommez les principales plaines du globe. Qu'est-ce qui les caractérise? Qu'est-ce qui fait leur richesse? etc..., etc...

Vous vous servirez aussi avantageusement des graphiques: mais apprenez tout d'abord à l'élève à les tracer. C'est une utile leçon de dessin.

Longueurs des rivières, profondeurs des mers, hauteurs des grands sommets, importance des populations, des différents produits, des échanges commerciaux, et combien d'autres questions y prendront une lumière qu'elles n'avaient jamais eue.

Mais surtout la géographie sortira alors de cet état de science momifiée, où nous l'avons presque tous connue.

Et ces hommes de demain qui vous regardent, confiants et espiègles, vous béniront un jour de leur avoir ouvert les portes d'un monde où circulent air et clarté.

Je n'ai pas tout dit sur l'eau, puisque nous n'avons parlé ni des grandes étendues salées, de leur mouvement, de leurs richesses entrevues à peine: éléments chimiques, force motrice (houille bleue), animaux: des accidents qu'elles occasionnent aux côtes de la terre ferme; Projections: caps, péninsules, promontoires; Indentations: golfes, baies, ports, etc...; ni des surfaces tranquilles d'eau douce: lacs générateurs de fraîcheur et réservoirs de poissons, marais qui font lentement les terres à blé luxuriantes, ni des canaux qui sont des routes liquides peu coûteuses. Érosion, alluvions, inondations: que de questions intéressantes à traiter!

Avez-vous lu l'Histoire de l'eau, qu'écrivit à l'usage des enfants—nous le restons bien toujours un peu—Élisée Reclus, si j'ai bonne mémoire? Alors, vous savez tout ce qu'on peut tirer d'une question en apparence très simple.

Mais, au fait, on peut faire sur toute connaissance géogfaphique un traviil aussi passionnant.

Dressez des listes, qui seront sur chaque notion comme autant de tables des matières, aussi complètes que possible eu égard à l'âge de vos élèves. Assurez-vous qu'ils en comprennent les termes et leurs points d'attache. Abusez résolument de la carte, du tableau noir, de la réprésentation gravée (journaux, carte postale), du brouillon.

Et sous le signe de "l'Etoile du matin" qui "se joue dans l'orbe de la terre" passez en tous sens, le géographique compris, "le plus beau des mois".

PROGRAMME

Cours préparatoire.—Le printemps (suite).—Premières feuilles et fleurs, arbres, oiseaux, nids ruisseaux.

Soyez pratique, voyez autour de vous. Tout vit. Coupez la branche et la tige et apportez-les en classe. Faites découvrir les premières fleurs. C'est un exercice très hygiénique de courir bois et prés aux "premiers sourires du printemps".

Deuxième année.—"Initier à la lecture de la carte où l'on fera découvrir lacs, îles, rivières, montagnes, etc. . .". Causeries familières sur le printemps. Voyez première année, et ajoutez à l'activité de la nature celle de l'homme. N'oubliez pas les premiers exercices de cartographie: vous n'obtiendrez guère de chefs-d'œuvre, mais vous rendrez de gros services.

Troisième année.—"Géographie politique: observations sur les races, les langues, les religions."

Soyez clair et précis. Travaillez sur gravures ou dessins, s'il se peut. Le sujet est difficile pour l'enfant de village qui n'a jamais vu que ses voisins.

A partir de la quatrième année, *Mai* et *Juin* sont des mois de récapitulation. Décembre vous a fourni divers procédés qu'il sera bon de relire. N'oubliez pas les résumés du manuel et les devoirs qui les suivent: ils vous seront d'un grand secours. La première partie de cet article vous fournit une autre façon de vous y prendre. Commencez par une revue des quatre derniers mois. Vous aurez aux derniers jours de mai et en juin le temps de faire une récapitulation générale.

F.-L. F.

ÉPILOGUE GÉOGRAPHIQUE

Ici-bas tous les lilas meurent,
Tous les chants des oiseaux sont courts:

Amis lecteurs,

Tandis que nous jasions sur le compte de l'eau, elle en faisait des siennes. Notre vallée était inondée, les trains ne nous arrivaient plus, notre correspondance traînait.

Est-ce l'eau qui m'a fait prendre la plume trop tard pour la mise en page de mai? Toujours est-il que l'article de mai vous a été évité pour votre plus grand bonheur. Je vous le ramène pour juin sans y changer un mot. Il en prend un air hors saison. N'importe. Toutes nos causeries n'ont-elles pas été un "A bâtons rompus?" Je vous avoue que j'aurais pu les mener autrement. Peut-être y eussent-elles perdu quelque charme. Une pensée pourtant court sous tous ces bavardages plus ou moins cohérents. J'ai voulu rebattre cette idée évidente depuis, bien avant La Fontaine: il faut regarder à ses pieds, et: toute la science est en germe dans l'arpent de terre qui nous entoure. C'est là un principe pédagogique de sens naturel et d'une fécondité incontestable.—Je ne dis point qu'il est unique, mais il a sa valeur qui plaidait pour qu'on le rappelât. Nous sommes portés à croire qu'en sainteté, l'acte heureux, c'est d'aller se faire martyriser chez les Turcs, tandis qu'il est tout simplement de ramasser le brin de paille qui joue dans le soleil, à notre seuil. En toutes choses nous gardons ce pli. Nous rêvons de constructions grandioses, en oubliant les humbles attaches qu'elles ont au sol qui les soutient. Hélas! l'esprit puéril de la majorité de nos élèves, en est ébloui: Tout notre beau travail s'évanouit comme la brume des matins argentés. Dieu nous visite souvent, disait un bon écrivain (1) trop méconnu, mais nous ne sommes pas chez nous. Il en est ainsi un peu partout. J'ai voulu essayer de nous ramener chez nous, croyant qu'en géographie même nous avions quelque chose à y gagner. C'est toute la cause de nos redites.

Maintenant, adieu ou au revoir, suivant la volonté d'"En Haut".

Et pour terminer le quatrain initial:

Rêvons aux lilas qui demeurent
Toujours.

(1) Abbé Roux.

F. L. F.

SUGGESTIONS.

Cours inf

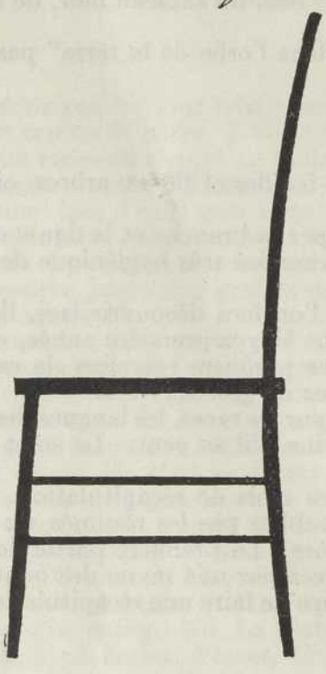

Cours moyen

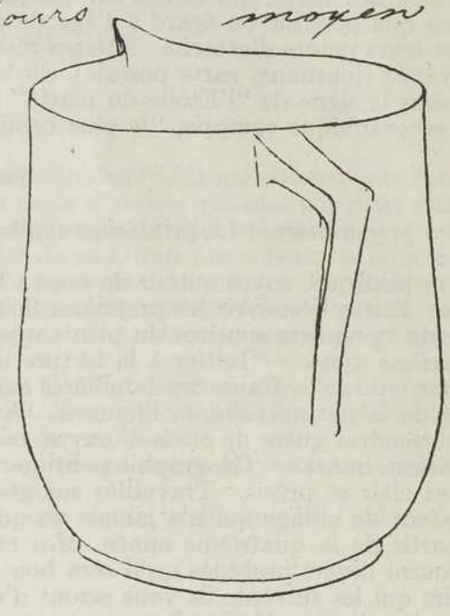

Cours supérieur

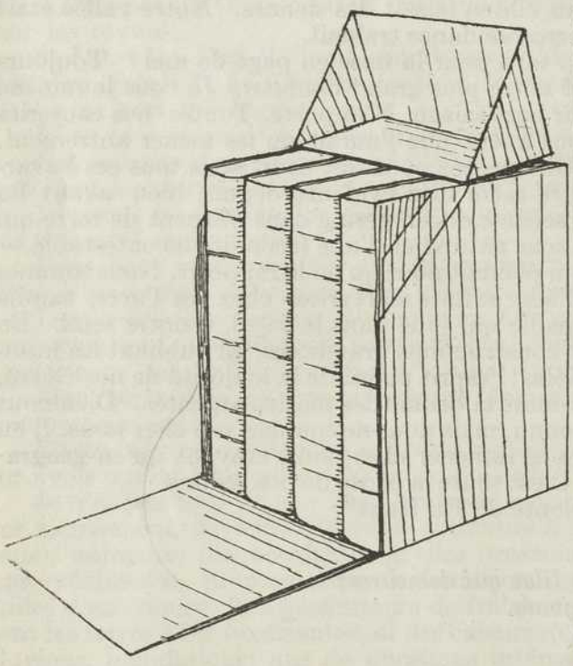

Cours comp.

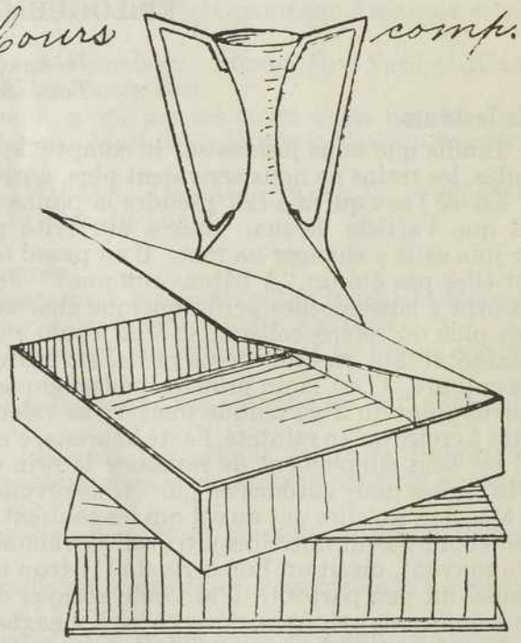

LE DESSIN À L'ÉCOLE PRIMAIRE

Le travail de l'année

(Pour *L'Enseignement Primaire*)

Le dessin d'après nature trouve son expression la mieux caractérisée dans le tracé perspectif des objets.

Ça été la tâche entreprise cette année d'indiquer la marche progressive que tout professeur doit donner à son enseignement pour diriger l'observation, soutenir l'attention des élèves dans l'étude des formes qui les entourent: Croquis légèrement esquissés d'objets simples, d'abord isolés, puis groupés; ligne d'horizon, point de vue, étude du cube comme type d'objets limités par des lignes et des angles droits.

Aux contours et aux formes intrinsèques des objets viennent se joindre la forme et l'intensité des ombres, qui donnent aux surfaces leur valeur respective de relief et d'enfoncement: ombre propre dérivée de l'objet même, par exposition à la lumière, ombre portée, projetée sur les objets voisins.

On ne peut trop insister sur la vertu éducative du dessin. Dans le numéro de septembre dernier, nous nous sommes efforcé d'être court, bien qu'il y ait beaucoup à dire sur un sujet de cette importance. Heureux si le résultat de nos efforts a pu décider quelques membres du personnel enseignant à prendre conscience de leur responsabilité touchant cette matière du dessin, à emboîter le pas avec leurs devanciers, dans la noble carrière d'instituteur primaire.

JOSEPH PLAMONDON,
Professeur à l'École normale de Mont-Laurier et élève diplômé de l'École des Beaux-Arts de Québec.

AIMONS ET PROTÉGEONS NOS FORÊTS

(Extrait de la saynète "Un jeune apôtre forestier")

MARGUERITE, PIERROT, JACQUES

PIERROT.—(*pleurnichant*). Certain! certain! je ne le ferai plus, Marguerite. N'est-ce pas que tu ne le diras pas à papa?

MAURICE.—Bonjour, Marguerite, et à toi aussi mon petit Pierrot! Mais qu'y a-t-il? Je serai juge, veux-tu? Qu'y a-t-il?

MARGUERITE.—Il y a que, malgré les avertissements et les défenses de papa, Pierrot a encore cassé des branches d'arbres... Il recommence sans cesse...

MAURICE.—Marguerite, pardonne-lui... N'est-ce pas, mon Pierrot, que tu ne recommenceras plus? Tu vois, il promet et il tiendra parole, car c'est un bon petit cœur qui ne voudrait pas chagriner son papa... surtout quand il aura entendu ce que je veux raconter...

JACQUES.—Oh! Quel bonheur! Maurice va nous raconter des histoires! Je t'écoute. Allons, commence vite!

MAURICE.—Je veux bien, mais soyez attentifs.

JACQUES.—Je te le promets.

MAURICE.—Pierrot et toi Jacques, vous aimez vos parents parce qu'ils sont bons pour vous, qu'ils vous comblent de bienfaits... et vous avez grandement raison. Eh bien! pardon, sœur et cousines, si je vous cite du latin...

"Si parva licet componere magnis"... cela veut dire:—si nous pouvons faire une telle comparaison... eh bien! les arbres sont nos amis et nos bienfaiteurs!

PIERROT.—Par exemple, c'est drôle! nos amis? nos bienfaiteurs?... et Marguerite qui voulait me taper dessus avec... mes amis!

MAURICE.—Mais oui, petiots, les arbres sont nos bienfaiteurs. Nous leur devons tout comme individu et comme peuple. Nous en avons besoin tous les jours... Nos maisons, nos meubles, notre combustible... nos livres... nos journaux, tout cela est un bienfait de la forêt. S'il fait

chaud, l'arbre nous donne sa fraîcheur... Si nous voulons construire des voies ferrées, établir des lignes télégraphiques et téléphoniques, ou transporter l'électricité à distance, c'est toujours à la forêt que nous empruntons...

JACQUES.—Et puis, il n'y a pas à le nier, c'est beau, un arbre! On y trouve des petits oiseaux, et puis des noisettes, des pommes, des prunes, des cerises.

MAURICE.—Fi! le petit gourmand!

JACQUES.—Mais j'aime les fruits, moi.

MAURICE.—C'est de ton âge.

JACQUES.—Et puis, c'est avec les arbres des bois qu'on fait les arbres de Noël... remplis de lumières, de bonbons, de joujoux! C'est pour cela que j'aime les arbres...

MAURICE.—De plus, la forêt joue un rôle très important pour la conservation du gibier, En été, il a besoin d'elle pour se préserver du soleil et de la chaleur; en hiver, il y trouve abri et protection contre le froid. La forêt! mais savez-vous bien que c'est la grande bienfaitrice de notre belle province. Chaque année, des milliers de personnes gagnent, en forêt, le pain de leurs familles. Et depuis que le gouvernement a défendu d'envoyer notre bois aux États-Unis, il s'est construit un peu partout des usines où l'on fabrique le papier... et où, chaque année, il se paie, en salaires, des millions de dollars.

FRANÇOISE.—Mais, sais-tu que tu connais beaucoup de choses! Où as-tu appris tout cela?

MAURICE.—J'écoute causer papa et ses amis... et puis, j'ai retenu ce que le conférencier du Département des Terres et Forêts a dit quand il est venu à la Baie St-Paul... Vous vous rappelez le curé que nous avions trouvé si gros! Il m'a ouvert bien des horizons! De retour au collège, me souvenant de tout ce qui avait frappé mon esprit lors de cette conférence, j'avais préparé un travail sur le rôle de la forêt dans notre vie. Mon professeur a trouvé mon résumé intéressant et m'a suggéré de le lire à l'Académie... ce que j'ai fait. Et puis, soit dit sans vouloir vous blesser, mesdemoiselles, je lis les journaux... non pas ce que vous lisez: le carnet mondain ou les notes sociales... Oh non! Tout ce qui traite de la forêt... m'intéresse... le reste, thés, réceptions, etc... est pour moi d'un terne...

MARGUERITE.—Méchant va! Mais, d'où t'est venu pareil prosélytisme?

MAURICE.—J'ai compris que la forêt est une richesse nationale... Le Gouvernement l'a compris; voilà pourquoi il a établi un Service forestier qui surveille les exploitations et un Service de Protection...

SIMONE.—Un Service de Protection? mais pourquoi? et contre qui ou quoi?

MAURICE.—Oui, un Service spécial pour protéger nos forêts, et cela en 1924, à l'instigation de l'honorable M. Mercier, le ministre des Terres et Forêts. Cela ne veut pas dire que, avant cette date, nos forêts eussent été négligées. Certes non. A cause du mouvement extensif de la colonisation, vu la diminution rapide, par le fait de l'incendie, de notre richesse forestière, vu surtout l'appréciation plus grande et plus juste de cette richesse nationale exploitée par un développement industriel intense, on a cru—et avec raison—devoir donner une protection plus grande à nos forêts.

SIMONE.—Mais des feux de forêts, il y en a toujours eu... et il y en aura toujours.

MAURICE.—Il est vrai que des incendies forestiers sont rapportés dans les premières pages de notre histoire. Tu te souviens, sœurette, que nous avons lu ensemble dans la "Forêt de la Ferme" un article de M. Darbé.

SIMONE.—Qui est ce M. Darbé?

MAURICE.—Je ne sais au juste... mais il paraît que, sous ce pseudonyme, se dérobe un savant ingénieur-forestier attaché au département des Terres et Forêts.

MAURICE.—Tu n'as pas dû oublier cette longue énumération de feux, tous plus désastreux, les uns que les autres... Tu vois, Simone, que le Service de Protection a un beau rôle à jouer. Mais tu as dit, il y a un instant, des incendies forestiers... il y en aura toujours. Non! mille fois non! L'incendie disparaîtra quand le public le voudra... quand le colon observera fidèlement les lois de brûlage d'abatis... quand le touriste ou le voyageur en forêt seront plus prudents dans l'emploi des feux de campement ou de cuisson... l'incendie forestier disparaîtra.

MAURICE.—Tu demandais, Simone, pourquoi protéger la forêt? contre qui ou quoi? Écoute. Quand il se fait une expédition d'or monnayé ou en lingots, pourquoi y a-t-il des détectives armés? Parce qu'il y a là une richesse... C'est pour la même raison qu'on protège la forêt. Il y a là une richesse... qui appartient aux générations futures, nous n'en avons que l'administration et l'usufruit.

PIERROT.—Mais qui en veut à la forêt? A-t-elle donc des ennemis?

MAURICE.—Tu viens, petit cousin, d'employer un mot très juste... la forêt a des ennemis. D'abord, le feu! C'est incroyable les dommages que l'incendie a causés à nos forêts canadiennes! Mais l'éducation publique se fait... les idées changent. Autrefois, quand il y avait un incendie forestier, on se disait: c'est de la terre neuve! On oubliait que, avec le bois, la première récolte du colon était disparue... Chaque année il se fait une campagne de conférences qui produisent de bons résultats. Et puis, le Gouvernement, en vue de la protection, a divisé le territoire en districts et a établi tout un système de sapeurs-forestiers (gardes-feux). Il s'est fondé des associations privées de protection qui font, sur un territoire donné, une étroite surveillance. Surtout, pour

prévenir les incendies si désastreux, la Législature a édicté des lois relatives au brûlage des abatis et à la circulation en forêt.

SIMONE.—C'est vraiment sage, car avec les touristes que nous amènent les bonnes et belles routes construites par la Voirie, nos forêts sont plus qu'auparavant exposées.

MAURICE.—Tu parles d'or, petite sœur! C'est pour cette raison que, le long des routes, nous apercevons des affiches monitoires et des panneaux-réclames illustrés, sollicitant la prudence de tous, et avertissant d'éteindre avec grand soin tout feu de campement ou de cuisson.

PIERROT.—Dans notre école, il y a un beau calendrier... avec beaucoup d'images... et puis, la maîtresse nous lit, sur les forêts, des histoires qu'elle trouve dans *L'Enseignement Primaire.*

MAURICE.—Continue, mon Pierrot, à bien écouter ces lectures... tu finiras par entendre dire qu'on ne doit pas casser les branches d'arbres... et tu te corrigeras!

FRANÇOISE.—J'envie ta science, cousin...

MAURICE.—Voyons, Françoise, c'est toi maintenant qui te découvres un défaut... te voilà envieuse à présent...

FRANÇOISE.—Je me suis mal exprimée... je veux dire que je désirerais être savante... en forêts...

MAURICE.—Cela viendra... car tu aimes lire... et dites-moi... la forêt n'a-t-elle pas inspiré nombre d'écrivains? Souvenez-vous de la forêt qui s'avance, farouche, vers Macbeth... Chateaubriand en a fait de bien jolies descriptions... il y a même découvert le germe de l'architecture religieuse. Que dire de Rostand? Pour lui...

Le grand geste vert d'une branche pendante
Semblait, dans l'air du soir, jouer du violon.

Avec son imagination de poète, il

...Voyait, au loin dans l'or clair d'un étang
(D'un étang qui n'était peut-être qu'une mare)
Des reflets d'arbres bleus descendre en tremblotant.

Il faudra que je vous fasse lire "Les quatre saisons de la forêt" et "La féérie des bois" de Jean Nesmy... En voici un qui aime la forêt et en comprend l'intime poésie.

Connaissez-vous rien de plus beau que nos arbres canadiens tout couverts d'un givre que le soleil irise de ses rayons et qu'il transforme, incomparable orfèvre, en délicats bijoux qui durent, hélas! "l'espace d'un matin"?

MARGUERITE.—Tu vibres, cousin! J'avoue qu'il y a matière à s'enthousiasmer! Le gouvernement devrait t'envoyer comme conférencier dans les couvents... tu aurais un succès épatant!

MAURICE.—Sois sérieuse! J'aime la forêt, je crois la comprendre et voudrais que tous la comprissent comme moi. Racine a dit: "*La Foi qui n'agit point, est-ce une Foi sincère?*" J'ai foi aux destinée de notre Province... et je veux faire tout mon possible pour que ces destinées soient de plus en plus brillantes. Je veux que ma vie soit utile; le mot d'ordre de toute ma vie qui ne veut pas être vaine, c'est: Servir!

TOUS.—Bravo! Bravo!

MAURICE.—Et pour *servir* il faut travailler ferme à diriger de plus en plus l'attention publique vers les problèmes qui intéressent l'avenir de notre province. La protection forestière est un tel problème et non des moindres!

SIMONE.—Ah! si nos compagnes t'entendaient! Ton éloquence les gagnerait... comme elle nous a gagnées! Nous nous engageons à travailler toujours pour protéger nos forêts et les conserver pour nos arrières-neveux. Longue vie à nos forêts et bon succès à ceux qui s'occupent de la protection!

SERVICE DE LA PROTECTION DES FORÊTS,
Ministère des Terres et Forêts, Québec.

COMPOSITION FRANÇAISE

A l'ombre du vieux frêne.....

D'après une vieille gravure

A l'ombre du vieux frêne... Ces seuls mots évoquent devant nos yeux la scène gracieuse de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation catéchisant les petites filles huronnes et algonquines, et nous reportent doucement au berceau de la colonie naissante, alors que la vieille France chrétienne venait renouveler les gestes de Dieu en faveur de la France nouvelle.

C'est pendant la belle saison. La scène doit se passer vers 1642, alors que la Vénérable, déchargée des soucis de la supériorité, pouvait s'adonner tout entière à l'instruction de ses chères

filles indiennes. A quelques pas de l'intéressant groupe, émergeant de la forêt verdoyante qui a dû reculer ses limites, apparaît le premier Monastère bâti en 1642. Son toit pointu, orné d'un clocher, se dresse fièrement dans l'azur. Au premier plan, assise à l'ombre de l'antique frêne qui étend sur le cloître ses remeaux protecteurs, nous apercevons Marie de l'Incarnation. Autour d'elle, un groupe de petites filles sauvages semblent suspendues à ses lèvres, tellement leur attitude nous les montre attentive aux leçons de leur sainte maîtresse. De longs cheveux noirs ornent leur front et tombent sur leurs épaules. Assises à la manière sauvage, le corps replié sur les talons, elles nous paraissent de gentilles petites écolières. Deux sont debout et se tiennent drapées dans de longues couvertures. Leurs pieds sont nus. Point de ces coquillages ni de ces plumes d'oiseaux multicolores dont se parent les femmes indiennes: on sent que la lumière du christianisme est déjà entrée dans ces âmes et avec elle la simplicité évangélique qui se manifeste dans leur mise. Quelques-unes sont charmantes de simplicité, telle cette petite dont la main repose sur le sol et qui va bientôt se dresser sur ces pieds agiles pour interroger sa maîtresse et peut-être même.., pour sauter par-dessus la palissade qui borne l'enclos et courir à travers les grands bois. Marie de l'Incarnation voit avec bonheur se réaliser les promesses que Dieu lui avait faites jadis. Un livre ouvert sur les genoux—sans doute le catéchisme qu'elle avait composé en langue algonquine et huronne—et la main levée, elle semble proclamer une vérité de notre sainte religion. Ses yeux rayonnent de ce feu intérieur qui consume son cœur, et sa figure empreinte d'une sereine majesté nous révèle le Verbe divin qui parle par sa bouche. Heureuse de se trouver au milieu de ce groupe de néophytes qu'elle disait "porter dans son cœur", elle n'aspire qu'à former en elles l'image du Christ.

Une douce émotion nous saisit en regardant cette gravure si expressive dans sa naiveté. L'illustre religieuse qui instruit avec une bonté toute maternelle de pauvres filles sauvages, est cette mère héroique qui abandonna son fils unique et bien-aimé, encore dans l'enfance, et franchit l'océan pour venir se livrer ici aux rudes labeurs de l'apostolat. C'est celle-là même que Bossuet a pu surnommer avec vérité la Thérèse du Nouveau-Monde.

Si j'avais vécu en ce temps-là, il m'aurait été bien agréable d'assister au catéchisme de notre Vénérable Mère. Je me serais glissée derrière ses jeunes élèves, mais si doucement qu'aucune ne m'aurait aperçue. Bien attentivement, j'aurais écouté ses paroles, mais je crois, qu'à la fin, j'aurais tiré le petit pied queje vois sortir de la couverture dont s'enveloppe une des plus mignonnes de ces fillettes. Elle me paraît si attentive aux leçons de la sainte Mère que j'aurais eu probablement de la peine à la distraire.

ÉLÈVE DE 2ÈME ANNÉE,
École normale de Rimouski.

LECTURE EN CLASSE (6e, 7e et 8e années)

L'économie (1)

C'est l'éducation, par le précepte et la pratique, qui est la dernière ligne de défense contre le flot envahisseur de la cupidité; les énergies des enfants ne se forment pas dans la molesse du luxe. L'économie bien entendue s'acquiert dans la famille et devrait être inscrite au programme du tous ceux qui s'occupent de la formation et de l'éducation de l'enfance. Elle consistera donc dans la disposition raisonnable et intelligente d'un budget de manière à en tirer le meilleur parti possible. Les enfants peuvent y être habitués de bonne heure, en leur laissant, par exemple, le libre emploi de leur petit argent de poche et en leur donnant ensuite les avis nécessaires si cet argent n'a pas été dépensé avec la sagesse voulue.

Rien ne contribue davantage au bien-être de la classe salariée que cette économie bien entendue et sagement exercée. Avec un budget modeste, des ressources limitées elle fait que l'abondance semble toujours régner; elle fait discerner où et comment il convient d'appliquer ces ressources. Ce n'est pas en menant une vie large et en jouissant d'un luxueux confort inconnu dans le passé et dont nos pères ont ignoré la nécessité, que nous acquerrons un bonheur et une prospérité durable.

La facilité du gain comporte, à la longue, une démoralisation certaine qui indique un abaissement du niveau de la civilisation. Si à l'heure actuelle il est impossible de faire revenir la société aux jours économes d'il y a vingt ou trente ans, au moins ne facilitons pas la poussée vers une prodigalité et un luxe excessifs qui fatalement finiront par nous conduire à la perte de notre patrimoine.

---

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de décembre 1927 et février 1928.

DOCUMENTS OFFICIELS

COMITÉ CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Procès-verbal de la session du mois de mai 1928

Séance du 9 mai 1928.
(*Avant-midi*).

PRÉSENTS:—L'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant, président; Son Éminence le Cardinal Raymond-Marie Rouleau; Mgr Georges Gauthier, administrateur du diocèse de Montréal; Sa Grandeur Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa; Mgr l'évêque de Nicolet, Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr l'évêque de Valleyfield, Mgr l'évêque de Gaspé. Mgr l'évêque de Mont-Laurier, Mgr l'évêque d'Haileybury, Mgr l'évêque de Sherbrooke, Mgr l'évêque de Rimouski, Mgr Alfred-O. Courtois, représentant Mgr l'évêque des Trois-Rivières, Mgr E. Lapointe, représentant Mgr l'évêque de Chicoutimi, Mgr Zéphirin Lorrain, représentant Mgr l'évêque de Pembroke, Mgr. E. Dugas, représentant Mgr l'évêque de Joliette, le révérend Père L. Vincent, représentant Mgr le vicaire-apostolique du Golfe-Saint-Laurent; l'honorable Dr J. J. Guerin. l'honorable juge J.-E. Robidoux, l'honorable Hector Champagne, l'honorable juge J.-M. Tellier, l'honorable juge Hyacinthe-A. Fortier, M. Jules-Édouard Prévost, M. J.-P. Labarre; M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Nérée Tremblay, M. Napoléon Brisebois et M. Lionel Bergeron, secrétaire-adjoint.

Lecture de lettres de Mgr l'évêque de Chicoutimi, de Mgr l'évêque de Pembroke, de Mgr l'évêque des Trois-Rivières, de Mgr l'administrateur du diocèse de Joliette, de Mgr le vicaire-apostolique du Golfe-Saint-Laurent, déléguant respectivement Mgr E. Lapointe, Mgr Zéphirin Lorrain, Mgr Alfred-O. Comtois, Mgr E. Dugas, le révérend Père L. Vincent, pour les représenter à cette session.

La séance est ouverte par la récitation de la prière.

Le procès-verbal de la dernière session est approuvé.

Avant de passer à l'ordre du jour, le Président rappelle la perte cruelle que le Comité a subie par le décès de Mgr Thomas-G. Rouleau, arrivé le 29 avril dernier, et, sur proposition de Son Éminence le cardinal Rouleau, secondé par Sa Grandeur Mgr Brunault, il est unanimement résolu que l'inscription suivante soit faite au procès-verbal de la présente session:

"Le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a subi une perte cruelle par la mort de Mgr Thomas-G. Rouleau, P. D., qui, pendant cinquante-deux ans, a mis au service de l'enseignement primaire, comme professeur et principal de l'École normale Laval de Québec, les lumières de sa haute intelligence et l'appoint précieux de son inlassable dévouement;

"Le Comité désire profiter de la présente occasion pour exprimer son vif regret et adresser au personnel de l'École, ainsi qu'à la famille du regretté Prélat, ses ardentes sympathies".

Mgr Comtois propose, appuyé par M. l'abbé Desrosiers, et il est résolu:

"Que le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique offre ses félicitations les plus sincères à Mgr Georges Courchesne qui vient d'être nommé évêque de Rimouski, et qui assiste pour la première fois comme évêque à une session de ce Comité".

Sur proposition de Son Éminence le Cardinal Rouleau, appuyé par M. Nérée Tremblay, il est résolu:

"Que M. l'abbé Jean-Joseph Dubé qui, depuis plusieurs années, remplit les fonctions d'assistant-principal de l'École normale Laval, soit nommé principal de la dite école pour remplacer le regretté Mgr Thomas-G. Rouleau".

Les mêmes proposent la résolution suivante qui est adoptée:

"Vu la vacance causée au Bureau Central des Examinateurs catholiques par la mort de Mgr Thomas-G. Rouleau, que M. l'abbé Joseph Ferland, du Séminaire de Québec, soit nommé pour remplir cette vacance".

Proposé par Mgr J.-S.-H. Brunault, appuyé par le nouvel évêque de Rimouski, Mgr Georges Courchesne, et résolu:

"Que la nomination de M. l'abbé Alcide Pellerin, au poste de principal de l'École normale de Nicolet, soit recommandée au Lieutenant-gouverneur en conseil, comme devant prendre effet le 1er juillet 1928".

Le sous-comité des livres de classe présente le rapport suivant, lequel reçoit l'approbation du Comité catholique:

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ DE L'EXAMEN DES LIVRES CLASSIQUES

Séance du 8 mai 1928.

PRÉSENTS:—Mgr Brunault, président, Mgr Forbes, Mgr Langlois, l'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant, l'honorable Dr J. J. Guerin, l'honorable juge J.-E. Robidoux, l'honorable Hector Champagne, M. Napoléon Brisebois, M. Lionel Bergeron, secrétaire-adjoint.

A l'ouverture de la séance, Sa Grandeur Mgr Brunault propose, vu l'élévation de Sa Grandeur Mgr Forbes au poste d'archevêque d'Ottawa où il a remplacé Sa Grandeur Mgr Émard, ancien président de ce sous-comité, que Mgr Forges lui succède également à la présidence du sous-comité. Malgré sa résistance, Mgr Forbes se rend à ce désir et accepte la charge de président.

Le sous-comité a examiné les ouvrages suivants qui lui ont été soumis:

1° "Cours pratique de dessin d'observation aux Maîtres de l'école primaire canadienne" par les Sœurs de Sainte-Croix, Saint-Laurent.—Recommandé.

2° "Elementary Physics", by Merchant and Chant".—Recommandé.

3° "Household Management", published by the Copp Clark Company, Limited.—Recommandé comme livre du maître.

4° "Abrégé d'Hygième à l'usage des écoles", par le Docteur Hector Palardy.—Recommandé.

5° "Récitations enfantines", par Mlle Idola Saint-Jean.—Recommandé comme livre du maître.

6° "Morceaux à dire", par Mlle Idola Saint-Jean.—Recommandé comme livre du maître.

7° "Tableau de la Table de Pythagore". —Non recommandé.

(Signé) † GUILLAUME FORBES, Arch. d'Ottawa,
Président.

L'honorable juge Hyacinthe-A. Fortier propose, secondé par M. Jules-Édouard Prévost, et il est résolu:

"Que Mgr Gauthier, Mgr Limoges, Mgr Courchesne, l'honorable Dr J. J. Guerin, l'honorable juge J.-E. Robidoux, l'honorable Cyrille-F. Delâge et M. Lionel Bergeron soient chargés de mettre à exécution la loi 18 Geo. V, chap. 46, créant l'Ordre du Mérite Scolaire, de préparer des règlements et d'obtenir les fonds nécessaires pour l'administration de cet Ordre".

Le rapport suivant du sous-comité chargé d'étudier les vœux du Congrès d'enseignement ménager de Saint-Pascal est adopté avec l'entente, cependant, que le vœu 15e se rapportant à la carte que pourront présenter au Bureau Central des Examinateurs catholiques les aspirantes aux brevets d'enseignement ne sera mis en vigueur qu'au cours de l'année 1928-29.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ D'ÉTUDIER LES VOEUX ÉMIS PAR LE CONGRÈS D'ENSEIGNEMENT MÉNAGER TENU A SAINT-PASCAL, EN SEPTEMBRE 1926, ET DE DONNER SON OPINION SUR L'OPPORTUNITÉ DE METTRE CES VOEUX EN VIGUEUR.

Séance du 27 février 1928.

PRÉSENTS:—Mgr J.-Alf. Langlois, président, Mgr Georges Gauthier, Mgr Georges Courchesne, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. J.-P. Labarre; M. C.-J. Magnan et M. Alphonse Desilets, membres adjoints, et M. Lionel Bergeron, secrétaire.

Après avoir étudié de nouveau les différents vœux du Congrès de Saint-Pascal, il est résolu, sur proposition de M. J.-P. Labarre, secondé par M. l'abbé L.-A. Desrosiers, d'agréer, sans changements, les vœux suivants:

1er VŒU:

"Considérant que le Comité catholique, en promulguant un programme détaillé de l'enseignement ménager conjointement avec les programmes des matières ordinaires, a fait faire un grand pas à l'enseignement ménager en cette province;

Considérant qu'après trois années d'expérience, ce programme a déjà produit d'excellents fruits et que le personnel enseignant est mieux préparé à l'appliquer;

Considérant que l'expérience acquise démontre qu'une interprétation du programme ménager s'impose maintenant:

Le Congrès demande respectueusement au Comité catholique d'accompagner ce programme d'une interprétation basée sur l'expérience acquise déterminant nettement la part faite à la théorie et à la pratique dans ledit programme".

3e VŒU:

"Considérant qu'un programme d'études est surtout efficace par le maître qui l'applique;

Considérant qu'à l'école primaire élémentaire, l'enseignement doit se donner par la titulaire de la classe en cours théorique avec démonstrations pratiques;

En conséquence, le Congrès émet le vœu suivant:

Que toutes les institutrices reçoivent la préparation nécessaire pour donner l'instruction ménagère, que cette formation des maîtresses soit de plus en plus méthodique et scientifique, par conséquent basée sur une réelle capacité pédagogique".

4e VŒU:

"Considérant que l'École normale a le devoir de former des éducatrices aptes à enseigner l'économie domestique et d'inculquer à la jeunesse rurale l'amour de la vie de la campagne, une école normale doit être spécialement aménagée et outillée pour donner cet enseignement;

Considérant les frais occasionnés par ces installations, le Congrès prie le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique de recommander au Gouvernement provincial une subvention additionnelle pour aider à défrayer les dépenses d'installation et d'organisation de l'enseignement ménager".

6e VŒU:

"Considérant que l'enseignement ménager fait partie intégrante du programme des écoles primaires élémentaires et primaires complémentaires;

Considérant que toutes ces écoles sont visitées deux fois par année par les inspecteurs primaires;

Le Congrès prie le Surintendant de l'Instruction publique de donner à ces officiers les instructions requises afin qu'au cours de leurs visites, ils s'assurent de la mise en vigueur du programme d'enseignement ménager et notent dans leurs rapports ou bulletins les résultats de leurs examens sur ce sujet".

7e VŒU:

"Considérant que la majorité des maîtresses d'écoles n'ont pas l'initiation ni la préparation voulue pour donner une éducation ménagère efficace;

Le présent Congrès émet le vœu que le Département de l'Instruction publique leur fasse donner, durant les vacances, des cours de perfectionnement d'enseignement ménager".

9e VŒU:

"Considérant que l'enseignement ménager est une des matières du programme officiel des écoles primaires de la province;

Considérant que cet enseignement vise particulièrement à attacher notre population rurale à la terre et à conserver et maintenir la famille dans les cadres de sa véritable mission;

Considérant que l'un des meilleurs moyens d'atteindre ce but est de démontrer sous une forme nouvelle toute l'importance de l'enseignement ménager aux parents et au personnel enseignant;

Ce Congrès exprime le vœu: "Que le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique et le Ministère de l'Agriculture de notre Province soient priés de multiplier: *a*) les congrès d'enseignement ménager; ou *b*) des séries de conférences sur l'enseignement ménager dans les différents centres de la Province mais plus particulièrement dans les centres ruraux".

10e VŒU:

"Dans le but d'assurer la diffusion fructueuse de l'enseignement ménager, la direction du Congrès exprime le vœu:

1. Que les commissions scolaires engagent, si possible, pour chaque école complémentaire, au moins une maîtresse pourvue d'un brevet spécial d'enseignement ménager. (Brevet d'une École normale ménagère ou d'une École supérieure d'enseignement ménager);
2. Que les institutrices munies d'un brevet de capacité ménagère soient favorisées de primes, distinction faite d'après le degré du brevet".

11e VŒU:

"Que par toutes les applications pratiques de la tenue de la maison, du blanchissage et du repassage, l'on s'efforce d'inculquer aux élèves les principes d'hygiène dont ces travaux sont la mise en pratique;

Que les détails d'une exécution raisonnée et méthodique ne soient pas sacrifiés puisqu'il s'agit (par ces exercices) non pas tant d'obtenir un service nécessaire à la maison que de donner aux enfants le goût du travail et les former à des habitudes d'ordre;

Que le temps indiqué à l'horaire des classes pour l'enseignement ménager soit exactement consacré à cette étude".

12e VŒU:

"Que la coupe soit enseignée autant que possible dans toutes les écoles primaires élémentaires par les titulaires des classes;

Que le programme soit réparti sur une série de leçons suffisamment espacées pour permettre aux enfants l'assimilation de la matière;

Que la maîtresse ne substitue pas son savoir-faire à l'habileté de l'élève dans les exercices pratiques de coupe et de confection, mais qu'elle guide et encourage ses efforts".

13e VŒU:

"I. Considérant que l'intempérance cause les plus graves désordres dans les familles;

Considérant qu'au point de vue social et moral, l'intempérance est un mal qu'il convient de combattre dans les familles et à l'école;

Le Congrès émet le vœu:

1. Que les mères de familles favorisent avec constance la pratique de la tempérance dans les familles afin d'en assurer le bonheur et la prospérité;
2. Que dans les écoles, à l'occasion de la leçon de l'enseignement ménager, les maîtres fassent connaître aux élèves les effets désastreux de l'alcool au point de vue physique et moral;

II. Considérant que les bonnes lectures au foyer sont un précieux élément de culture intellectuelle et morale;

Considérant qu'il est du devoir de la mère de famille, de concert avec son époux, de surveiller et de diriger les lectures de ses enfants: livres, revues et journaux qui entrent dans la famille;

Considérant qu'à notre époque les mauvais livres, les revues risquées et les journaux trop libres circulent librement et que le contrôle est insuffisant et parfois nul;

Le Congrès émet le vœu: "Que dans toutes nos familles catholiques, la mère remplisse avec vigilance tout son rôle de gardienne de la morale du foyer en surveillant activement les lectures de ses enfants et qu'elle-même (ainsi que le père) donne l'exemple en lisant des livres, revues et journaux qui, non seulement, respectent la religion et la morale, mais se font encore un devoir de favoriser l'une et l'autre et de les étendre au besoin".

14e VŒU:

"Pour le triomphe de la modestie chrétienne dans les vêtements, nous demandons:

Aux maîtresses et aux élèves:

1. Une prière par jour, prière courte, mais instante, et faite en commun, à cette intention;

Aux maîtresses d'enseignement ménager:

2. De se servir de tous les moyens mis à leur disposition pour créer une mentalité dans ce sens, faire l'éducation de leurs élèves, leur former une conscience droite et ferme;

Aux élèves:

3. La formation d'une ligue sérieuse, efficace contre l'immodestie des vêtements".

Les autres vœux sont modifiés comme suit:

2e VŒU:

"Que l'honorable Surintendant prie Nos Seigneurs les évêques lors de la prochaine session du Comité catholique, d'insister auprès des curés de chaque paroisse pour que l'enseignement ménager reçoive, dans leurs écoles, une attention spéciale et qu'ils encouragent leurs institutrices à profiter des avantages qu'offrent les cours de vacances donnés à l'Institut pédagogique de Montréal".

5e VŒU:

"Que les commissions scolaires soient fortement invitées à favoriser de plus en plus cet enseignement, même dans les écoles primaires élémentaires, en 3e et en 4e années, et plus particulièrement en 5e années et en 6e années, avec introduction de la partie pratique en ces deux dernières années".

8e VŒU:

"Attendu que pour donner l'enseignement ménager avec profit, il importe que l'institutrice, même celle qui est qualifiée pour cet enseignement, ait à sa disposition un bon manuel d'économie domestique;

Attendu que les ouvrages intitulés: "*L'Économie domestique à l'École primaire et la Cuisine raisonnée*", de la Congrégation de Notre-Dame, déjà approuvés par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, répondent à ces besoins:

Ce Congrès émet le vœu que les commissions scolaires fournissent gratuitement ces dits livres et autres traités approuvés et jugés propres à rendre service à cet enseignement à chacune des institutrices des écoles sous leur contrôle".

15e VŒU:

"Que le Bureau central fasse constater les connaissances pratiques ménagères par les institutions ou écoles (pour leurs élèves) qui préparent les aspirantes aux examens du Bureau central en accordant 8 points pour la pratique ménagère, laquelle pratique sera attestée par une carte signée par la supérieure ou directrice de l'institution ou école; cette note accordée pour la pratique de l'enseignement ménager comptera dans le résultat général des examens; les aspirantes qui ne seront point pourvues de la carte constatant les connaissances pratiques ménagères devront subir, par écrit, un examen supplémentaire d'ordre pratique sur l'enseignement ménager devant le Bureau central; toutes les aspirantes seront libres, néanmoins, de se pourvoir du certificat (carte) de pratique ménagère ou de subir seulement l'examen supplémentaire devant le Bureau central".

16e VŒU:

"Attendu que les écoles dites "ménagères régionales" reçoivent à une époque déterminée ou au cours des vacances, les institutrices tant religieuses que laïques qui désirent s'initier à l'enseignement ménager:

Ce Congrès émet le vœu que ces écoles aient le droit de préparer aux certificats et aux brevets d'aptitudes à l'enseignement ménager, à la condition d'avoir été reconnues au préalable par le ministère de l'Agriculture comme écoles ménagères régionales et d'avoir suivi le programme approuvé par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique pour les Écoles ménagères régionales. Un certificat élémentaire sera accordé après un premier stage de vacances; un certificat supérieur, après un deuxième stage de vacances.

Un brevet élémentaire sera accordé aux personnes déjà pourvues du brevet élémentaire du Bureau central ou d'une École normale, après avoir suivi les cours d'une école ménagère régionale pendant une année supplémentaire et un brevet supérieur, après deux années sup-

plémentaires; un brevet supérieur sera accordé aux personnes déjà pourvues d'un brevet supérieur du Bureau central ou d'une école normale, après avoir suivi les cours d'une école ménagère régionale pendant une année supplémentaire.

Les certificats et les brevets d'aptitudes à l'enseignement ménager seront accordés par le Surintendant de l'Instruction publique, sur la recommandation de l'Inspecteur de l'enseignement ménager et conformément aux règlements que le Comité catholique édictera à cette fin".

Il est ensuite proposé par M. C.-J. Magnan, appuyé par M. le chanoine Courchesne, et il est résolu unanimement:

"Attendu qu'à ses séances des 18, 19 mars et 18 avril 1927, ce sous-comité a approuvé le 16ème vœu du Congrès de Saint-Pascal, vœu concernant les Écoles ménagères régionales;

Attendu qu'il est opportun que quelques Écoles ménagères régionales soient au plus tôt reconnues dans l'intérêt de l'enseignement ménager;

Ce sous-comité verrait avec plaisir le Comité catholique faire les démarches nécessaires afin de s'assurer, auprès du Ministère de l'Agriculture, si les écoles de Sainte-Martine, de Montebello, du Sutton, de Sainte-Ursule, ainsi que l'école ménagère des Sœurs Grises de la rue Mathieu, à Montréal, sont dans les conditions requises, au point de vue technique, pour obtenir du Comité catholique le titre d'Écoles ménagères régionales, lorsque les règlements dudit Comité lui permettront d'accorder ce titre".

Mgr J.-Alfred Langlois, donne lecture d'une lettre signée par Mgr J.-C. Allard, P. A. curé de Sainte-Martine, et par M. l'abbé M. Chamberland, curé de Montebello, lettre que le sous-comité transmet au Comité catholique avec ce rapport.

(Signé) † J.-Alfred Langlois, Év. de Valleyfield,
Président.

(Signé) Lionel Bergeron,
Secrétaire.

Le rapport suivant est adopté:

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ, A LA SESSION DE SEPTEMBRE 1927, DE S'ENQUÉRIR SI LE PROGRAMME D'ÉTUDES DANS LE DISTRICT DE MONTRÉAL EST TROP CHARGÉ ET, DANS L'AFFIRMATIVE, DE PROPOSER LES CHANGEMENTS DÉSIRABLES

Séance du 16 avril 1928.

Présents:—Mgr Alf.-O. Comtois, président pro tempore, l'honorable Cyrille-F. Delâge, l'honorable Dr J. J. Guerin, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. J.-P. Labarre, M. le Dr E.-J. Kennedy et M. Lionel Bergeron, secrétaire.

Les directeurs-secrétaires des quatre districts scolaires de Montréal que le sous-comité avait priés de consulter le personnel enseignant sous leur contrôle sur la valeur du programme d'études actuellement en vigueur ayant présenté leurs rapports, le secrétaire en donne communication.

L'opinion exprimée dans ces rapports indiquerait que le programme pour la 3e année et plus particulièrement pour la 4e année est trop chargé et qu'il vaudrait mieux répartir le programme de ces deux années sur trois ans.

Le sous-comité, après avoir étudié longuement la question qui lui est soumise, trouve bien fondées la plupart des observations contenues dans les rapports de MM. les directeurs-secrétaires, mais, pour les raisons énumérées ci-après, croit qu'il n'y a pas lieu, pour le moment du moins, de modifier le programme actuel.

Ce programme n'étant en vigueur que depuis quelques années, on n'a pas eu le temps nécessaire de le mettre suffisamment à l'épreuve pour y apporter des changements. L'interprétation de ce programme doit être faite de façon à favoriser davantage l'enseignement des matières essentielles en apportant une attention moindre aux matières accessoires. Comme le plus grand nombre des enfants quittent l'école après la 4e année, ces enfants posséderaient une somme de connaissances encore moins considérable si on prolongeait d'un an le programme des 3e et 4e années, car ils ne prolongeraient certainement pas d'une année leur séjour à l'école. Ce prolongement du programme n'empêcherait pas d'ailleurs un certain nombre d'élèves moins bien doués de doubler leurs classes.

Le sous-comité prie le Comité catholique d'adresser au personnel enseignant, par l'intermédiaire du département de l'Instruction publique, les recommandations suivantes:

Que les instituteurs et les institutrices étudient sérieusement la direction pédagogique qui accompagne le programme d'études contenu dans les "Règlements du Comité catholique" et qu'ils s'en inspirent sans cesse dans leur enseignement.

Que l'instruction religieuse, la langue maternelle, la lecture, l'écriture, la langue seconde et le calcul soient enseignés d'une manière tellement pratique et avec un tel soin que l'enfant, même après la 4e année, puisse bénéficier dans la lutte pour la vie de ces connsaisances ainsi acquises.

Pour faire comprendre encore mieux au personnel enseignant l'importance qu'il faut attacher à ces matières, que recommandation soit faite aux personnes qui font subir les examens de fin d'année de ne questionner les élèves que sur les matières plus haut mentionnées.

(Signé ALFRED-ODILON COMTOIS,
Év. de Barca, Auxiliaire,
Président.

(Signé) LIONEL BERGERON,
Secrétaire.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ, A LA SESSION DE SEPTEMBRE 1927, D'ÉTUDIER L'OPPORTUNITÉ D'AJOUTER AU PROGRAMME DU COURS COMPLÉMENTAIRE PRÉSENTEMENT EN VIGUEUR, UN PROGRAMME POUR LES CLASSES DE 9e, de 10e et de 11e ANNÉES.

Séance du 23 avril 1928.

PRÉSENTS:—Mgr Alph.-Em. Deschamps, président, Mgr Alfred-O. Comtois, l'honorable Cyrille-F. Delâge, l'honorable Dr J. J. Guerin, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. J.-P. Labarre, le Dr E. J. Kennedy et M. Lionel Bergeron, secrétaire.

Les révérends Frères W.-F. Coderre et Joseph Piédalue, des Clercs de Saint-Viateur, assistent aussi à cette séance et fournissent de précieux renseignments sur la préparation et l'application d'un programme pour les classes de 9e, de 10e et de 11e années.

Après avoir sérieusement étudié le projet qui lui est soumis, le sous-comité décide de prier les institutions, au nombre de 184 dans la province, qui donnent actuellement ces cours de 9e, de 10e et de 11e années de lui soumettre le programme dont elles se servent et de bien vouloir lui faire part aussi de toutes les suggestions concernant l'élaboration définitive de ce programme des 9e, 10e et 11e années.

Le sous-comité rapporte donc progrès et prie le Comité catholique de le continuer dans ses fonctions.

(Signé) Mgr ALPH.-EM. DESCHAMPS,
Président.

(Signé) LIONEL BERGERON,
Secrétaire.

Ce rapport reçoit l'approbation du Comité catholique et le sous-comité est continué dans ses fonctions.

Le rapport du sous-comité chargé de reviser la liste des livres recommandés est aussi approuvé et le Comité catholique autorise l'impression d'une nouvelle liste dont le coût sera payé à même ses fonds.

L'étude des vœux émis par les inspecteurs d'écoles, lors de leur Congrès du mois de janvier dernier, est remise à la session de septembre prochain.

Ces vœux sont les suivants:

VŒU No 7, par M. J.-A. PAQUIN

CONCERNANT L'ENGAGEMENT DES SOUS-MAÎTRESSES.

"Attendu que la pratique de l'enseignement d'accord avec la théorie pédagogique démontre qu'il est très difficile de conduire avec succès une classe composée d'au-delà de quatre divisions:

Ce congrès émet le vœu suivant: Que l'aticle 30 des Règlements du Comité catholique soit amendé en y ajoutant les mots suivants après la première phrase: Toutefois, s'il y a des élèves dans le cours supérieur, c'est-à-dire en 5ème ou 6ème année, les commissaires sont tenus d'engager un sous-maître ou une sous-maîtresse dès que la présence moyenne durant l'année précédente aura excédé 30 élèves".

VŒU No 10, par M. J.-E. BOILY

CONCERNANT LES MOYENS A PRENDRE POUR FAVORISER UN ENSEIGNEMENT AGRICOLE EFFICACE DANS LES ÉCOLES DE LA CAMPAGNE.

"Attendu qu'il importe de développer chez nos fils de cultivateurs l'amour de la terre et de la profession agricole;

Attendu qu'à cette fin, il est nécessaire de leur donner des écoles appropriées à leurs besoins;

Attendu que ces écoles requièrent des professeurs spécialement qualifiés et une organisation propre à permettre certains travaux de démonstration;

Attendu que, dans notre opinion, semblables écoles ne peuvent être établies par les commissions scolaires sans l'assistance du gouvernement; ce Congrès émet le vœu suivant:

1° Qu'une formation plus complète soit donnée aux instituteurs relativement à l'enseignement agricole; et, qu'à cette fin, on adjoigne un ingénieur agricole au personnel enseignant de chaque école normale de garçons et que le cours de ces écoles soit prolongé d'une année;

2° Qu'une subvention soit accordée à toute école de garçons qui donne l'enseignement rural et que le Gouvernement favorise d'une aide spéciale les écoles complémentaires où l'on aura organisé la section agricole".

VŒU No 11, par M. J.-A. PAQUIN

CONCERNANT LE CERTIFICAT D'ÉTUDES.

"Attendu que le Comité catholique a déjà approuvé la création du certificat d'études primaires, le Congrès émet le vœu que ce certificat d'études primaires soit établi le plus promptement possible".

Session du 9 mai 1928.
(*Séance de l'après-midi*)

PRÉSENTS:—L'honorable Cyrille-F. Delâge, président, Mgr l'évêque de Nicolet, Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr l'évêque de Valleyfield, Mgr l'évêque de Gaspé, Mgr l'évêque de Mont-Laurier, Mgr l'évêque d'Haileybury, Mgr l'évêque de Sherbrooke, Mgr l'évêque de Rimouski, Mgr Alfred-O. Comtois, Mgr E. Lapointe, Mgr Zéphirin Lorrain. Mgr E. Dugas, le révérend Père L. Vincent; l'honorable juge J.-M. Tellier, M. Jules-Édouard Prévost, M. J.-P. Labarre; M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Nérée Tremblay, M. Napoléon Brisebois et M. Lionel Bergeron, secrétaire-adjoint.

Le Comité catholique ayant pris connaissance d'une lettre de Mgr P.-J.-A. Lefebvre, P.A., qui formule la demande, avec des raisons à l'appui, de l'établissement d'une école ménagère régionale bilingue à Sherbrooke, il est résolu, sur proposition de Mgr Gauthier et de Mgr Gagnon, secondés par Mgr Brunault et M. Prévost:

"Que le sous-comité chargé d'étudier les vœux du Congrès d'enseignement ménager de Saint-Pascal soit maintenu en existence, que la lettre de Mgr Lefebvre lui soit référée et qu'il ait mission de faire des démarches auprès du ministère de l'Agriculture pour faire reconnaître certaines institutions comme écoles ménagères régionales et de préparer des règlements pour ces écoles".

A la demande de Mgr Lorrain, l'étude de la question soulevée par M. l'abbé John-J. Sammon, curé de North Onslow, au sujet de la situation scolaire dans le comté de Pontiac, est remise à plus tard.

Le Comité prend ensuite connaissance d'une lettre et d'un mémoire de M. Antonio Perreault, C. R., sur notre régime scolaire et sur un jugement du Conseil privé relatif aux

juifs, aux catholiques et aux protestants. La lecture de ces documents provoque un débat intéressant auquel prennent part Mgr Gauthier, Mgr Ross, Mgr Courchesne et l'honorable juge J.-M. Tellier. Ce dernier, avec un sens légal tout à fait remarquable, fait un clair exposé de notre système scolaire et de la loi en vertu de laquelle il fonctionne.

Des remerciements et des félicitations sont alors offerts à l'honorable juge Tellier ainsi qu'à M. Perrault, et, sur proposition de Mgr Gauthier, secondé par Mgr Gagnon, la résolution suivante est adoptée:

"Que le Comité catholique s'intéresse à la question qui lui a été soumise et que Mgr Gauthier réunisse, avant le mois de septembre prochain, quelques membres du Comité afin d'étudier avec eux cette question et d'aviser aux moyens à prendre pour éviter toute mesure qui pourraient être nuisible à notre organisation scolaire".

La requête du "Comité des Femmes pour l'Éducation" qui demande que les femmes soient éligibles au Conseil de l'Instruction publique et à la charge des commissaires d'écoles est de nouveau considérée comme non opportune par le Comité catholique.

L'étude de la requête de "l'Association des Écoles rurales catholiques de la Province qui réclame l'amélioration du sort des institutrices est remise à la session du mois de septembre prochain.

Une lettre des inspecteurs d'écoles demandant l'augmentation de leur traitement est communiquée au Comité qui se déclare très favorable à cette requête et prie le Surintendant de continuer ses démarches auprès des honorables Premier Ministre et Secrétaire de la Province afin que les inspecteurs voient leurs vœux exaucés.

Le curé et les marguilliers de la paroisse de Saint-Joseph de Québec, ayant demandé au Comité catholique d'intervenir auprès des commissaires pour qu'une école soit construite dans cette paroisse, le Surintendant est chargé de rencontrer les commissaires à ce sujet.

Il est ensuite proposé par Mgr Brunault, secondé par M. Nérée Tremblay, et résolu:

"Que le traitement annuel du secrétaire-adjoint du Comité catholique, qui remplit depuis trois ans les fonctions de secrétaire dudit Comité, soit porté à six cents piastres par année, à compter du 1er juillet 1927".

Cette dernière résolution est adoptée:

"Attendu que plusieurs sous-comités nommés par le Comité catholique travaillent actuellement à faire des règlements pour les écoles ménagères régionales, à préparer un programme pour les classes de 9e, de 10e et de 11e années, à vérifier le bien-fondé des plaintes relatives à la surcharge du programme d'études pour le district de Montréal, etc., etc.,;

Attendu que le travail à faire est considérable et exige des dépenses pour impressions, etc.;

Attendu que des em ployés du département de l'Instruction publique doivent contribuer à ce travail en dehors des heures de bureau pour aider aux sous-comités;

Il est résolu, sur proposition de Mgr J.-S.-H. Brunault, secondé par Mgr Louis Rhéaume. "Que la somme nécessaire soit prise à même les fonds du Comité catholique afin d'indemniser les membres des sous-comités, ainsi que les employés du département, à la discrétion de l'honorable Surintendant de l'Instruction publique".

Et la séance est ajournée, la prochaine réunion devant avoir lieu le 26 septembre prochain, quatrième mercredi de ce mois.

(Signé) Lionel Bergeron,
Secrétaire-adjoint.

BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

Diplômes décernés en juin 1927

(Élémentaires, suite et fin)

CHAPEAU

ÉLÉMENTAIRE ANGLAIS.—*Satisfaisant:*—Kelly, Helen-Mary; McGuire, Loretto; Poirier, Mary-Annie-Alice;

ÉLÉMENTARIE ANGLAIS.—*Distinction:* Ryan, Mary-Helena; Nephin, Mary-Regina; Healy, Catherine-Mary-Veronica; McDonald, Mary-Cora.

ÉLÉMENTAIRE ANGLAIS ET FRANÇAIS.—*Satisfaisant:*—Blais, Maria-Anna.

ÉLÉMENTAIRE ANGLAIS ET FRANÇAIS.—*Distinction:*—Carroll, Laura-Mae; Demers, Delia.

GRANDE-RIVIÈRE

ÉLÉMENTAIRE FRANÇAIS.—*Satisfaisant:*—Beaudoin, Marie-Lucienne; Duguay, Alexina; Couture, Marie-Florence.

ÉLÉMENTAIRE FRANÇAIS.—*Distinction:*—Ahern, Marie-Marguerite; Hautcœur, Marie-Régina-Desneiges; Couture, Adéline; Collin, Marie-Marthe-Elise.

ÉLÉMENTAIRE ANGLAIS ET FRANÇAIS.—*Satisfaisant:*—Crossman, Cor a.

ÉLÉMENTAIRE FRANÇAIS ET ANGLAIS.—*Distinction:*—Beliveau, Eugénie.

ÉLÉMENTAIRE ANGLAIS ET FRANÇAIS.—*Distinction:*—Michel, Clara-Ann; Roussel, Mary-Thérèse; Loiselle, Marie-Albina; Condon, Mary-Ann-Marguerite; Cahill, Rita.

LAPRAIRIE

ÉLÉMENTAIRE FRANÇAIS.—*Satisfaisant:*—Guindon, J.-Arthur; Robitaille, J.-Geo.-Onésime; Grandbois, Jean-Louis; Ayotte, Gabriel-Benoît; Turmel, J.-William.

ÉLÉMENTAIRE FRANÇAIS.—*Distinction:*—Sénécal, J.-Jean-Ls.-Roger; Hamelin, Antoine; Joncas, Rosario-Jos; Barsalou, J.-Georges; Julien, J.-Constant-Fleury; St-Onge, Ls.-J.-Armand; Demers, Wilfrid-René-Ed.

ÉLÉMENTAIRE FRANÇAIS ET ANGLAIS.—*Satisfaisant:*—Laurin, Roland.

ÉLÉMENTAIRE FRANÇAIS ET ANGLAIS.—*Distinction:*—Julien, Ernest; Rainville, Geo.-Henri; Boucher, J.-Elphège; Hamel, J.-Rodolphe-Onil; Labelle, J.-Toussaint-Gabriel; Paquin, Alfred; Lalonde, J.-Abel-Albany; Lambert, J.-Geo.-Adélard; Boucher, Nap.-Léopold; Meek, J.-Fred-Eusèbe; Bonneau, Alfred-J.-Emile; Mitchell, Paul-J.-Eugène; Monette, Jos.-Jean-Bte.-Paul; Gingras, Henri-J.-Michel; Richard, Léo-J.-Noël; Roy. J.-Albert-Maurice; Lafrenière, J.-Alf.-Auguste; Lefebvre, Stephen-Arthur.

ST-VINCENT-DE-PAUL

ÉLÉMENTAIRE FRANÇAIS.—*Satisfaisant:*—Roy, Laurent (Fr.-Pierre-Laurent).

ÉLÉMENTAIRE FRANÇAIS.—*Distinction:*—Potts, Fernand (Fr. Victor-Robert).

ÉLÉMENTAIRE FRANÇAIS ET ANGLAIS.—*Satisfaisant:*—L'Ecuyer, Louis (Fr. Louis-Aurèle).

ÉLÉMENTAIRE FRANÇAIS ET ANGLAIS.—*Distinction:*—Poulin, Josaphat (Fr. Simon-Justin).

STE-ANNE-DES-MONTS

ÉLÉMENTAIRE FRANÇAIS.—*Satisfaisant:*—Deschênes, Marie-Annette; Chenel, Marie-Louise-Eva; Houle, Marie-Aline; Morin, Rose-Alida; Roy, Marie-Joseph.

ÉLÉMENTAIRE FRANÇAIS:—*Distinction.*—Lévesque, M.-Louise-Emma-Jeanne ; Fournier, Odile.

AMOS

ÉLÉMENTAIRE FRANÇAIS.—*Satisfaisant:*—Dubreuil, Liana; David, Yolande; Moffette, Auréa; Carpentier, Béatrice; Vadeboncœur, Georgette; Beaudry, Marguerite.

ÉLÉMENTAIRE FRANÇAIS.—*Distinction:*—Paradis, Anne-Marie; Petit, Germaine; Dubreuil, Marie-Thérèse; Roy, Diane; Cossette, Gloria; Gauthier, Antoinette; Trudel, Magella; St-Onge, M.-Annette-Cécile; Corriveau, Aurore.

ÉLÉMENTAIRE FRANÇAIS ET ANGLAIS.—*Distinction:*—Lavoie, Marie-Cécile-Alberta.

HAVRE-AUX-MAISONS

ÉLÉMENTAIRE FRANÇAIS.—*Satisfaisant:*—Bouffard, Alida; Arseneau, Émérentienne; Arseneau, Florence.
ÉLÉMENTAIRE FRANÇAIS.—*Distinction:*—Lapierre, Marie-Anne; Dérasp, Alvina; Giffard, Marie-Louise.
ÉLÉMENTAIRE FRANÇAIS ET ANGLAIS.—*Distinction:*—Carbonneau, Hénédine.

HAVRE-ST-PIERRE

ÉLÉMENTAIRE FRANÇAIS.—*Satisfaisant:*—Généreux, Irène; Picard, Marie-Anne.
ÉLÉMENTAIRE FRANÇAIS.—*Distinction:*—Martin, Yvonne ; Porlier, Marie-Louise-Anna; Landry, Marie-Bernadette; Cormier, M.-Anna; Boudreau, Germaine.

TADOUSSAC

ÉLÉMENTAIRE FRANÇAIS.—*Distinction:*—Tremblay, Yvonne-Florence.

PORT-MENIER

ÉLÉMENTAIRE FRANÇAIS.—*Satisfaisant:*—Girard, Léonie; Duguay, Eugénie.
ÉLÉMENTAIRE FRANÇAIS.—*Distinction:*—Le Blancq, Odile.

MATANE

ÉLÉMENTAIRE FRANÇAIS.—*Satisfaisant:*—Roy, Léonie; Dubé, Jeanne-Berthe; Marcheterre, Adrienne; Bouchard, Marie-Louise; Ratté, Thérèse.
ÉLÉMENTAIRE FRANÇAIS.—*Distinction:*—Desrosiers, Marguerite; Turcotte, Marie-Anne; Roy, Antonia; Couillard, Antoinette; Fortin, M.-Paule; Caouette, Julie-Marguerite; Dion, Amanda; Desrosiers, Yvonne; Lamontagne, Marie-Marthe; Garon, Yvonne; Denis, Azilda; Otis, Marie-Albine.

RIVIÈRE-AU-RENARD

ÉLÉMENTAIRE FRANÇAIS.—*Satisfaisant:*—Samson, Gratia.
ÉLÉMENTAIRE FRANÇAIS.—*Distinction:*—Tapp, Aurélie.

BONAVENTURE

ÉLÉMENTAIRE FRANÇAIS.—*Satisfaisant:*—Beaulieu, Marie-Jeanne; Roussy, Rose-Anna.
ÉLÉMENTAIRE FRANÇAIS.—*Distinction:*—Thériault, Marie-Rose-de-Lima ; Huard, Marie-Laetitia; Arsenault, Anne-Marie; Gauthier, Lauretta; Nadeau, Anita; Babin, Claire; Bourque, Irène; Poirier, Yvonne.

MANIWAKI

ÉLÉMENTAIRE FRANÇAIS.—*Satisfaisant:*—Emond, Georgianna; Marois, Jeanne.
ÉLÉMENTAIRE FRANÇAIS.—*Distinction:*—Clément, Yvette; Millejours, Délica.
ÉLÉMENTAIRE FRANÇAIS ET ANGLAIS.—*Distinction:*—Durocher, Stella; Riendeau, Albert.

NOTRE-DAME-DU-LAC

ÉLÉMENTAIRE FRANÇAIS.—*Satisfaisant:*—Raymond, Marie-Antoinette; Landry, Marie-Emiliane-Eva; Boucher, Marie-Aline-Germaine; Ethier, M.-Jeanne; Malenfant, Marie; Desbiens, Irène.

VILLE-MARIE

ÉLÉMENTAIRE FRANÇAIS.—*Satisfaisant:*—Bellehumeur, Laurette; Péloquin, Gérard; St-Jean, Béatrice; Jacques, Jeannette; Loiselle, Auguste.
ÉLÉMENTAIRE FRANÇAIS.—*Distinction:*—Touzin, Béatrice; Clermont, Eustelle; Dumulon, Marie-Blanche; Ethier, Berthe; Drolet, Marie; Gagnon, Marie-Ange; Jodouin, Laurette; Merleau, Marie-Rose; Belliard, Marcel; Bellemare, Mathilde; Lafrenière, Solange; Lafontaine, Théodora; Lafrenière, Claire; Lafortune, Albert.
ÉLÉMENTAIRE FRANÇAIS ET ANGLAIS.—*Satisfaisant:*—Comeau, Annette.
ÉLÉMENTAIRE FRANÇAIS ET ANGLAIS.—*Distinction:*—Provencher, Jeanne.

STE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

ÉLÉMENTAIRE FRANÇAIS.—*Satisfaisant:*—Boucher, Angéline; Robitaille, Marie-Alberta; Bérubé, Marie-Joséphine; Bonenfant, Emélia; Pelletier, Marie-Jeanne; Martin, Eugénie; Nadeau, Rose-Léa; Drapeau, Marie-Marthe; Guy, Aurena; Bélanger, Rose; Laforest, Antoinette; Bélanger, Anne-Marie; Gagnon, M.-Jeanne; LeBel, Valentine; Lévesque, Yvonne.

ÉLÉMENTAIRE FRANÇAIS.—*Distinction:*—Pelletier, Germaine; St-Pierre, Marie-Anne; Lemieux, Fernande; Marier, Anna-Lucia; Mercier, Madeleine; St-Pierre, Simonne.

FORT-COULONGE

ÉLÉMENTAIRE ANGLAIS.—*Satisfaisant:*—O'Brien, Rose-Mary-Velma; Turgeon, Marie-Rose; Murphy, Annie-Marguerite; Ferrigan, Mary-Agnes; Lafrance, Katherine-Lilie-Ann.

ÉLÉMENTAIRE ANGLAIS.—*Distinction:*—McGuire, Ethel; Stafford, Adeline.

ÉLÉMENTAIRE FRANÇAIS ET ANGLAIS.—*Satisfaisant:*—Lévesque, Gertrude.

BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

Pour la session de juin 1929

PÉDAGOGIE

Voir programme des écoles normales, pages 187, 190, 193 et 194 des *Règlements du Comité catholique.* Quant aux ouvrages à consulter, voir *L'Enseignement Primaire* de juin 1927, page 655.

"Histoire de la Pédagogie" au Brevet supérieur: étudier dans l'*Histoire de la Pédagogie* de Riboulet: "Le P. Grégoire Girard", pp. 479 à 486 (édition de 1925) ou pp. 481 à 488 (édition de 1927); "Mgr Félix Dupanloup", pp. 499 à 507 (édition de 1925) ou pp. 501 à 509 (édition de 1927); "Dom Bosco", pp. 508 à 513 (édition de 1925) ou pp. 510 à 515 (édition de 1927).

LITTÉRATURE FRANÇAISE

BREVET ÉLÉMENTAIRE:—*Fables de Lafontaine:* Le corbeau et le renard—Le lièvre et la tortue—Le héron—Le chat, la belette et le petit lapin.—Extrait de l'"Art poétique", *Boileau.*—Conseils d'un père, *Fénelon.*—Lettre d'Eugénie de Guérin.—Hommage à mes parents, *Pasteur.*—La campagne romaine, *René Bazin.*—Le coin de Fanchette, *P.-A. de Gaspé.*—La maison paternelle, *Pamphile LeMay.*—Le vieux hangar, *Mgr C. Roy.*—L'intendant Jean Talon, *Thomas Chapais.*—Le laboureur, *William Chapman.*—L'église, *Blanche Lamontagne.*

(A consulter: *La littérature au Brevet élémentaire*, examens de 1928-1929-1930, par les Sœurs de la Congrégation de N.-D.).

BREVET SUPÉRIEUR:—*Fables de Lafontaine:*—La mouche et la fourmi—Le coche et la mouche—La laitière et le pot au lait—Le savetier et le financier—L'huître et les plaideurs—Le vieillard et les trois jeunes hommes.—La mort de Madame, *Bossuet.*—Discours de Mardochée, *Racine.*—La chan on des épées, *Henri de Bornier.*—O Sainte Église romaine, *Dom Guéranger.*—Seconde bataille des Plaines d'Abraham, *Garneau.*—Notre histoire, *Louis Fréchette.*—Louis-H ppolyte Lafontaine, *Alfred Decelles.*—Nos héroïnes canadiennes, *Mgr Georges Gauthier.*—La fête du Christ à Ville-Marie, *Albert Ferland.*

(A consulter: *La littérature au Brevet supérieur*, par les Sœurs de la Congrégation de N.-D.)

LITTÉRATURE ANGLAISE

Nous n'avons pu nous procurer assez tôt pour la livraison de j in la liste des textes de littérature anglaise: cette liste sera publiée dans la livraison de septembre prochain.

ENSEIGNEMENT MÉNAGER

Comme aux examens de juin 1928. Voir *L'Enseignement Primaire* de juin 1927, p. 655.

BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

Avis aux aspirantes qui subiront les examens devant le Bureau central, au mois de juin prochain:
Pour l'examen de l'enseignement ménager, chaque aspirante devra apporter la règle spéciale pour la coupe.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Saint Jean-Baptiste (24 juin)

Le mot de *nativité* veut dire jour de la naissance. Ordinairement, lorsque nous faisons la fête d'un saint, nous célébrons le jour de sa mort, parce que ce jour-là même, il a commencé à jouir de la gloire du ciel, la seule, la véritable vie; mais, en parlant de saint Jean-Baptiste, il faut entendre le jour même où il est venu au monde. Et l'Église honore ce jour à cause des circonstances particulières qui l'on signalé.

Il suffit de lire l'évangile de cette fête, pour voir combien Dieu s'est plu à rendre merveilleuse la naissance de celui qui devait être le précurseur de son Fils. Aussi dans les premiers siècles du christianisme, pour que les fidèles comprissent le rapport qui a existé entre la venue du précurseur et celle du Sauveur lui-même, chaque prêtre disait trois messes, comme cela se pratique encore le jour de Noël.

Le peuple canadien-français célèbre chaque année la fête de saint Jean-Baptiste d'une façon brillante, mais tous les nôtres n'en comprennent pas toujours la raison profonde.

Vous, chers enfants, vous savez que cette joie répandue presque chez tous les peuples, n'est que l'accomplissement des paroles prononcées par l'envoyé céleste: "Ne craignez point, Zacharie, votre prière a été exaucée: vous aurez un fils et vous lui donnerez le nom de Jean. Vous serez dans la joie et le ravissement et plusieurs se réjouiront aussi de sa naissance, car il sera grand devant le Seigneur." (S. Luc, ch. I, v. 13, 14 et 15.)

S'il vous arrive de voir, le soir du 24 juin, les feux appelés *feux de la Saint-Jean*, au milieu de cette réjouissance profane, élevez vos pensées vers le ciel; rappelez-vous le mystère de l'Incarnation, et remerciez Dieu de vous en avoir appliqué les fruits.

Le bruit de ces merveilles se répandit dans tout le pays des montagnes de Judée. Et tous ceux qui les entendirent les conservèrent dans leur cœur, et ils disaient entre eux: "*Que pensez-vous que sera cet enfant?*" Car la main du Seigneur était avec lui. (S. Luc, ch. I, v. 65 et 66.)

En effet, la main du Seigneur l'éleva tellement; il parut si grand aux yeux des hommes qu'ils le prirent pour Élie, pour un prophète et même pour le Messie. Vous savez, du reste, avec quelle modestie Jean-Baptiste refusa les honneurs qu'on voulait lui rendre.

Au moment de votre baptême, la main de Dieu s'est reposée sur vous; depuis, elle vous a soutenu et vous protège encore. Mais vos parents dont vous avez été jusqu'à présent la consolation et la joie, se demandent néanmoins avec une certaine anxiété, en voyant les écueils qui vous attendent sur la mer orageuse de ce monde: "*Que sera cet enfant?* Conservera-t-il les bons principes que nous lui avons donnés; ou bien verrons-nous cette fleur flétrie par le souffle empesté des passions? Méritera-t-il que la main du Seigneur soit toujours avec lui? Sans doute, les bonnes inclinations que vous montrez sont d'un bon augure pour votre avenir; mais n'oubliez pas de déployer, en face d'un monde corrompu et corrupteur, le courage que déploya saint Jean-Baptiste en face d'Hérode et de sa cour.

Résolution: Je m'appliquerai à devenir comme saint Jean-Baptiste un enfant de bénédiction. J'imiterai, devant les impies, son courage.

LANGUE FRANÇAISE

École primaire élémentaire

COURS INFÉRIEUR

DICTÉES

I

CONSEILS AUX ENFANTS

Enfants, connaissez votre véritable père, qui est Dieu: honorez-le dans vos parents, qui sont les images de son éternelle paternité; ayez sa crainte dans le cœur, et apprenez de bonne heure à vous laisser enseigner, corriger et conduire à sa sagesse. Dites-lui:

O Seigneur de qui je tiens tout, je vous aimerai à jamais; je vous aimerai, ô Dieu qui êtes ma force. Allumez en moi cet amour, envoyez-moi du plus haut des cieux votre Saint-Esprit, ce Dieu qui ne fait qu'un cœur et qu'une âme de tous ceux que vous sanctifiez. BOSSUET.

EXERCICES:—Le maître lira ce texte à haute et lente voix avant de le dicter; il en expliquera les mots difficiles et épellera ceux qui offrent des difficultés qui dépassent le programme de deuxième année. Faire trouver dans la dictée: 1° les noms masculins; 2° les noms féminins; 3° les noms singuliers; 4° les noms pluriels; faire distinguer aussi les adjectifs.

II

L'ÉCUREUIL

L'écureuil est bien le petit animal le plus agile et le plus gracieux des hôtes de nos forêts, en même temps qu'il en est le plus connu et le plus aimé. Il nous plaît par l'élégance de ses formes, par la finesse de sa physionomie, la vivacité du regard, la grâce et la rapidité de ses mouvements; tout enfin nous intéresse, tout est beau en lui, soit qu'il folâtre avec ses semblables, soit qu'il cherche sa nourriture. On le voit grimper le long des arbres, sauter de branche en branche, glisser pour ainsi dire sur l'écorce avec une rapidité telle que l'œil peut à peine le suivre dans ses évolutions. C.-E. DIONNE.

EXERCICES:—1° Faire copier ce texte en guidant les élèves; 2° Faire trouver tous les mots qui marquent ou expriment *une action*.

INVENTION

1° Compléter les petites phrases suivantes à l'aide des mots convenables choisis dans la liste A.

A.—Bêle, glousse, bourdonne, rugit, croasse, roucoule, mugit, siffle, aboie, brait, hurle, miaule.

Phrases.—Le lion... Le mouton... Le chien... Le corbeau... L'âne... La poule... Le loup... Le pigeon... Le chat... La mouche... La vache... Le sansonnet...

2° Compléter chacune des petites phrases ci-dessous à l'aide du mot convenable choisi dans la liste B.

B.—*Fragile, fertile, poissonneuse, savante, légère, tranchant, fidèle, patient, immense, superbe.*

Phrases.—Le chien est... La maîtresse est... Le verre est... Le bœuf est... La plume est... Le jardin est... La mer est... Le sabre est... La rivière est... Le paon est...

RÉCITATION

EXERCICE DE RÉCITATION ET DE MÉMOIRE

Travaillons

Mes enfants, il faut qu'on travaille,
Il faut tous, dans le droit chemin,
Faire un métier, vaille que vaille,
Ou de l'esprit, ou de la main.

La fleur travaille sur la branche,
Le lys dans toute sa splendeur
Travaille à sa tunique blanche,
L'oranger à sa douce odeur.

Voyez cet oiseau qui voltige
Vers ces brebis, sur ces buissons,
N'a-t-il rien qu'un joyeux vertige?
Ne songe-t-il qu'à ses chansons?

Il songe aux petits qui vont naître,
Et leur prépare un nid bien doux;
Il travaille, il souffre peut-être,
Comme un père l'a fait pour vous.

VICTOR DE LAPRADE.

Le maître lira à haute voix une première fois, et fera lire ses élèves après lui. Une fois le sens bien compris et le ton bien rendu, ils apprendront par cœur et réciteront suivant les indications du maître.

COURS MOYEN

DICTÉES

I

LA TOUTE-PUISSANCE DIVINE

Dieu dit: Que la lumière soit, et elle fut; qu'il y ait un *firmament*, et il y en eut un; que les eaux s'assemblent, et elles furent assemblées; qu'il s'allume deux grands *luminaires*, et ils s'allumèrent; qu'il sorte des animaux, et il en sortit; et ainsi du reste. Il a dit, et les choses ont été faites; il a commandé, et elles ont été créées. Rien ne *résiste* à sa voix, et l'ombre ne suit pas plus vite le corps que tout suit au commandement du Tout-Puissant. BOSSUET.

EXERCICES.—1° Dire à quel temps et à quel mode sont les verbes de la dictée; 2° expliquer le sens des mots: *firmament*, *luminaires*, *résiste*.

II

LA SOURIS

A l'exemple du rat, dont elle a les habitudes, la souris recherche le voisinage de l'homme; mais c'est surtout dans les greniers, dans les vides des planchers, dans les lambris, derrière les boiseries des appartements, qu'elle fixe sa demeure. Grâce à sa petite taille, elle passe par les moindres trous, s'introduit dans les armoires, dans les tiroirs des meubles, où l'on est souvent embarrassé de savoir comment elle est entrée. Elle se nourrit de toutes sortes d'aliments, mais ses préférences sont pour le pain, le lard, le fromage, le sucre, les fruits, les farines, les grains de toute sortes, voire même la chandelle, et pour arriver à se les procurer, elle désagrège le mortier des murs et perce des trous dans un bois souvent très dur.

C.-E. DIONNE.

EXERCICE.—Analyse de tous les noms de la dictée: en dire la nature et la fonction.

III

LE BAPTÊME D'UNE CLOCHE

C'est une jolie chose qu'une cloche entourée de cierges, habillée de blanc comme un enfant qu'on va baptiser. On lui fait des onctions, on chante, on l'interroge, et elle répond par un petit tintement qu'elle est chrétienne et veut sonner pour Dieu. Pour qui encore? car elle répond deux fois: "Pour toutes les choses saintes de la terre, pour la naissance, pour la mort, pour la prière, pour le sacrifice, pour les justes, pour les pécheurs."

"Le matin j'annoncerai l'aurore; le soir le déclin du jour. Céleste horloge, je sonnerai l'angélus et les heures saintes où Dieu veut être loué. A mes tintements, les âmes pieuses prononceront le nom de Jésus, de Marie ou de quelque saint bien-aimé; leurs regards monteront au ciel, ou, dans une église, leur cœur se distillera en amour."

EUGÉNIE DE GUÉRIN.

EXERCICES. — Analyse grammaticale et logique de la phrase: *Céleste horloge, je sonnerai l'angélus et les heures saintes où Dieu veut être loué.*

RÉCITATIONS

LE SOIR

Écoutez! Le soir vient, la voix du jour expire;
L'oiseau repose au bois, l'insecte dort au champ.
Dans la forêt paisible, un vent léger soupire;
Du laboureur, au loin, s'éteint le dernier chant.

Le vieux pâtre, debout, contemple sans rien dire
Le soleil, comme lui, vers son terme penchant;
Sa houlette à la main, il semble un chef d'empire
Revêtu de la pourpre et de l'or du couchant.

Sur l'horizon en feu, son profil se dessine;
Son ombre croît, tandis que le soleil décline;
Elle gagne et s'étend sur les flancs du coteau.

Ses brebis près de lui se groupent immobiles;
Le chien veille, muet, sur les agneaux dociles,
Et l'ombre du pasteur couvre tout le troupeau.

A. DE SÉGUR.

MADAME DE CHAMPLAIN

. . . . . .

Hélène de Champlain, l'épouse du Héros,
S'en vint apporter, elle aussi, son âme aimante,
Où tant d'hymnes de mort défiaient les bourreaux!
Et comme elle était bonne, en leur naïf hommage,
Les fils d'Areskoui, cuivrés et chevelus,
Dans son miroir magique imprimaient leur image,
Croyant qu'ils ne la quittaient plus!

Et la pâle Française, à la grâce fragile,
Devant les croix de cèdre, où s'inclinent les fronts,
Aux enfants des wigwams enseignait l'Évangile;
Et toujours l'escortaient deux filles des Hurons;
L'une était "Charité", l'autre était "Espérance",
Et c'était doux de voir sous les arbres d'été
La jeune femme offrir son sourire de France
Entre "Espérance" et "Charité".

GUSTAVE ZIDLER.

RÉDACTION

SUJET A TRAITER

La colombe et la fourmi

Traduire en prose la fable de La Fontaine: "La colombe et la fourmi".

SUJET TRAITÉ

Une fourmi était tombée dans le ruisseau. Elle allait se noyer, lorsqu'une colombe, qui buvait près de là, l'aperçut et en eut pitié.

Vite de son bec elle saisit un brin d'herbe et le posa sur l'eau. C'était un pont pour la fourmi, qui en profita pour gagner le bord. Puis la colombe alla se percher sur un arbre. Un chasseur qui passait, l'aperçut et arma son arbalète pour tuer le pauvre oiseau, dont il croyait déjà faire son repas. Mais la fourmi piqua le chasseur au talon; celui-ci se retourna, la colombe en profita pour s'envoler: ce fut son salut. Que conclure de ce récit? sinon qu'un bienfait n'est jamais perdu ou comme le dit le bon La Fontaine qu'

Il faut autant qu'on peut obliger tout le monde:
On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

COURS SUPÉRIEUR

DICTÉES

I

BATAILLE DE CARILLON (8 juillet 1758)

. . .Six fois, *Abercromby* lança ses colonnes contre les retranchements, six fois leur *élan* vint s'y briser . . . Vers cinq heures, deux des colonnes d'*attaque* donnèrent à notre droite un *assaut* désespéré. Nulle part l'action ne fut plus sanglante. *Montcalm* et *Lévis* s'y exposèrent comme de simples soldats. C'était l'*élite* de l'*armée* anglaise qui se trouvait en cet endroit. Les montagnards d'*Écosse*, reconnaissables à leurs jambes nues et à leur costume bizarre, combattaient avec une impassible bravoure et une froide ténacité. Calmes sous le feu qui les décimait, ils ne reculaient un instant que pour revenir à la charge. Enfin la *valeur* française l'emporta. Pris en flanc par les milices canadiennes, assaillis de front par les bataillons du Béarn, de la Reine et de Guyenne, que l'exemple de Montcalm électrisait, les intrépides *highlanders* lâchèrent pied.

THOMAS CHAPAIS.

EXERCICES.—Expliquer les mots en italiques et analyser grammaticalement et logiquement la phrase: *Calmes sous le feu qui les décimait, ils ne reculaient un instant que pour revenir à la charge.*

II

BATAILLE DE CARILLON (*suite*)

Ils se reformèrent plus loin, firent encore une tentative au centre contre Royal-Roussillon, et un dernier effort à gauche. Mais ils furent *repoussés* avec perte. A sept heures, Abercromby, frémissant de douleur et de rage, donna le signal de la retraite, laissant au pied de ces retranchements, qu'il n'avait *pu* forcer, cinq mille de ses plus vaillants soldats. Sur la droite, le sol était *couvert* des cadavres du régiment écossais. Ainsi donc, une poignée de héros, luttant contre des forces six fois plus nombreuses, avaient *remporté* le plus étonnant des triomphes. La principale armée d'invasion était en fuite. Montcalm et ses soldats avaient *payé* leur contingent de gloire à la vieille patrie française, et le nom obscur de Carillon s'inscrivait en lettres de feu dans nos fastes militaires.

THOMAS CHAPAIS.

EXERCICE.—Rechercher les *participes passés* de la dictée et en justifier l'accord, s'il y a lieu.

RÉCITATION

NOTRE LANGUE

Notre langue naquit aux lèvres des Gaulois,
Ses mots sont caressants, ses règles sont sévères,
Et, faite pour chanter les gloires d'autrefois,
Elle a puisé son souffle aux refrains des trouvères.

Elle a le charme exquis du timbre des Latins,
Le séduisant brio du parler des Hellènes,
Le chaud rayonnement des émaux florentins,
Le diaphane et frais poli des porcelaines.

Elle a les sons moelleux du luth éolien,
Le doux babil du vent dans les blés et les seigles,
La clarté de l'azur, l'éclair olympien,
Les soupirs du ramier, l'envergure des aigles.

Elle chante partout pour louer Jéhova,
Et, dissipant la nuit où l'erreur se dérobe,
Elle est la messagère immortelle qui va
Porter de la lumière aux limites du globe.

La première, elle dit le nom de l'Éternel
Sous les bois canadiens noyés dans le mystère;
La première, elle fit monter vers notre ciel
Les hymnes de l'amour, l'élan de la prière.

Essayer d'arrêter son élan, c'est vouloir
Empêcher les bourgeons et les roses d'éclore;
Tenter d'anéantir son charme et son pouvoir,
C'est rêver d'abolir les rayons de l'aurore.

Brille donc à jamais sous le regard de Dieu,
O langue des anciens! Combats et civilise,
Et sois toujours pour nous la colonne de feu
Qui guidait les Hébreux vers la terre promise.

WILLIAM CHAPMAN.

COMPOSITION

FAIRE LE PORTRAIT MORAL DE CHAMPLAIN

Développement

Jamais homme ne fut plus universellement regretté, ni ne méritait plus de l'être. Champlain avait un grand sens, beaucoup de pénétration, des vues fort droites, et personne ne sut mieux que lui prendre un parti dans les affaires les plus épineuses. Ce qu'on admira le plus en lui, ce fut sa constance à suivre ses entreprises, sa fermeté dans les plus grands dangers, un zèle ardent et désintéressé pour la patrie, un cœur tendre et compatissant pour les malheureux, un grand fonds d'honneur et de probité.

On voit, en lisant ses mémoires, qu'il n'ignorait rien de ce que doit savoir un homme de profession. On y trouve un historien fidèle et sincère, un voyageur qui observait tout avec attention, un écrivain judicieux, un bon géomètre et un habile homme de guerre. Mais ce qui met le comble à tant de bonnes qualités, c'est que, dans sa conduite, comme dans ses écrits, il parut toujours vraiment chrétien, zélé pour le service de Dieu et pour l'avancement de la religion. Il avait coutume de dire "que le salut d'une âme vaut mieux que la conquête d'un empire, et que les rois ne doivent songer à étendre leur domination dans les pays des infidèles que pour y faire régner Jésus-Christ." L'abbé C.-H. LAVERDIÈRE.

École primaire complémentaire

DICTÉES

I

COURS SUPÉRIEUR

L'ÉGLISE

Jetons les yeux sur l'Église, c'est-à-dire sur cette *société* visible des enfants de Dieu, qui a été *conservée* dans tous les *temps:* c'est le *royaume* qui n'*aura pas de fin*. Toutes les autres *puissances* s'élèvent et *tombent:* après avoir étonné le monde, elles disparaissent. L'Église seule, malgré les tempêtes du dehors et les scandales du dedans, demeure immortelle. Pour vaincre, elle ne fait que souffrir; elle n'a pas d'autres armes que la croix.

Considérons cette société sous Moïse. Pharaon la veut opprimer, les ténèbres deviennent palpables en Egypte; la terre s'y couvre d'insectes; la mer s'entr'ouvre, ses eaux suspendues s'élèvent comme deux murs; tout un peuple traverse l'abîme à pied sec; un pain descendu du ciel le nourrit au désert; l'homme parle à la pierre, et elle donne des torrents: tout est miracle pendant quarante années, pour délivrer l'Église captive.

Mais tournons nos regards vers l'Église, que Rome païenne, cette Babylone enivrée du sang des martyrs, s'efforce de détruire. L'Église demeure libre dans les chaînes et invincible au milieu des tourments. Dieu laisse ruisseler, pendant trois cents ans, le sang de ses enfants bien-aimés. Pourquoi croyez-vous qu'il le fasse? C'est pour convaincre le monde entier, par une si longue et si terrible expérience, que l'Église, comme suspendue entre le ciel et la terre, n'a besoin que de la main invisible dont elle est soutenue. Jamais elle ne fut si libre, si forte, si florissante, si féconde.

Que sont devenus ces Romains qui la persécutaient? Ce peuple, qui se vantait d'être le peuple-roi, a été livré aux nations barbares; l'empire éternel est tombé; Rome est ensevelie dans ses ruines avec les faux dieux; il n'en reste plus de mémoire que par une autre Rome sortie de ses cendres, qui, étant pure et sainte, est devenue à jamais le royaume de Jésus-Christ.

L'Église n'a garde d'ébranler les royaumes de la terre, elle qui tient dans ses mains les clefs du royaume du ciel. Elle ne désire rien de tout ce qui peut être vu; elle n'aspire qu'au royaume de son époux, qui est le sien. Elle est pauvre et jalouse du trésor de sa pauvreté, elle est paisible, et c'est elle qui donne une paix que le monde ne peut donner ni ôter.

FÉNELON.

LES MOTS ET LES IDÉES

ÉGLISE renferme l'idée d'*appel*, de *convocation*, de *réunion*, et, par suite, celle d'*association* ou de *société;* c'est la communion des fidèles qui ont la

même foi, le même *credo* et participent aux mêmes sacrements; par extension, le *lieu* où se réunissent les fidèles prend aussi le nom d'*église*. Parmi les vocables de la même famille, les uns viennent du grec, les autres du latin; ceux qui viennent du grec sont: *église, ecclésiaste, ecclésiastique, paraclet*; ceux qui viennent du latin sont: *calendes, calendrier, classe, classique, intercaler, intercalation, intercalaire, nomenclature*. Les équivalents sont: *assemblée, clergé, temple*.

Société signifie l'*ensemble de la maison, maître et serviteurs;* toute *société* est une union de personnes qui ont les mêmes intérêts et agissent de concert pour les sauvegarder. Les vocables sortis de la souche du mot, dont l'idée est celle de *maison*, viennent aussi, les uns du latin et les autres du grec; on sait que ces deux langues sont dérivées de la langue aryenne. Ceux d'origine latine sont: *société, sociétaire, social, socialisme, socialiste, sociable, sociabilité, associer, association, antisocial, coassocié, désassocié, insociable, insociabilité;* ceux d'origine grecque sont: *diocèse, diocésain, dioïque, économe, économie, économiser, œcuménique, paroisse, paroissien, paroissial*. Les équivalents sont: *association, union, assemblée, réunion, solidarisation, monde, civilisation, compagnie*.

Conserver renferme l'idée de *garder*, de *soigner* de *surveiller avec affection et dévouement*. Les principaux vocables de la famille sont: *conserver, conserve, conservation, conservateur, observer, observation, observateur, observance, observatoire, préserver, préservation, préservatif, réserver, réserve, réserviste, réservoir, réservation*. Les équivalents sont: *soigner, garder, protéger, économiser*.

Temps éveille l'idée de *mélange* ou de *combinaison d'éléments opposés*, physiques ou moraux: chaud et froid, sec et humide, soleil et pluie; joie et tristesse, rires et larmes, etc. Les principaux vocables de la famille sont: *tempérer, tempérance, tempérant, tempérament, température, temps, temporaire, temporel, tempête, tempêter, temporiser, temporisement, temporisation, temporiseur, temporisateur, contretemps, longtemps, tremper, trempe, trempée, trempette, détremper, détrempe, retremper, intempérance, intempestif*. Les équivalents sont: *durée, époque, succession des choses, état atmosphérique, chronique, mesure musicale*.

Royaume désigne le *domaine* sur lequel s'étend l'action de *celui qui régit* ou *gouverne*, de celui qui retient ou lâche les rênes du char de l'État. Les principaux vocables de la famille sont: *régir, régime, régie, régisseur, régent, régence, régenter, régiment, recto, recteur, rectitude, règle, régler, règlement, réglementer, réglementaire, réglementation, régulier, régulariser, régularisation, roi, royal, royauté, royaume, région, régner, règne, régal, régaler, corriger, correct, correction, corrigible, incorrigible, diriger, direction, directeur, direct, dirigeable, indirect, droit, adroit, adresse, dresser, dressage, ériger, érection, irrégulier, irrégularité*. Les équivalents sont: *état, nation, empire, domaine*.

Puissance désigne la *force capable de produire l'effet voulu*. Les principaux vocables de la famille sont: *pouvoir, possible, possibilité, impossible, impossibilité, puissant, puissance, impuissant, impuissance, potentat, potentiel, impotent, omnipotent, omnipotence, plénipotentiaire*. Les équivalents sont, *force, pouvoir, vertu, possibilité, capacité, faculté*:

Tomber exprime l'idée de *verser* ou de *choir*. Les principaux vocables de la famille sont: *tomber, tombée, retomber, tombereau, tombellier*. Les équivalents sont: *choir, verser, baisser, cesser, pencher, succomber, devenir, se précipiter, se présenter subitement, coïncider*.

RÉCITATION

PATRIE

Canada! Canada terre immense et féconde,
Nouvelle Gaule assise au nord du Nouveau-Monde
Héroïque pays d'espérance et d'honneur,
Héroïque pays d'espérance et d'honneur,
Sol vierge, corps géants, mille têtes, flots limpides,
Généreuse nature, altières Laurentides,
Où l'érable sans fin déroule sa splendeur,
Où l'érable sans fin déroule sa splendeur.

Canada! Canada! toi que le ciel protège,
Toi, qui sous ton manteau de verdure ou de neige,
Dans l'ombre de tes bois verdoyants ou jaunis.
Dans l'ombre de tes bois verdoyants ou jaunis.
Sur les bords de ton fleuve aux grandes eaux sereines,
Du sommet de tes monts, et du sein de tes plaines.
Es pour le Canadien le plus beau des pays,
Es pour le Canadien le plus beau des pays.

Gloire à toi! nous t'aimons et l'étranger t'admire,
Gloire à toi! Saint-Laurent dont je ne saurais dire
La beauté sans amour, ni le nom sans fierté,
La beauté sans amour, ni le nom sans fierté,
Qu'à jamais, fleuve aimé, tes rives nous soient chères
Et rappellent toujours que le sang de nos pères
S'épancha pour ta gloire et pour ta liberté,
S'épancha pour ta gloire et pour ta liberté!

Albert Ferland.

ENSEIGNEMENT MÉNAGER

DICTÉES

I

LA FLEUR

Par son *ampleur*, le lis se prête mieux que toute autre fleur à l'*examen*. A l'extérieur, il présente d'abord six grandes pièces ou feuilles d'un *blanc* de lait, assemblées en gracieuse coupe largement ouverte. Chacune de ces pièces se nomme *pétale*, et leur ensemble s'appelle *corolle*. Les pétales enlevés, il reste un faisceau de six filaments blancs, groupés en rond autour d'un autre plus long et central. Les six de l'extérieur sont les *étamines;* celui du centre est le *pistil*. Chaque étamine porte une sorte de petit sac à double cavité et rempli d'une fine poussière *jaune*. Ce double sac prend le nom d'*anthère*, et la poussière jaune, celui de *pollen*. L'anthère et son contenu, voilà l'essentiel de toute *étamine*.

ANNOTATIONS.—*Fleur*: Ensemble des organes servant à la reproduction de la graine; il est ordinairement bordé d'un calice et de plusieurs petites feuilles colorées qu'on nomme pétales.—*Ampleur* Nom servant à désigner la qualité de ce qui est long et large; au figuré il désigne l'élévation du style, ou encore ce qui est copieux, abondant.—*Examen*: On nomme ainsi l'épreuve que subit un candidat pour obtenir un grade; on l'emploie aussi dans le sens de recherche, appréciation, contrôle, etc. Dans ce mot l'*x* se prononce comme *g* suivi de *z*, de même que dans tous les mots où cette consonne se trouve placée entre deux voyelles.—*Blanc*: Se dit de tout ce qui a la couleur de la neige ou du lait; le *c* final est nul dans ce mot que l'on prononce *blan*. Précédé de *un* cet adjectif suppose le mot *ton* ou *teint* sous-entendu: *un blanc mat*, c'est-à-dire un ton blanc qui n'a pas d'éclat, une teinte blanche mais un peu terne.—*Pétale*: Chacune des pièces qui composent la corolle d'une fleur.—*Corolle*: Partie d'une fleur qui enveloppe les étamines et le pistil, organes principaux de sa reproduction.

II

IL EST UTILE DE TOUT APPRENDRE

Madame la duchesse de Bourgogne n'a pas besoin de savoir des métiers, cependant elle n'est ignorante en rien. On la trouve souvent *filant* la laine, la soie, filant au rouet, tricotant, je l'ai vue se *brodant* un habit de taffetas jaune. *Sachant* faire plaisir à ma gouvernante, je me suis appris à filer moi-même; je lui filais des habits *excellents*. Aucun métier n'était *étonnant* pour M. de Louvois; *ayant* les doigts prodigieusement gros, à peu près comme deux de mes pouces, il démontait une montre avec une adresse *surprenante*, quoiqu'il n'y eût rien de si *appliquant*. Il était cordonnier, maçon, jardinier, comme un ouvrier *gagnant* sa vie par ces métiers *fatigants*. Il me vit un jour *dévidant* de la soie plate sur deux cartes ou carrés *ayant* jolie façon. Il était auprès du roi, dans ma chambre, *mourant* d'envie de voir comment ce que je tenais était fait. Le roi s'en *apercevant* et me le *disant* tout bas, je le lui montrai; aussitôt, le voilà *défaisant* la soie, *examinant* la carte et *raccommodant* le tout avec une exactitude et une adresse *charmantes*.

MME DE MAINTENON.

ANNOTATIONS:—1° *Revision* du participe présent sur le texte ci-dessus:
2° *Étude* du participe passé: les trois règles générales d'accord·
3° *Étude* et *analyse* de la phrase suivante: "Notre enfance laisse quelque chose d'elle-même aux lieux embellis par elle comme une fleur communique son parfum aux objets qu'elle a touchés."

(CHATEAUBRIAND.)

LECTURES ET RÉCITATIONS

LA MÈRE

Un enfant reposait sous les yeux de sa mère;
Sa bouche s'agitait et s'ouvrait à demi;
Il riait à son ange: elle, oubliait la terre,
Souriait en silence à son fils endormi.

Mais, des yeux maternels, ô sourire éphémère!
Elle, voilà bientôt son visage attendri;
Des pleurs mystérieux emplirent sa paupière...
Quelle mère ne pleure après avoir souri?

Coulez, célestes pleurs que l'amour fait répandre!
L'enfant, s'il vous voyait, ne pourrait vous]comprendre,
Mais Dieu vous voit, vous compte et connaît votre prix.
Baignez l'enfant qui dort, larmes saintes et pures!
Qui sait que de douleurs, de fautes, de souillures,
Les larmes d'une mère épargnent à son fils?

MME DE SÉGUR.

L'AIEULE

Enfants, parlez plus bas; votre aïeule repose,
Près de son grand fauteuil traînez votre escabeau.
Approchez de son front votre bouche de rose·
Les ans et les chagrins ont fait son front plus beau.

Bientôt de ses longs jours l'épreuve sera close:
Dieu, lui montrant le terme, allège son fardeau.
Son visage serein a déjà quelque chose
De la paix qui l'attend au delà du tombeau.

Enfants, entourez-la d'amour et d'allégresse.
Que vos rayons naissants éclairent sa vieillesse
Et réchauffent son cœur au vôtre rallumé.

Ses bras qui vous portaient ont porté votre mère,
Et, depuis plus longtemps hôtesse de la terre,
L'aïeule a plus souffert, car elle a plus aimé.

DE SÉGUR.

SECTION AGRICOLE

DICTÉES

I

LE ROULEAU

Le rouleau sert à comprimer la terre, à former une surface bien unie sur laquelle peuvent travailler les faucheuses et les moissonneuses. En comprimant la terre, le rouleau brise tous les canaux capillaires par lesquels l'eau du sol s'évaporait: son effet immédiat est donc d'empêcher le dessèchement du

sol. Mais cet effet doit être de courte durée, car lorsque la terre est tassée, les canaux capillaires se reforment bientôt, avec un diamètre moindre qu'auparavant et alors l'évaporation étant plus active, il arrive plus d'eau des profondeurs du sol à la surface: ceci peut avoir un grand avantage, lorsque les plantes cultivées sont jeunes et que leurs racines ont une faible longueur.

II

IL FAUT RESPECTER LES NIDS DES OISEAUX

Mes enfants, ne faites pas la guerre aux petits oiseaux, Ils sont les gardiens de nos récoltes, et le *dommage* qu'ils peuvent faire aux grains et aux fruits est insignifiant au prix des services qu'ils rendent. Ils détruisent les insectes nuisibles, les vers, les *larves*, les chenilles. Ils égayent les campagnes par leurs chants variés. Quelques-uns d'entre eux indiquent aux laboureurs l'approche des premiers froids qui semblaient encore éloignés. Respectez ces nids suspendus au *sommet* des arbres. Pensez que ces petits être sont *inoffensifs*. Hier encore, vous étiez persuadés peut-être, que chercher des nids, briser les branches qui les soutiennent, était chose permise. Aujourd'hui, soyez *convaincus* qu'en agissant ainsi, vous feriez une mauvaise action. Si le cultivateur entendait bien ses véritables intérêts, il protégerait de tout son pouvoir les nids d'oiseaux.

Explication de mots.—*Dommage*: c'est-à-dire tort, dégâts; il signifie et les dégâts que causent les oiseaux en mangeant des grains qui sont ainsi perdus, et la perte qui s'ensuit pour les cultivateurs.—*Larves:* quand un insecte vient de sortir de l'œuf, et qu'il est dans son premier état, on lui donne le nom de *larve;* les vers et les chenilles, par exemple, ne sont que des larves.—*Sommet:* c'est-à-dire le haut, la cime des arbres.—*Inoffensif:* qui ne peut offenser personne, faire de mal à qui que ce soit.—*Convaincu:* c'est-à-dire soyez certain, ayez la conviction.

Exercices et analyses.—*Guerre:* quel est le contraire de la guerre ? (la paix), indiquer quelques mots ayant rapport avec celui-ci. (guerrier, guerroyer).—*Gardiens:* de garder; n'y a-t-il pas un autre nom qui vient de ce verbe ? (garde).—*Qu'ils peuvent faire:* quel est l'antécédent de *que* ? (dommage).—*Peuvent:* quel est le sujet de ce verbe ?—*Au jour de:* quelle sorte de locution est-ce ?—*Qu'ils rendent:* faire l'analyse orale de *qu'*.—*Ils détruisent les insectes nuisibles:* montrer qu'il y a dans cette petite phrase une proposition complète: sujet, verbe et complément.—*Ils égayent:* rappeler cette particularité des verbes en *yer*, comme égayer, payer, etc., qui peuvent s'employer indifféremment avec l'*y* ou avec l'*i* devant un *e* muet: on dira *ils égayent*, ou ils *égaient*, ils *payent* ou ils *paient*, tandis que dans les verbes en *oyer* et *ayer*, comme employer, essayer, l'*y* se change toujours en *i* devant l'*e* muet; on dit: ils *essuient*, ils *emploient*,et non pas, ils *essayent*, ils *employent*.—*Laboureur:* indiquer quelques mots de la même famille (labourer, labour). Un *laboureur* est-il toujours *un agriculteur* ? *Qui semblaient:* faire l'analyse du pronom *qui*.—*Éloignés:* justifier l'orthographe de ce participe passé.—*Suspendus:* pourquoi ce participe passé s'accorde-t-il ?—*Etre:* être n'est-il pas tantôt nom, tantôt verbe ?—*Hier:* quel sorte d'adverbe ?—*Persuadés:* justifier l'orthographe de ce participe passé.

RÉCITATIONS

MON JARDIN

Mon jardin n'est qu'un coin de terre
Qu'on peut mesurer en trois pas;
Mais je ne l'échangerais pas
Contre le plus brillant parterre.

Tous les matins, dès le réveil,
J'y cours; je cultive, j'arrose
L'œillet, la verveine, la rose,
Avant les ardeurs du soleil.

Le soir, au retour de l'école,
J'y cours encore, pour *observer*
Si telle graine a pu lever.
Si tel bouton devient corolle...

Tournier.

LE SEMEUR

Seul à son grand labeur sous le ciel inclément,
Le semeur dans le champ promenait sa main lente.
Un charlatan, semant sa fanfare insolente,
Sur un tertre voisin monta pompeusement.

Il eut autour de lui la foule en un moment,
Fit ses tours, harangua de façon turbulente,
Flatta fort ses oisons, et, séance tenante,
Leur vendit son remède à tous maux, chèrement.

Le semeur, dans le champ, menait son pas tranquille.
Le charlatan piqué tança cet indocile:
—"Eh!là-bas, l'homme au sac qui balances ta main.
Sais-tu pas que je vends la vie et l'espérance ? [ce ?"
Que fais-tu, quand ceux-ci boivent l'eau de Jouven-
L'autre, semant toujours, dit: "Je leur fais du pain!"

Louis Veuillot.

RÉDACTION

SUJET A TRAITER

L'Arbre

De combien de parties se compose un arbre ?
Quel est le rôle de chacune d'elles ?

SUJET TRAITÉ

L'arbre se divise en trois parties principales: la racine, la tige et les branches. La tige est la partie de l'arbre qui vit dans l'air et en constitue pour ainsi dire le corps. Les branches, qui sont le prolongement de la tige, forment, en quelque sorte, les membres de l'arbre dont ils portent les feuilles et les fruits.

C'est par la racine que l'arbre et toute espèce de plante se rattache au sol. La racine a donc pour rôle de soutenir la plante et de puiser dans la terre les sucs nécessaires à sa nourriture. Elle se compose d'une partie principale qui se divise en petites branches nommées radicelles.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE, ALGÈBRE ET MESURAGE

AVERTISSEMENT.—Afin de donner à cette partie de la revue un caractère vraiment pratique, nous avons cru devoir nous enfermer strictement, pour le choix des problèmes, dans le cadre tracé par la "Répartition mensuelle du programme" préparée par MM. Miller et Brionne et recommandée par le Surintendant de l'Instruction Publique pour toutes les écoles primaires de la province. Les exercices proposés dans chaque livraison ont un double but:

1. Fournir régulièrement aux instituteurs et aux institutrices, pour la récapitulation qu'ils ne doivent pas manquer de faire à la fin de chaque mois, quelques problèmes qui les aideront à s'assurer si leurs élèves progressent normalement;

2. Guider les aspirants et les aspirantes aux deux brevets du Bureau central en leur faisant étudier chaque mois, quelques-uns des problèmes les plus importants du programme de chacune des sections du cours complémentaire.

COURS INFÉRIEUR

1ÈRE ANNÉE

1. Trouvez mentalement combien font:
   a) 19 +2 − 5 +9; *b*) 15 +5 − 3 +7
   d) 32 +3 +8 − 9; *d*) 48 +6 − 8 +10.

2. A 5 sous le crayon, combien de crayons pourrai-je acheter avec une pièce de 10 sous ? une pièce de 25 sous ? une pièce de 50 ?

3. A vingt sous la livre, combien coûteront 2 livres de sucre d'érable ? 3 lbs ? 4 lbs ? 5 lbs ?

4. Si 1 gallon de lait se vend 48 sous, combien paierai-je pour ½ gallon ? ¼ de gallon ?

5. Faites les additions suivantes:

18	42	55	33	15
24	19	9	16	27
36	27	14	6	17
15	8	22	26	5
—	—	—	—	—

2IÈME ANNÉE

1. Un fermier expédie à Québec deux chars contenant chacun 145 moutons. Que recevra-t-il s'il vend ces moutons à $8 la pièce ?

2. Un marchand vend 348 lbs de thé à 57 sous la livre et gagne ainsi $31.32. Trouvez le prix coûtant d'une livre. *Rép.* : $0.48.

3. Les gages d'un mécanicien sont de $21. par semaine et ses dépenses sont de $10. En combien de semaines pourra-t-il payer une dette de $75. et déposer $46. à la caisse d'épargne ? *Rép.* : 11 semaines.

4. Quand le lard vaut 24 sous la livre, que paiera-t-on pour ½ livre ? ¼ lb ? ⅓ lb ? 2½ lbs ?

5. Posez en chiffres romains 5, 7, 9 et 12.

COURS MOYEN

3IÈME ANNÉE

1. Dans un verger, il y a 14 rangées de pommiers comprenant 28 pommiers chacune. Si chaque pommier donne en moyenne 2½ minots de pommes valant $1.25 le minot, quel revenu le propriétaire retirera-t-il de son verger ?

Solution : Nombre de pommiers $= 28 \times 14 = 392$
Nombre de minots $= 392 \times 2\frac{1}{2} = 980$
Revenu $= \$1.25 \times 980 = \$1225$. *Rép.*

2. Une fermière a une pièce de toile du pays d'une longueur de 42 verges. Elle en vend successivement 12½ verges, 5¼ ver. et 3⅝ verges. Combien lui en reste-t-il ?

Solution : $12 + 5 + 3 = 20$ verges
$\frac{1}{2} + \frac{1}{4} + \frac{5}{8} = \frac{4+2+5}{8} = \frac{11}{8} = 1\frac{3}{8}$
$20 + 1\frac{3}{8} = 21\frac{3}{8}$
$42 = 21\frac{3}{8} = 20\frac{5}{8}$. *Rép.*

3. Un cultivateur vend au marché 12.5 cordes de bois à $5.75 et avec le produit de sa vente, il achète de la farine à $3.25 le sac. Combien de sacs complets pourra-t-il acheter et combien d'argent lui restera-t-il ?

Solution : $\$5.75 \times 12.5 = \$71.88$, prix de vente du bois. $\$71.88 \div \$3.25 = 22$ sacs, et il reste 38 sous. *Rép.*

4. Combien de piquets et de perches faudra-t-il pour enclore un terrain de 720 verges de longueur sur 132 verges de largeur, si les perches ont 12 pieds de long et que l'on en met quatre de haut ?

Solution : Il y a deux côtés de 720 ver. et deux côtés de 132 ver.
$720 \times 2 = 1440$ ver.
$132 \times 2 = 264$ ver.
$1440 + 264 = 1704$ ver.
$1704 \times 3 = 5112$ pieds
$5112 \div 12 = 426$ perches dans 1 rang
$426 \times 4 = 1704$ perches. *Rép.*

4IÈME ANNÉE

1. Si 5 tonnes et 1000 lbs de charbon coûtent $30.25, combien paiera-t-on pour 7 tonnes et 320 lbs ?

Solution : 5 tonnes et 1000 lbs = 11000 lbs
7 tonnes et 320 lbs = 14320 lbs
11000 lbs coûtent $30.25
1 lb coûte $\frac{30.25}{11000}$
14320 lbs coûtent $\frac{30.25 \times 14320}{11000} = \$39.38$

2. $(\frac{3}{5}$ de $\frac{7}{8}) + (\frac{2}{3}$ de $\frac{6}{7}) - (\frac{4}{9}$ de $2) = ?$

Solution : $\frac{3}{5}$ de $\frac{7}{8} = \frac{21}{40}$
$\frac{2}{3}$ de $\frac{6}{7} = \frac{4}{7}$
$\frac{4}{9}$ de $2 = \frac{8}{9}$
$\frac{21}{40} + \frac{4}{7} - \frac{8}{9} = \frac{1323 + 1440 - 2240}{2520} = \frac{523}{2520}$. *Rép.*

3. Une personne qui possède $\frac{6}{10}$ d'une usine vend 75 pour cent de sa part pour $1710. Quelle est la valeur de l'usine ?

Solution : 75% de sa part = $1710
1% de sa part = $\frac{1710}{75}$
100% de sa part = $\frac{1710 \times 100}{75} = \frac{1710 \times 4}{3} = \$2280.$
$\frac{6}{10}$ de l'usine = $2280
$\frac{10}{10}$ de l'usine = $\frac{\$2280 \times 10}{6} = \$3800$

COURS SUPÉRIEUR

5IÈME ANNÉE

1. Combien paiera-t-on pour faire peinturer le plancher d'une salle de 24 pieds par 18 pieds à raison de 20 sous la verge carrée ?

Solution : $18 \times 24 = 432$ pi. car.
$432 \div 9 = 48$ verges carrées.
$\$0.20 \times 48 = \$9.60$. *Rép.*

2. Un marchand acheta 3 boîtes de savon contenant chacune 112 lbs. Il le garda tout l'été et pendant ce temps, le savon perdit ¼ de son poids. Il le vendit alors 13 sous la livre. Trouvez son gain, si le savon lui a coûté 25 sous pour 3 livres.

Solution : $112 \times 3 = 336$ lbs
$336 \times \frac{1}{4} = 84$ lbs. Perte
$336 - 84 = 252$. Poids net.
$252 \times .13 = \$32.76$. Vente.
$\frac{336 \times .25}{3} = \$28$. Prix coûtant
$\$32.76 - \$28. = \$4.76$. *Rép.*

3. Un fermier possède un terrain de 297 verges de long par 176 verges de large autour duquel il veut planter des arbres d'ornement. Il désire mettre un arbre dans chaque coin, placer tous les arbres à égale

distance et à la plus grande distance possible les uns des autres. Combien d'arbres lui faudra-t-il ?

Solution : Puisque la distance doit être la même, il faut que cette distance soit un facteur commun; et comme on demande la plus grande distance possible, cette distance devra être le plus grand fact. com.

Les facteurs premiers de 297 sont $3 \times 3 \times 3 \times 11$

Les facteurs premiers de 176 sont $2 \times 2 \times 2 \times 2 \times 11$

Le seul facteur commun est 11; l'espace entre les arbres sera donc de 11 verges.

$297 \div 11 = 27$ arbres pour chaque côté;

$176 \div 11 = 16$ arbres pour chaque bout;

$27 + 16 = 43$ arbres demi-périmètre;

$43 \times 2 = 86$. *Rép.*

6IÈME ANNÉE

1. Un marchand marque un lot de marchandises 25% au-dessus du prix coûtant, mais il accorde un rabais de 8% sur le prix marqué. Si son gain est de $58.50, trouvez le prix coûtant et le prix marqué.

Solution : Soit \$100% le prix d'achat.

Alors 125% le prix marqué

Et $125\% \times \frac{8}{100} = 10\%$ le rabais.

$125\% - 10\% = 115\%$ prix de vente.

$115\% - 100\% = 15\%$ gain.

$15\% = \$58.50$

$100\% = \frac{58.50 \times 100}{15} = \$390$. Prix coûtant. *Rép.*

$\$390. \times 1.25 = \$487.50$. Prix marqué. *Rép.*

2. Combien de pieds égale $62\frac{1}{2}\%$ d'un mille ?

b) Quelle partie d'un jour sont 18 heures 30 minutes ?

c) Réduisez 9 quintaux, 17 lbs en onces.

Solutions : *a*) 1 mille = 5280 pieds

$5280 \times 62\frac{1}{2}\% = \frac{5280 \times 5}{8} = 3300$. *Rép.*

b) 18 hrs 30 m. $= 60 \times 18 + 30 = 1110$ m.

1 jour ou 24 hrs $= 60$ m. $\times 24 = 1440$ m.

1110 m. $= \frac{1110}{1440}$ ou $\frac{111}{144}$ ou $\frac{37}{48}$ jr. *Rép.*

c) 9 qtx = 900 lbs.

$900 + 17 = 917$ lbs.

$917 \times 16 = 14672$ onces. *Rép.*

3. Un wagon de fret a 36 pi. de long, 8 pi. 6 po. de large, et 8 pi. de haut. Trouvez 1° sa capacité en pieds cubes ? 2° à quelle hauteur on pourra le charger de blé, si la charge maximum qu'il doit porter est de 60000 lbs ? Un minot = 2218.2 po. cubes.

Solution : Capacité $= 36 \times 8\frac{1}{2} \times 8 = 2448$. *Rép.*

Nombre de minots $= 60000 \div 60 = 1000$

Vol. de 1000 mts = 2218.2 po. × 1000. = 2,218,200. po. cu.
2,218,200 ÷ 1728 = 1283.68 pi. cu.
Surf. de la base du wagon = 36 × 8½ = 306
1283.68 ÷ 306 = 4.1948 pi. *Rép.*

4. Une fermière se rend au marché avec un certain nombre d'œufs. Elle en vend d'abord $\frac{2}{5}$ à un premier client, puis $\frac{1}{3}$ du reste à un deuxième, puis les $\frac{3}{4}$ de ce qui lui reste alors et, enfin, les 3 douzaines qui lui restent. Combien d'œufs avait-elle à vendre ?

Solution : Soit $\frac{5}{5}$ les œufs
$\frac{5}{5} - \frac{2}{5} = \frac{3}{5}$ 1er reste
$\frac{1}{3}$ de $\frac{3}{5} = \frac{1}{5}$
$\frac{3}{5} - \frac{1}{5} = \frac{2}{5}$ 2ième reste
$\frac{3}{4}$ de $\frac{2}{5} = \frac{3}{10}$ 3ième vente
$\frac{2}{5} - \frac{3}{10} = \frac{1}{10}$ dernier reste
$\frac{1}{10} = 3$ doz.
$\frac{10}{10} = 3 \times 10 = 30$ doz. *Rép.*

Autre solution plus rapide:
Puisqu'elle vend $\frac{2}{5}$, il lui reste $\frac{3}{5}$
Puisqu'elle vend $\frac{1}{3}$ du reste, il lui reste $\frac{2}{3}$ de $\frac{3}{5}$
Puisqu'elle vend $\frac{3}{4}$ du reste, il lui reste $\frac{1}{4}$ de $\frac{2}{3}$ de $\frac{3}{5} = \frac{1}{10}$
$\frac{1}{10} = 3$ doz.
$\frac{10}{10} = 30$ doz. *Rép.*

SECTIONS AGRICOLE, COMMERCIALE ET MÉNAGÈRE

7IÈME ANNÉE

Arithmétique

1. Une garnison a des vivres pour 32 jours, mais elle reçoit un renfort de 500 hommes, et les vivres ne dureront plus alors que 12 jours, la ration restant la même. Dites le nombre d'hommes de la garnison avant le renfort.

Solution : 32 − 12 = 20 jours.
Les 500 hommes consomment en 12 jours ce qui aurait suffi pour nourrir la garnison primitive 20 jours.
La question revient à ceci:
Pendant 12 jours on peut nourrir 500 hms
Pendant 20 jours on peut nourrir ?
$\frac{500 \times 12}{20} = 300$ hommes. *Rép.*

2. Une somme d'argent placée pendant 6 mois devient $765. La même somme placée pendant 10 mois au même taux devient $775., toujours capital et intérêts réunis. Quelle est 1° cette somme? 2° le taux de placement ?

Solution : \$775 – \$765. = \$10.
Cette différence de \$10. est l'intérêt de la somme cherchée en quatre mois.
Int. pour 4 m. = \$10
Int. pour 10 m. = $\frac{10\times10}{4}$ = \$25.
\$775. – \$25. = \$750. somme placée. *Rép.*
Int. pour 12 m. = $\frac{\$25\times12}{10}$ = \$30.
Taux = \$30 ÷ 750. = 0.04. *Rép.*: 4%.

3. Simplifiez: $\frac{1\frac{29}{36}+4\frac{1}{8}\times1\frac{7}{11}}{5\frac{1}{9}-7\frac{7}{8}\div9\frac{9}{20}}$

$4\frac{1}{8}\times1\frac{7}{11}=\frac{33}{8}\times\frac{18}{11}=\frac{27}{4}$
$1\frac{29}{36}+\frac{27}{4}=\frac{65}{36}+\frac{27}{4}=\frac{65+243}{36}=\frac{308}{36}=8\frac{5}{9}$
$7\frac{7}{8}\div9\frac{9}{20}=\frac{63}{8}\times\frac{20}{189}=\frac{5}{6}$
$5\frac{1}{9}-\frac{5}{6}=\frac{46}{9}-\frac{5}{6}=\frac{92-15}{18}=\frac{77}{18}=4\frac{5}{18}$
$8\frac{5}{9}\div4\frac{5}{18}=\frac{77}{9}\times\frac{18}{77}=2$. *Rép.*

MESURAGE.—VOIR SECTION INDUSTRIELLE

8ième année

Arithmétique

1. Deux personnes possédaient ensemble \$18,300. La première ayant dépensé les $\frac{2}{5}$ de sa part et la deuxième les $\frac{3}{7}$ de la sienne, il reste à la première deux fois plus qu'à la seconde. Quelles sont les deux parts?

Solution : La 1ère dépense $\frac{2}{5}$; il lui reste $\frac{3}{5}$
La 2ième dépense $\frac{3}{7}$; il lui reste $\frac{4}{7}$
$\frac{3}{5}$ de la 1ère part valent 2 fois les $\frac{4}{7}$ de la 2ième ou $\frac{8}{7}$
$\frac{5}{5}$ de la 1ère part valant $\frac{8}{7}\times\frac{5}{3}=\frac{40}{21}=$ de la 2ième
Soit $\frac{21}{21}$ la 2ième
Alors $\frac{40}{21}$ la 1ère
$\frac{21}{21}+\frac{40}{21}=\frac{61}{21}=\$18300$
$\frac{1}{21}=\frac{\$18300}{61}$
$\frac{21}{21}=\frac{\$18300\times21}{61}=\$6300$ 2ième. *Rép.*
$\frac{40}{21}=\frac{\$18300\times40}{61}=\$12000$ 1ère. *Rép.*

2. Un propriétaire avait une ferme qu'il louait \$1500. par an, et pour laquelle il payait \$180. de taxes. Il l'a revendue \$45000. et il a acheté de la rente 3% au cours de 98.40. A-t-il augmenté ou diminué son revenu et de combien?

Solution : Revenu net primitif: \$1500 – \$180. = \$1320.
Rente achetée $\frac{\$45000\times3}{98.4}=\$1371.95$
Le 2ième placement rapporte \$51.95 de plus que le 1er.

3. Un banquier ayant escompté à 6% un billet, pour la durée comprise entre le 26 mars et le 13 mai suivant, a remis au porteur une somme de $4960.55. Quelle était la valeur nominale du billet? Quel aurait été le produit du billet, si l'on avait retenu l'escompte en dedans?

Solution : Nombre de jours à courir: 48
Taux pour 48 jrs: $\frac{6\% \times 48}{365} = \frac{288}{365} = 0.789\%$
Sur $1.00 le banquier remet $1.00 − 0.00789 = $0.99211
Autant de fois $0.99211 dans $4960.55
Autant de fois $1.00 de valeur nominale
$4960.55 ÷ $0.99211 = $5000. Val. nom. *Rép.*

2ième partie:
Quand on retient l'escompte en dedans, on remet la valeur actuelle, c.-à.-d. le capital qu'il faudrait prêter aujourd'hui pour avoir $5000. dans 48 jours.
$1.00 prêtée aujourd'hui vaut $1.00789 dans 48 jrs
Autant de fois $1.00789 dans $5000.
Autant de fois $1.00 de valeur actuelle
$5000. ÷ 1.00789 = $4960.86. *Rép.*

4. Quel capital placé à intérêt composé, au taux de 4%, pendant 3 ans, produira $150 d'intérêts?

Solution : $1.00 en 3 ans devient $1.00 × 1.04^3 = $1.12486
$1.12486 − $1.00 = $0.12486 int. comp.
$150. ÷ $0.12486 = $1201.31. *Rép.*

MESURAGE.—VOIR SECTION INDUSTRIELLE

SECTION INDUSTRIELLE

7IÈME ANNÉE

Mesurage

1. Une boîte carrée dont la profondeur est de 14 pouces a une capacité de 4 pieds et 113 pouces cubes. Quel est son côté?

Solution : Volume en pouces = 1728 × 4 + 113 = 7025
7025 ÷ 14 = 501.78 surface de la base
$\sqrt{501.78}$ = 22.4. *Rép.*

2. Les côtés d'un rectangle sont dans le rapport de 3 à 4 et sa surface est de 768 verges carrées. Quels sont ses côtés?

Solution : Puisque les côtés sont comme 3 est à 4, ce rectangle peut être divisé en 12 carrés égaux.
Un carré égale 768 ÷ 12 = 64 ver. car.
Le côté de chaque carré = $\sqrt{64}$ = 8
8 × 3 = 24
8 × 4 = 32. *Rép.*: 24 et 32 verges.

Autre solution :

Le rectangle donné est semblable à un rectangle de 3 par 4.

La surf. d'un rect. de 3 par 4 = 12

Or, les côtés des figures semblables sont entre eux comme les racines carrées de leurs surfaces.

On aura donc :

Les côtés du grand rect. sont à ceux du petit rect.

Comme $\sqrt{768}$ est à $\sqrt{12}$

$$\sqrt{768} \div \sqrt{12} = \frac{\sqrt{768}}{\sqrt{12}} = \sqrt{\tfrac{768}{12}} = \sqrt{64} = 8$$

$3 \times 8 = 24$
$4 \times 8 = 32$ *Rép.*

3. On a deux cercles. La superficie du premier égale 120 pieds carrés et le diamètre du second est les $\frac{3}{4}$ de celui du premier. Trouvez la superficie du second.

Solution : Les surfaces des figures semblables sont entre elles comme les carrés de leurs côtés homologues.

Si le diamètre du 2e $= \frac{3}{4}$ de celui du 1er,

La surface du 2e $= (\frac{3}{4})^2$ de celle du 1er.

$\frac{3}{4} \times \frac{3}{4} = \frac{9}{16}$

$120 \times \frac{9}{16} = 67\frac{1}{2}$. *Rép.*

ALGÈBRE

1. Le chiffre des dizaines d'un nombre est inférieur de 2 à celui des unités, et si l'on intervertit l'ordre des chiffres, le nouveau nombre est au premier comme 7 est à 4. Quel est ce nombre ?

Solution : Soit x le chiffre des unités.

Alors $x - 2$ celui des dizaines

$10\,(x - 2) + x$ le nombre primitif

$10\,x + x - 2$ le nombre renversé

$$\frac{10x + x - 2}{7} = \frac{10(x-2) + x}{4}$$

$40x + 4x - 8 = 70x - 140 + 7x$

$44x - 70x - 7x = -140 + 8$

$-33x = -132$

$x = \frac{132}{33} = 4$. *Rép.*

2. Trouvez une fraction telle que, si on ajoute 1 à son numérateur, elle devienne $\frac{1}{3}$, et si l'on ajoute 1 à son dénominateur, elle devienne $\frac{1}{4}$.

Solution : Soit x le numérateur et y le dénominateur

Alors $\frac{x+1}{y} = \frac{1}{3}$ ou $3x + 3 = y$ ou $3x - y = -3$ (1)

Et $\frac{x}{y+1} = \frac{1}{4}$ ou $4x = y + 1$ ou $4x - y = 1$ (2)

Soustrayant (2) de (1) on a : $-x = -4$

ou $x = 4$

Portant cette valeur dans (2), on a: $16 - y = 1$
ou $y = 15$. *Rép.* $\frac{4}{15}$.

8IÈME ANNÉE

Mesurage

1. La hauteur d'un cylindre est de $4\frac{1}{2}$ pieds. Trouvez la hauteur d'un cylindre semblable dont le volume est 27 plus grand.

Solution : Les volumes des solides semblables sont entre eux comme les cubes de leurs lignes homologues et inversement, leurs lignes homologues sont entre elles comme les racines cubiques de leurs volumes. Si le volume est 27 fois plus grand, la hauteur sera $\sqrt[3]{27}$ fois plus grande.

$\sqrt[3]{27} = 3$
Hauteur $= 4\frac{1}{2} \times 3 = 13\frac{1}{2}$. *Rép.*

2. Un grand plat d'aluminium a la forme d'une pyramide hexagonale tronquée. Le côté de la base a 6 pouces, et celui du sommet a 12 pouces et chacune des arêtes mesure 10 pouces. Quelle est la capacité de ce plat en gallons?

Solution : Trouvons d'abord la hauteur ou profondeur du plat en se rappelant que, dans l'hexagone, le côté égale le rayon.

$12 - 6 = 6$ base du triangle rectangle dont les deux autres côtés sont l'arête et la hauteur.

$\sqrt{10^2 - 6^2} = 8$ hauteur ou profondeur.
Calcul de la capacité:
Surf. gr. base $= 12^2 \times .433 \times 6 = 374.112$.
Surf. petite base $= 6^2 \times .433 \times 6 = 93.528$
Surf. base moy. $= \sqrt{374.112 \times 93{,}528} = 187.06$
Volume en pouces $= (374.112 + 93.528 + 187.06) \times \frac{8}{3} =$ 1745.86 po. cu.
Vol. en pieds $= 1745.86 \div 1728 = 1.01$ pi. cu.
Capacité en gallons $= 6.25 \times 1.01 = 6.3125$. *Rép.*

ALGÈBRE

1. Un cultivateur, ayant fait 105 perches de clôture, trouva que s'il en avait fait 2 de moins par jour, il lui aurait fallu 6 jours de plus pour terminer son travail. Combien de perches a-t-il fait par jour?

Solution : Soit x le nombre de perches fait par jour.
Alors $\frac{105}{x}$ le n. de jours dans le 1er cas,
Et $\frac{105}{x-2}$ le n. de jours dans le 2e cas.
$\frac{105}{x} = \frac{105}{x-2} - 6$
$105x - 210 = 105x - 6x^2 + 12x$
$6x^2 - 12x = 210$
$x^2 - 2x = 35$
$x^2 - 2x + 1 = 35 + 1 = 36$
$x - 1 = \sqrt{36} = 6$
$x = 6 + 1 = 7$. *Rép.*

2. Si un marchand double son capital tous les 4 ans et commence avec $4000, combien aura-t-il au bout de 20 ans?

Solution : $20 \div 4 = 5 = n$
$1 = aq^n = \$4000 \times 2^5 = \$128{,}000$. *Rép.*

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

OCTAVE CRÉMAZIE

Journal du siège de Paris (Suite et fin)

(Pour *L'Enseignement Primaire*)

On conçoit, d'après ce qu'en dit Crémazie, la terreur profonde que devaient inspirer aux Allemands les Kabyles au service de l'armée française. "Les Kabyles continuent à faire des razzias, La nuit dernière, ces enragés sont tombés dans le campement des soldats de Guillaume, ont massacré cent cinquante Teutons, et, avant que ces derniers fussent revenus de leur stupeur, les enfants du désert étaient disparus. Ces spahis sont magnifiques. Avec leurs grands burnous rouges, leurs bottes molles, leurs belles figures bronzées et leurs longues barbes noires, ils ont une tournure élégante et martiale. Les Prussiens, lourds et flegmatiques, craignent comme le feu ces cavaliers de la Numidie, qui fondent comme des aigles sur leurs campements, et, après avoir démoli quelques centaines de Germains, disparaissent avec la rapidité de l'éclair, emportés par les chevaux arabes." (8 octobre.)

Le trop fameux Garibaldi qui tenta, dès 1862, avec ses volontaires, d'enlever Rome au Pape, avait offert ses services au gouvernement de la Défense nationale. Crémazie estime que sa présence à la tête d'une armée, était plutôt de nature à porter préjudice à la France, qu'à lui être de quelque utilité. "Garibaldi est bien réellement à Tours. Je ne comprends pas bien quel appui ce vieillard, plein de fiel et de rhumatismes, peut apporter à la défense nationale. Ce n'est qu'un chef de bandes qui ne saurait commander 100,000 hommes. Ce qu'il faut à la France, c'est un génie supérieur capable de faire manœuvrer le demi-million d'hommes qui se lève dans les départements. Garibaldi, renommée surfaite par la camaraderie révolutionnaire, n'est certainement pas ce génie-là. Comme le nom de ce vieil énergumène, qui, depuis dix ans, n'a cessé de demander la tête du Pape, sonne très mal aux oreilles catholiques, sa présence à la tête des armées françaises pourrait bien paralyser l'élan patriotique des provinces de l'Ouest et du Midi, où le sentiment religieux est encore si vivace". (16 octobre.)

Dans ce même mois d'octobre, le poète nous fait une description vraiment admirable d'une aurore boréale: on sent un maître de la prose qui manie la plume avec grande facilité. "Nous venons d'avoir une aurore boréale comme l'Europe n'en a pas vu depuis un siècle. Le ciel était rouge comme si un incendie formidable avait éclaté autour de Paris. On a cru un instant que c'était la forêt de Bondy qui brûlait. Tout le monde était aux portes. Beaucoup de gens regardaient avec anxiété ce spectacle étrange et voyaient dans ce phénomène, les uns, le signe de grands malheurs pour la patrie, les autres, le présage de la défaite des Prussiens. Ce gigantesque manteau rouge, à travers lequel les étoiles scintillaient comme des paillettes d'or sur un fond de velours, se déroulait sur nos têtes et semblait devoir nous ensevelir dans un suaire sanglant. C'était grandiose mais sinistre." (24 octobre.)

Le siège de Paris qui suivit le désastre de Sedan fut glorieux pour la France. "La résistance de Paris semblait ne devoir durer que quelques semaines, et les Allemands affectaient de considérer comme un simple jeu d'enfant les mesures à prendre pour la briser" (1). Or cette résistance se prolongea près de cinq mois et c'est uniquement la famine qui eut raison des Parisiens. Crémazie nous met au courant de la cherté et de la rareté croissante des vivres. Donnons quelques citations: "Hier, on nous a servi de l'âne rôtie cette viande a le goût du porc frais. Elle est lourde. On assure que dans les faubourgs on mange du rat. Les gourmets prétendent que le jambon de rat est une merveille comme chair délicate. Je ne tiens pas à déguster maître raton. Pourtant il ne faut jurer de rien. Si le siège se prolonge, nous serons peut-être très heureux d'avoir quelques côtelettes de rat à nous mettre sous la dent. Qui sait si dans deux mois une épaule de rat ne sera pas cotée à la Bourse comme une action de chemin de fer. Je ne parle pas du chat. Sous les Mérovingiens, les traiteurs de la barrière servaient déjà à leurs clients des matous sous le nom de lapin". (20 octobre.)

"J'ai mangé du cheval ce soir et il me pèse sur l'estomac. Je vais donc me payer du thé pour éperonner mon cheval, qui fait une station beaucoup trop longue dans mon estomac". (30 octobre.)

"Une anguille de Seine a été achetée hier au prix incroyable de soixante-dix francs. Hier, comme je traversais le Palais-Royal, je vis un grand nombre de personnes arrêtées. Je fais comme tout le monde, je regarde. C'était tout simplement un pain de beurre frais qui étonnait les natifs. Qui aurait jamais dit qu'un jour viendrait où, dans la capitale du monde civilisé, une vulgaire motte de beurre exciterait autant de curiosité, j'allais dire autant d'admiration, que l'Apollon du Belvédère? Il faut dire que ce beurre se vendait quaran e-cinq francs la livre". (12 novembre.)

"Nous avons maintenant un nouveau marché, le marché aux rats, établi sur la place de l'Hôtel de Ville. Ils sont vivants dans des cages comme les lapins. Ce ne sont pas les pauvres mais les riches qui font hausser le prix de ces petits rongeurs. C'est une mode que de manger un salmis de rats. La sauce coûte probablement plus cher que le poisson". (19 novembre.)

"On assure que plus de 25,000 matous sont déjà tombés des gouttières où ils prenaient leurs ébats, dans la poêle à frire où ils ont pris le nom de lapins." (22 novembre.)

"On se familiarise avec la viande de chien. Pour moi, je mange du cheval une fois par jour. Il faut avoir des rentes pour se payer deux repas de viande. Le soir, je mange du pain sec avec du thé. Le beurre n'existe pas pour les petites gens comme moi". (25 décembre.)

"Pour mes étrennes, j'ai mangé du chien. On vend au prix de quatre francs la livre une espèce de tête de cochon en fromage. Çà vous empeste à cent mètres. De quelles substances hétéroclites peut bien se compser cette ratatouille infernale? Je n'ai pas besoin de vou dire que le porc n'existe plus depuis longtemps dans la bonne ville de Paris". (1er janvier 1871.)

Au lendemain de la signature de l'armistice, le 29 janvier 1871, Crémazie éc ivait ce qui suit: "Nous pouvons dire que nous avons enduré tout ce qu'il était humainement possible de souffrir avec un courage digne d'un résultat plus heureux. Pour moi, j'ai enduré plus de misère dans les deux derniers mois que dans tout le reste de ma vie. Jamais je n'ai autant souffert de froid, jamais je n'ai eu l'estomac démantibulé comme pendant ces soixante jours d'anxié és et de privations. Nous ne serons pas ravitaillés avant huit jours, car les ch mins de fer coupés, les pont s démolis, les routes effondrées, ne permettent pas le transport immédiat d la masse effrayante de provisions nécessaires pour nourrir une population de 2,250,000 âmes. Il nous faudra donc, pendant oute la semaine prochaine, continuer à manger notre affreux pain noir et les lambeaux de chien et de chat que nous pourrons attraper".

Les citations que nous venons de faire, permettent de conclure que Octave Crémazie est à coup sûr l'un de nos meilleurs prosateurs. Ajoutons que, dans a correspondance, il est toujours intéressant à lire, soit qu'il expose se héories littérair s à l'abbé Casgrain, soit qu'il fasse connaître à sa mère et à ses frères le traintrain de sa vie journalière, ou les divers sentiments qui l'animent.

LUCIEN SERRE.

---

(1) Le commandant Rousset.

L'ASSOCIATION DES INSTITUTRICES DE QUÉBEC

Fondée à Québec le 1er août 1917, l'Association des Institutrices a protégé et protège encore nos intérêts communs. Cette Association a eu des succès: 1° elle a contribué à l'augmentation du salaire des institutrices enseignantes; 2° elle a aidé à l'augmentation de la pension des anciennes.

Lors de la fondation de notre Association, le minimum des pensions était de $75.00 par année. Maintenant il est de $150.00. Mais pour jouir des nombreux avantages de l'Association, il faut s'enrôler au nombre de ses membres. Pour cela vous n'avez qu'à envoyer notre nom et votre contribution ($1.00) à la Présidente, Mlle Laetitia Ruelland, 471, 1ère Avenue, Québec.

Chères compagnes, en faisant cette démarche vous n'avez rien à perdre et tout à gagner L'été prochain, vous pourrez vous joindre à l'édifiant pèlerinage des Institutrices à Notre-Dame de Roc-Amadour, dans l'église de St-François-d'Assise, Québec. La date de ce voyage à la fois agréable et intéressant vous sera annoncée dans les journaux. En venant prier la Ste-Vierge, vous rencontrerez vos compagnes et vous pourrez formuler vos désirs ou exposer vos demandes devant l'Association.

Vous aurez de plus l'honneur de connaître Monsieur l'Abbé Chapleau, notre dévoué chapelain.

Mme Jean Fontaine,
Institutrice.

LA SAINTE ENFANCE DANS LE DIOCÈSE DE QUÉBEC

Les Directeurs et Directrices des maisons d'éducation de la ville et de la campagne, ainsi que les Institutrices et instituteurs du diocèse de Québec, sont priés de faire parvenir au Bureau diocésain de la Ste-Enfance, 4, rue Simard, Québec, "avant le 8 juillet", toutes les collectes recueillies jusqu'à date, pour être inscrite, dans le rapport de l'Œuvre de la Sainte-Enfance, pour l'année 1927-1928. Les sommes qui nous parviendraient *après le 8 juillet*, ne paraîtront que dans le rapport de 1929.

Les personnes qui nous enverront leurs offrandes, pour l'œuvre, voudront bien nous donner leur nom et l'adresse de leur institution. Donner ces indications éviterait les erreurs regrettables qui peuvent résulter d'un manque de précision dans les envois d'argent.

Vos bien humbles.
Les SS. Missionnaires de l'Immaculée Conception
Québec, 4, rue Simard.

BOÎTE AUX LETTRES

Le Fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire

QUESTION :—J'ai enseigné pendant vingt-cinq ans. Je suis âgée de 46 ans; voilà deux ans que je n'enseigne plus, j'ai discontinué d'enseigner. A l'âge de cinquante-six ans, aurais-je droit à ma pension?

RÉPONSE :—Non.—Il vous faudrait reprendre l'enseignement et enseigner jusqu'à 50 ans. Alors la commission pourra vous accorder votre pension, si vous en faites la demande, mais elle ne commencera à courir qu'à compter du jour où vous atteindrez l'âge de 56 ans.

QUESTION :—Sommes-nous strictement obligées, comme institutrice, de verser notre contribution au Fonds de pension?

RÉPONSE :—Les corporations scolaires ont le droit de retenir 2½% sur le traitement de tous les instituteurs et institutrices laïques, diplômés ou non, qui enseignent dans une école sous leur contrôle, lors même que ces instituteurs et institutrices n'auraient pas l'intention de rester dans l'enseignement assez longtemps pour jouir des avantages du fonds de pension.

QUESTION :—Une institutrice âgée de quarante ans, empêchée d'exercer ses fonctions par manque de santé et qui a enseigné, en deux termes, pendant douze ans, a-t-elle droit à une pension?

RÉPONSE :—Non. La première condition qu'il faut avoir remplie pour avoir droit à une pension est d'avoir enseigné vingt ans. Mais une institutrice peut obtenir le remboursement des retenues qu'elle a versées au fonds de pension.

MANUEL DE LA PAROLE

Par Adjutor Rivard, professeur à l'Université Laval

Cette deuxième édition du Manuel de la Parole, qui paraîtra prochainement, est plus qu'une édition *revue* et *augmentée;* c'est, en réalité, un ouvrage nouveau.

Deux livres du même auteur, *L'Art de dire,* paru en 1898 et maintenant épuisé, et le *Manuel,* publié en 1901, ont été réunis, fondus ensemble, et forment un traité complet spécialement adapté à l'enseignement. Le *Manuel de la Parole* était un traité de diction correcte; *L'Art de dire* une étude de diction expressive. On retrouvera dans cette nouvelle édition tout ce qui a fait le succès de l'un et de l'autre ouvrage, en particulier, les indications utiles pour la correction du langage chez les Canadiens français, des exercices d'articulation, etc.; et les chapitres tirés de l'*Art de dire,* ajoutent au *Manuel* les règles essentielles de la lecture expressive et de la mimique oratoire.

Un fort volume in-12, relié toile: $1.25; franco: $1 35. En vente à la Librairie Garneau, limitée, 47, rue Buade, Québec.

L'INSTITUTEUR PATRIOTE

(Pour *L'Enseignement Primaire*)

Prêtre d'un noble ministère
Qui versez dans les jeunes cœurs,
Du savoir la vive lumière
Et le secret du pur bonheur;

Vous qui d'un geste égal et grave
Semez le grain qui doit fleurir,
Dans les sillons où vos mains gravent
Le Poème de l'Avenir;

Vous qui chaque jour, chaque soir,
Chantez l'amour de la Patrie,
En enseignant que le Devoir
Est le bouclier de la vie;

Vous comprenez notre nature,
Et notre vieux parler si doux,
Et vous gardez, pareille et pure
L'âme du Français de chez nous!

Vous savez que "La Grande Amie"
Est la terre où tous les aïeux
Ont bravement donné leur vie
Pour nous tisser des jours heureux!

O vous qui donnez à l'enfance
Ces secrets en vos cœurs épris,
Prêtres de la bonne semence
Soyez bénis!

Juin 1928. ALICE LEMIEUX.

NOTE.—Mademoiselle Alice Lemieux, de Saint-Michel, comté de Bellechasse, est une jeune poète de talent qui, dans de nombreux poèmes, a su exprimer de nobles et délicats sentiments en des vers simples et charmants. En les lisant on se plait à goûter le style d'une personne éprise d'idéal!...

Dans un intéressant recueil de poésies, Mademoiselle Lemieux a groupé, sous le titre de "*Heures Effeuillées*", un certain nombre de ses écrits qui sont tout à l'honneur de son auteur. A lire un mot d'appréciation sur ce livre dans *L'"Enseignement Primaire"* de mai 1928, page 648.

A l'auteur des "*Heures Effeuillées*" nous souhaitons qu'elle reçoive l'encouragement qu'elle mérite et nous lui offrons nos sincères félicitations pour sa dernière poésie intitulée "*L'Instituteur patriote*" dans laquelle elle nous révèle une fois de plus ses aptitudes littéraires pleines de promesses pour l'avenir. P.-P. M.

OÙ FAIRE RELIER "L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE"

Depuis de nombreuses années, M. Jérémie Richard, relieur, 31, rue Sault-au-Matelot, Québec, se fait une spécialité de relier *L'Enseignement Primaire* à un prix modéré, garantissant aussi un travail bien exécuté. Dès la fin de l'année scolaire, c'est le temps de mettre en ordre les fascicules de la revue et de les faire relier.

BIBLIOGRAPHIE

PRÉCIS D'HISTOIRE LITTÉRAIRE (*Littérature canadienne-française*).—Par une Sœur de Sainte-Anne, Lachine, près Montréal, 1928.—C'est la première histoire complète de la littérature canadienne-française publiée au Canada. Dans 336 pages sobrement écrites et abondamment illustrées, l'auteur expose avec méthode les débuts et le développement de notre littérature depuis les origines du pays jusqu'à nos jours. L'ouvrage est divisé en *cinq périodes:* 1534 à 1760; 1760 à 1820; 1820 à 1860; 1860 à 1900; 1900 à nos jours. Ce précis d'histoire de la littérature canadienne-française renferme une documentation précieuse présentée avec goût. Ce livre rendra de réels services dans nos pensionnats, écoles primaires complémentaires et écoles normales.

Il est en vente à la Procure des Sœurs de Sainte-Anne, Lachine, P. Q.

C.-J. M.

ÉTUDES ET CROQUIS *"Pour mieux faire aimer la Patrie"*.—Par Mgr Camille Roy, de la Société Royale du Canada.—Les éditions du Mercure, Montréal, 2055, rue de l'Université.—Anthologie de quelques-uns des meilleurs morceaux du vice-recteur de l'Université Laval. Tout ce qui tombe de la plume de Mgr Camille Roy mérite d'être lu. C'est dire que *Études et Croquis* se recommande aux lecteurs de belles pages. Ce livre est agréablement présenté sous la couverture gris et bleu des Éditions du Mercure.

C.-J. M.

LOUIS FRÉCHETTE.—*Notes pour servir à la Biographie du Poète.*—Par Lucien Serre. Imprimé chez les Frères des Écoles chrétiennes, 984, rue Côté, Montréal. Notre distingué collaborateur, Lucien Serre, a réuni en un joli volume de 300 pages près, tous les articles qu'il a naguère publiés dans *L'Enseignement Primaire* sur Louis Fréchette. Ainsi groupés, ces articles offrent un intérêt réel. Outre les renseignements intéressants que le livre de M. Lucien Serre renferme sur l'auteur de la *Légende d'un Peuple*, il contient aussi une foule de détails historiques qui rendent le volume d'une lecture vraiment captivante.

S'adresser à l'auteur: Académie Commerciale, avenue Chauveau, Québec.

C.-J. M.

RECUEIL D'IDÉES.—*Par M. l'abbé Étienne Blanchard.* Chez l'auteur, église Saint-Jacques, Montréal. Prix: 85 sous. Timbres acceptés.

Cet ouvrage a pour but:

1. De rendre service aux écrivains, professeurs, journalistes, orateurs, improvisateurs, etc., qui désirent broder sur une idée, activer leur verve, agrémenter leurs écrits ou leurs discours.
2. De maintenir toutes fraîches dans la mémoire les pensées littéraires, philosophiques, religieuses, apprises durant la jeunesse et que le temps, chaque jour, contribue à nous faire oublier.
3. De cultiver l'esprit et de l'affiner en le forçant à réfléchir sur des idées ingénieuses, concises, exprimées en style lapidaire.
4. De réparer l'erreur de ceux qui ont négligé de prendre des notes au cours de leurs lectures et d'en recueillir des pensées, plus tard très précieuses.
5. De fournir à ceux qui ne veulent pas rester inactifs et qui tiennent à utiliser tous leurs moments libres, soit au foyer, soit au bureau, soit en voyage, un petit livre commode où ils trouveront, en l'ouvrant à n'importe quelle page, des idées profondes qui réjouiront leur esprit et influeront sur leur conduite dans la vie.
6. De compléter l'œuvre du DICTIONNAIRE DU BON LANGAGE, en gravant dans la mémoire de ceux qui feuilletteront souvent ce volume, les pensées les mieux tournées et les vers les mieux frappés de notre langue, ce qui ne pourra qu'enrichir leur vocabulaire, rendre leur phrase grammaticale, et leur assurer une grande facilité d'expression.

X.

TECHNIQUE DE MUSIQUE VOCALE.—*Gerbes de souvenirs.*—Par F.-X. Mercier, Québec, 1928.

L'auteur, après avoir étudié l'art de bien chanter, sous la direction des maîtres, à Paris, a parfait son éducation par une pratique de trente années sur la scène, en donnant les premiers rôles des opéras classiques de tout le répertoire connu.

L'aptitude, l'étude avec les meilleurs professeurs, le travail incessant et surveillé, puis une expérience obtenant les grands succès, donnent à F.-X. Mercier, une autorité magistrale dans l'enseignement du chant, soit dans la première formation qui est très importante, soit dans le perfectionnement artistique des élèves qui se destinent au théâtre dans le grand opéra lyrique.

C'est dire que les conseils donnés dans ce livre de "Technique de musique vocale" ont été pratiqués par l'auteur; et qu'ils sont l'enseignement confirmé par une application heureuse en résultats approuvés par les meilleurs artistes contemporains. Outre l'exposition des principes qui gouvernent l'éducation musicale de la voix, certaines observations physiologiques rendront service à tous ceux qui sont quelquefois obligés de parler en public: prédicateurs, orateurs, conférenciers, etc.

L'ouvrage est en vente chez l'éditeur, Victor Lafrance, Limitée, 30 rue Garneau, Québec. Prix: 60 sous l'unité; $40.00 le cent. Frais de poste en plus.

V. L.

L'ART MUSICAL, COMPLÉMENT D'ÉDUCATION

Conférence donnée au Cercle pédagogique Marie Rollet des Institutrices de la cité de Québec, par M. Robert Talbot, Directeur de la Symphonie de Québec et professeur à l'Université Laval (Suite et fin) (1)

N'ayons donc point peur de parler de l'art, de l'art musical, et cherchons à utiliser avec l'admirable esprit chrétien ce que les païens eux-mêmes considéraient comme un excellent moyen de moralité. L'art chrétien l'emporte de beaucoup sur l'art païen; avec les principes qui nous sont donnés ne restons pas inférieurs aux païens.

Résumons-nous: L'art, et l'art musical surtout se soutient des vraies personnalités. Or les vraies personnalités sont des richesses sociales. Donc l'art et l'art musical en premier lieu est une richesse sociale; donc l'art musical est un puissant facteur d'éducation.

Permettez-moi, Mesdemoiselles, avant de terminer cette causerie déjà trop longue, d'appuyer mes assertions, que je sens plus faibles que je ne l'aurais voulu, de l'opinion de trois maîtres dans l'art musical.

Bach disait à ses enfants en parlant de l'harmonie: "La basse chiffrée est le fondement de toute la musique et doit se jouer avec les deux mains, le tout produisant une agréable harmonie, pour la plus grande gloire de Dieu; et là où cet objet est délaissé, il ne peut y avoir de vraie musique; ce n'est plus qu'un bruit infernal."

Voyons maintenant ce que pense Beethoven: "La musique est une révélation plus haute que toute sagesse et toute philosophie. Celui qui pénètre le sens de ma musique peut s'affranchir de toutes les misères que traînent après eux les autres hommes. Il n'y a rien de plus beau que de s'approcher de la Divinité et d'en répandre les rayons sur la race humaine."

Et de nos jours, Vincent D'Indy, le grand maître français, ne dit-il pas: "Que l'élève appelé à mériter le titre d'artiste ne perde jamais de vue qu'outre ses dons naturels, trois vertus lui sont nécessaires pour arriver au maximum d'expression qu'il lui est donné d'atteindre, trois vertus énoncées dans le texte d'une des antiennes du Jeudi Saint, dont la musique est aussi admirable que les paroles sont élevées:

Qu'en vous demeurent ces trois vertus:

Foi, Espérance, Charité;

"Mais la plus grande des trois, c'est la Charité.

"Oui, continue-t-il, oui, l'artiste doit avant tout avoir la foi, la Foi en Dieu, la foi en l'art, car c'est la Foi qui l'incite à connaître, et, par cette connaissance, à s'élever de plus en plus sur l'échelle de l'Être, vers son terme qui est Dieu.

"Oui, l'artiste doit pratiquer l'Espérance, car il n'attend rien du temps présent; il sait que sa mission est de servir, et de contribuer par ses œuvres à l'enseignement et à la vie des générations qui viendront après lui.

---

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de 1926-27, pp. 542 et 603.

"Oui, l'artiste doit être touché de la sublime Charité, la plus grande des trois; aimer est son but, car l'unique principe de toute création c'est le grand, le divin, le charitable amour".

Ces magnifiques paroles sont dites de l'art en général, comme moi aussi je vous ai plutôt parlé de l'art en général que de la musique. Mais ce qui s'affirme de l'art s'applique également à la musique, division de l'art. Les principes généraux qui gouvernent la musique sont précisément les mêmes principes généraux qui président dans le domaine scientifique ou dans le domaine littéraire. Que dis-je, les manifestations de l'art littéraire, par exemple, et de l'art musical ont des ressemblances surprenantes. Prenons le style de Bossuet: phrases simples, périodes parfaitement équilibrées avec le seul ornement obligé qu'on ne peut enlever. Ouvrons les ouvrages de Bach, et nous éprouverons les sentiments de simplicité et de grandeur logique trouvés à lire Bossuet. Aimez-vous mieux la phrase de Fénelon? vous la trouverez exprimée par le style simple encore, naïf, pétillant, profondément solide de Mozart. Chopin et Schumann font revivre la mélancolie de Chateaubriand et de Lamartine. Et si tout cela est encore trop clair, si le symbolisme, l'impressionisme, voir le cubisme, sont vos goûts préférés en littérature, cherchez et trouvez l'application de ces principes chez les Debussy, les Ravel, Roussel, Malipiera, Schoenberg, etc., etc.

Vous le constatez, la musique suit la littérature pas à pas. Se forme-t-il une école littéraire nouvelle, vous verrez également une nouvelle école musicale. C'est que les idées générales sont partout et n'appartiennent en propre à aucune branche du savoir humain.

Et, la musique au temps de la littérature classique, était une chose que tout esprit cultivé se piquait de connaître: Témoins les ouvrages sur la musique de Descartes, Rousseau, d'Alembert et combien d'autres.

Si donc la musique est si fortement apparentée à la littérature, croyez-vous que la science lui soit étrangère? Aucunement. Je connais maints traités sur la science musicale, traités composés par des ingénieurs civils, particulièrement celui de Charles de St-Paul, ou la formation des gammes est démontrée par le cycle des quintes. Ces quintes s'obtiennent en séries descendantes par les quantités négatives, en séries ascendantes par les quantités positives, ou si vous aimez mieux par le mélange des séries ascendantes et descendantes, c'est-à-dire l'alternance d'une quantité positive avec une quantité négative. Vous êtes persuadées qu'un tel mathématicien n'a jamais fait de musique de sa vie, si ce n'est dans un grenier ou au fond d'une cave, loin de toute préoccupation éducative: erreur, son travail s'appuie sur l'art, c'est une démonstration du système musical de Pythagore! Les années passent et le nouveau sous le soleil se fait de plus en plus rare!

Voulez-vous encore trouver en musique une loi physique, par exemple, la loi du moindre effort? Écoutez la gamme chromatique: c'en est la meilleure application.

Enfin, vous vous imaginez peut-être qu'une pièce de musique ou une simple phrase musicale soit indépendante des lois de l'unité ou des lois de l'équilibre? Pas du tout: la moindre pièce de musique, la moindre phrase musicale bien faite est soumise à toutes les lois scientifiques. Il faudrait des conférences multiples à ces démonstrations; mais n'ayez crainte, je n'entreprendrai pas ce travail aujourd'hui.

Ce que je veux qu'il ressorte de ma conférence c'est que la culture générale à laquelle doit viser l'élite rêvée chez nous comprend toutes les branches du savoir avec le domaine artistique de la sculpture, de la peinture, de la littérature et de la musique; et que la culture complète du beau ne peut s'épanouir que dans la Religion.

RETRAITES FERMÉES

A L'ECOLE NORMALE C. N.-D. (FILLES), MONTRÉAL

(Anciennes élèves et institutrices)

A l'École Normale Jacques-Cartier, section des Filles, aura lieu, du 23 au 26 juillet prochain, la retraite fermée annuelle, à laquelle sont invitées les anciennes élèves, et, en général, toutes les institutrices qui désirent suivre ces exercices.

Celles qui voudront s'inscrire, devront s'adresser à la Directrice de l'École, 992 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.

AU COUVENT DES SŒURS DE ST-JOSEPH DE ST-VALLIER, QUÉBEC

(Pour institutrices et autres jeunes filles)

Du mardi, 3 juillet au soir, au samedi, 7 juillet au matin.

Pour retenir sa place, s'adresser à: Révérende Mère Supérieure, Couvent St-Joseph, 70 Chemin Ste-Foy, Québec.

AU COUVENT DE SILLERY

Lundi soir, le 25 juin, commencera au couvent de Jésus-Marie, Sillery, une retraite de jeunes filles. Elle sera close au matin du samedi suivant.

Celles qui désirent suivre ces pieux Exercices sont priées d'en prévenir les religieuses, adressant ainsi leur lettre: Révde Mère Supérieure, Couvent de Jésus-Marie, Sillery-Bergerville, Québec.

A LA VILLA SAINT-MARTIN, ABORD-A-PLOUFFE, MONTRÉAL

(*Pour instituteurs*)

Retraite pour instituteurs à la Villa Saint-Martin, du 22 juin au soir au 26 au matin.
Prière d'adresser les adhésions à M. G. Bellefleur, instituteur, 3973, rue Mentana, Montréal.

A LA VILLA MANRÈSE, QUÉBEC

Retraite pour les instituteurs, les professeurs et les inspecteurs d'écoles, du jeudi, 30 août au 3 septembre. Adresser les adhésions au R. P. Archambault, 80, Chemin Sainte-Foy, Québec.

COUVENT DE LORETTEVILLE

Une retraite fermée pour jeunes filles sera donnée au couvent des Sœurs de la Charité de St-Louis, à Loretteville, comté de Québec, du 29 juin au soir au 3 juillet au matin.

NOUVELLES PUBLICATIONS

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE, par S. G. Mgr Hallé.—L'Œuvre des Tracts, Montréal. Prix 10 sous. Étude lumineuse que les prêtres et les laïques liront avec intérêt et profit.

L'ONCLE TOM RACONTE, par Yvonne Couët, de la Société des auteurs, St-Henri-de-Lévis. Joli receuil de cinq contes très bien écrits et d'excellente inspiration. Il mérite d'être répandu dans les familles.

LE FÉMINISME

Au cours du mois de mars dernier, G. S. Mgr Gauthier, archevêque-administrateur de Montréal, a prononcé une importante conférence sur le rôle de la femme. Nous publierons ces belles pages dans les livraisons de septembre et octobre prochain.

LES PREMIERS MINISTRES DU CANADA

Sir John-A. Macdonald, juillet 1867 à novembre 1873; Alexandre Mackenzie, novembre 1873 à octobre 1878; Sir John-A. Macdonald, octobre 1878 à juin 1891, Sir J.-J. Abbott, juin 1891 à décembre 1892; Sir John Thompson, décembre 1892, à décembre 1894; Sir Mackenzie Bowell, décembre 1894 à avril 1896; Sir Charles Tupper, mai 1896 à juin 1896; Sir Wilfrid Laurier, juillet 1896 à octobre 1911; Sir Robert Borden, octobre 1911 à octobre 1917; Sir Robert Borden, octobre 1917 à juillet 1920; T. Hon. Arthur Meighen, juillet 1920 à décembre 1921: T. Hon, W.-L. Mackenzie King, décembre 1921 à juin 1926; T. hon. Arthur Meighen, juin 1926 à septembre 1926; T. hon. W.-L. Mackenzie King, septembre 1926.

TABLE DES MATIÈRES

Septembre 1927 à juin 1928

PÉDAGOGIE: PAGES

Comment exercer l'autorité en classe, *C.-J. Magnan* ... 1
Un idéal, *N.Degagné*, ptre ... 6
L'Enseignement est-il une carrière, *Antonio Dessane* ... 7, 73, 137
Enseignement du chant à l'école primaire, *Une ancienne normalienne* ... 9
Nos premières missionnaires, *Une Religieuse de la Cong. N. D.* ... 10, 78, 134, 217
Un moyen d'émulation: la banque scolaire, *Élèves de l'Ecole normale de Saint-Hyacinthe* ... 15, 74, 142
Vers le passé: glanures scolaires, *Pierre-Paul Magnan* ... 17, 72, 146, 231, 279, 347, 460, 525, 602
Échos des fêtes jubilaires de la Confédération: la jeunesse écolière à Spencer-Wood ... 18
De l'autorité dans l'enseignement, *C.-J. Magnan* ... 65
Programmes des Écoles normales catholiques de la Province de Québec comparée avec celui des écoles normales de l'Alberta, *B.-O. Filteau* ... 67
Questions de français: *N. Degagné, ptre* ... 70, 223
L'Enfant, *P. Janet* ... 72
L'Agriculture à l'école primaire: petites expériences, *Jean-Chs Magnan* ... 77, 166, 247
Nos éducatrices ... 78
Son Éminence le cardinal Mundelein et le système scolaire de la Province de Québec ... 81
En marge d'une conférence: Nos programmes d'écoles primaires, *C.-J. Magnan* ... 129
L'instruction des jeunes filles, *Ginevra* ... 133
M. G.-S. Vien, *C.-J. Magnan* ... 135
L'enseignement ménager dans les écoles primaires de Belgique ... 137
Question de français: Prononciation du mot *plus*, *F. de Belherbe* ... 142
Une grave question scolaire en voie de règlement: le Règlement XVII ... 142
Éducation du patriotisme: Le patriotisme canadien, *Thomas Chapais* ... 148
Comment on doit nommer un évêque, *N. Degagné, ptre* ... 146
La justice scolaire dans la Province de Québec, *C.-J. Magnan* ... 209
Prononciation du mot "plus", *N. Degagné, ptre* ... 214
Lieux communs (pour la composition), *N. Degagné, ptre* ... 214
Une héroïne canadienne-française, *l'honorable J.-E. Perreault* ... 224, 278, 346
La discipline, *Jeanne Cadot* ... 227
Le bon sens: comment le développer, *Paul de Vuyst* ... 227, 458, 608
La langue anglaise, *Un père du Sacré-Cœur* ... 230
L'Association canadienne d'Éducation ... 232
Bénédiction d'une nouvelle école à Loretteville ... 233
Mgr Hubert, un saint évêque, un grand patriote, *C.-J. Magnan* ... 274
Enseignons bien, mais comment faire? *Mélanie B* ... 276, 339
Théorie littéraire de l'adresse, *Paul-Émile Farley*, C. S. V ... 281
Statistiques scolaires, *G.-E. Marquis* ... 282, 350
Nos amis les livres, *Une élève de l'École normale de Rimouski* ... 283
Une primeur ... 285
"Hors de sa prison", *C.-J. M* ... 285
L'École rurale, *C.-J. Magnan* ... 337
L'Enseignement rural, *Règlements du C. C.* ... 3 38
Le silence et l'étude, *Sœur M. V. B* ... 340
Bossuet: sa piété, sa chartié, *Gaillard de Champris*. 342

PAGES

Son Éminence le cardinal Rouleau, *C.-J. M.* ... 457
Le nouvel archevêque d'Ottawa, *C.-J. M.* ... 457
Monseigneur Georges Courchesne, *C.-J. Magnan*. 458
L'Agriculture à l'école primaire, *C.-J. Magnan* ... 521
Il y a quarante ans: on préconisait la "ruralisation" de l'enseignement primaire ... 521
Hygiène scolaire: la myopie, *E.-H. Decelles* ... 522
Du chant des cantiques: l'accentuation correcte, *L.-A. Muzette* ... 523
Progrès scolaires ... 523
Feu l'abbé F.-A. Baillargé ... 524
IVème Congrès international d'Enseignement ménager ... 524
La question scolaire juive: décision rendue par le Conseil Privé, *Antonio Perrault* ... 527, 610
Une maison canadienne plus que centenaire ... 531
La politesse à l'école et au pensionnat, *Sœur M. V. B* ... 601
Éducation religieuse, *Jules Simon* ... 602
"Age quod agis", *N. Degagné, ptre* ... 603
Le système pédagogique de Dom Bosco ... 604
Pédagogie pratique ... 609
Institut pédagogique: collation des diplômes ... 612
Mgr Ths-G. Rouleau, *C.-J. Magnan* ... 657
Nouveaux Principaux des Écoles normales de Québec et de Nicolet ... 664
Au Bureau central ... 664
Le premier congrès pédagogique acadien en Nouvelle-Écosse ... 664
La dignité du Serment, *C.-J. Magnan* ... 658
La sainteté du serment: circulaire de *l'hon. Cyrille-F. Delâge, Surintendant* ... 653
Utilisons nos vacances: de la nécessité de l'étude chez l'instituteur, *C.-J. Magnan* ... 659
Sa Grandeur Mgr Ross à la société Royale ... 665
Quelle méthode faut-il suivre pour bien enseigner, *Sr Mélanie V. B* ... 662
Avec le Pape, *Pie X* ... 662
L'hygiène à l'école: campagne anti-tuberculeuse, *C.-J. Magnan* ... 662
Règles d'une bonne santé ... 663
A l'Institut pédagogique de Montréal ... 665
Notre hymne national: Comment chanter O Canada, *L.-A. Muzette* ... 665
L'Évolution dans les écoles du Manitoba, *Paul-Émile Farley, C. S. V.* ... 666
Nobles sentiments: Un bel article du "Teacher's Magazine" ... 664

MÉTHODOLOGIE:

La lecture appliquée à l'École primaire complémentaire et à l'École Normale, *Gaillard de Champris* ... 21, 84, 148, 233, 300, 350, 461, 555, 614, 674
Les sciences naturelles à l'École primaire, *E. Litalien* ... 25, 96, 157, 245, 303, 356, 469, 564, 621, 779
Enseignement de l'Histoire du Canada: direction pédagogique, *J.-B. G.* ... 28, 91, 162, 241, 306
Enseignement de la Géographie: direction pédagogique, *F. L.-F.* 32, 93, 160, 240, 309, 365, 473, 562, 682
L'anglais à l'école primaire *F. I. C.* .. 35, 98, 167, 250, 313, 362. 365, 476, 573, 626
Le dessin à l'école primaire, *Joseph Plamondon*. 37, 100, 164, 248, 312, 357, 473, 573, 624, 685
Analyse littéraire: La mort (Masillon) *N. Degagné, ptre* ... 154
Erratum: Une vieille servante ... 239
Lecture en classe: l'Économie ... 244, 688
Erratum: La mort ... 244

PAGES

Protégeons nos forêts, *Service de la Protection des Forêts*.....252, 316, 577, 685
Leçon de choses: les cinq sens..... 317
Lecture rurale: si c'était à recommencer, *Jean-Chs Magnan*..... 359
Pensées..... 361
Une famille chrétienne..... 362
La colonisation enseignée à l'école, *H. Magnan* 393, 472
Composition: avantage de la vie commune à l'École normale, *N. Degagné, ptre*..... 468
Analyse littéraire: Songe d'Athalie, *N. Degagné, ptre*..... 559
Une page d'histoire: Un voyage d'écoliers il y a 150 ans, *abbé J.-B.-A. Ferland*..... 563
Méthodes de lecture élémentaire, *le Cercle pédagogique de l'École normale de Roberval*..... 568
Analyse littéraire: Le songe d'Athalie, *N. Degagné, ptre*..... 619
Conseils de Boileau..... 626
Rédaction par l'image....110, 169, 254, 315, 531, 628
Composition française: A l'ombre du vieux frêne des Ursulines, *Une élève de l'École normale de Rimouski*..... 687

DOCUMENTS OFFICIELS:
Nouvelles municipalités scolaires..... 39
Extraits d'une circulaire aux inspecteurs d'écoles: Écoles complémentaires, l'Épargne et l'Économie, O Canada ! *Cyrille-F. Delâge*..... 83
Bureau central des examinateurs catholiques: English Literature, Pédagogie..... 83
Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique: Session de septembre 1927, *Lionel Bergeron*..... 170
Nominations d'inspecteurs d'écoles..... 187
Congrès des inspecteurs d'écoles catholiques de la Province de Québec, du 3 au 5 janvier 1928..... 295
Bureau central des examinateurs catholiques: Avis importants..... 297
Diplômes décernés en juin 1927..... 297, 698
Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique: Session de février 1928, *Lionel Bergeron*. 479
Bureau central des Examinateurs catholiques: Instructions relatives aux examens de juin 1928, *J.-N. Miller*..... 485
Commission administrative du Fonds de Pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire, *Avila de Belleval*..... 489
Au personnel enseignant: circulaire du Surintendant de l'Instruction publique, *Cyrille-F. Delâge*..... 532
Avis aux institutrices: chèques non réclamés..... 533
Lois d'instruction publique..... 533
Bureau central des examinateurs catholiques: Erratum..... 534
Liste des diplômes décernés en juin 1927..... 534
La fête des arbres, *Cyrille-F. Delâge*..... 585
La fête des arbres: directions et programme, *G.-C. Piché*..... 585
Poésies à réciter à l'occasion de la Fête des arbres.. 588
Lois d'instruction publique: l'Ordre du mérite scolaire..... 592
Loi modifiant la loi de l'Instruction publique..... 593
Loi concernant la consolidation des dettes flottantes des municipalités scolaires..... 593
Loi modifiant la loi des écoles techniques ou professionnels et créant des écoles d'Arts et Métiers 594
Loi modifiant la loi constituant en corporation la commission des écoles catholiquques de Montréal..... 595
Nomination de M. Victor Doré..... 600
Nomination de M. l'abbé J.-M.-J. Dubé comme Principal de l'École normale Laval..... 664
Nomination de M. l'abbé J.-A. Pellerin comme Principal de l'École normale de Nicolet..... 664

PAGES

Nomination de M. l'abbé Joseph Ferland, comme membre du Bureau central des examinateurs catholiques..... 664
Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique: Session de mai 1928, *Lionel Bergeron* 689
Bureau central: instructions pour les examens de juin 1929..... 698

DOCUMENTS SCOLAIRES:
182e Réunion de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École normale Laval, *J.-Ulysse Fortin*..... 40
Alliance catholique des Professeurs de Montréal, (section des Institutrices), *Lise Savoie*..... 42, 539
Quinzième anniversaire de l'École normale de Joliette..... 119
157e conférence de l'Association de la circonscription de l'École normale Jacques-Cartier, *A.-B. Charbonneau*..... 255
Rapport de l'enquête sur la situation des écoles catholiques de Montréal..... 285
Hommage à M. l'abbé Verreau..... 287
Inauguration de l'École normale de Mont-Laurier. 287
Convention de l'Association canadienne d'Éducation, *B.-O. Filteau*..... 293
Discours de M. l'abbé Mercure, Principal, prononcé à l'occasion de l'inauguration de l'École normale de Mont-Laurier..... 369
158e conférence de l'Association des instituteurs de la circonscription de l'École normale Jacques-Cartier, *A.-B. Charbonneau*..... 370
Procès-verbal de la réunion de l'Association des Inspecteurs d'écoles catholiques, tenue le 3 janvier 1928, *J.-B. Chartrand*..... 496
Procès-verbal de la réunion de l'Association des Instituteurs catholiques de Québec, circonscription de l'École normale Laval, tenue samdedi le 28 janvier 1928, *J.-U. Fortin*..... 498

PARTIE PRATIQUE:
Instruction religieuse. 42, 102, 187, 256, 319, 371, 507, 541, 629, 701
Langue française: École primaire élémentaire. 43, 103, 188, 257, 320, 372, 508, 542, 629, 702
École primaire complémentaire. 45, 107, 191, 323, 382, 512, 518, 545, 633, 705
Section agricole....46, 107, 260, 324, 376, 513, 636, 707
Section ménagère...47, 107, 261, 375, 513, 546, 634, 706
Enseignement anti-alcoolique..... 48, 377

MATHÉMATIQUES: Arithmétique: 49, 51, 52, 111, 112, 113, 114, 115, 194, 195, 196, 197, 262, à 267, 325, 326, 327, 328, 378, à 382, 515, 548, 551, 552, 637, 709 et 713
Algèbre: 53, 54, 55, 117, 118, 199, 200, 268, 269, 330, 331, 385, 386, 520, 553, 555, 642, 643, 716, 717
Mesurage: 53, 54, 116, 117, 198, 199, 200, 267 à 269, 329, 382 à 385, 519, 552, 554, 642, 643, 713, 714, 715
Section industrielle: 53, 116, 198, 267, 329, 384, 519, 552, 642, 715
Section commerciale: 51, 114, 197, 266, 327, 382, 518, 551, 641, 713
Section agricole: 51, 114, 197, 266, 327, 382, 518, 551, 641, 713
Section ménagère: 51, 114, 197, 266, 327, 382, 518, 551, 641, 713

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR:
Instituteurs et institutrices de Toronto viennent étudier le français à Québec..... 56
Une jolie fête scolaire à Saint-Hilarion, comté de Charlevoix..... 57
Cours d'été à l'Institut pédagogique de Montréal.. 58
L'école normale de Joliette..... 59
La Semaine Missionnaire de Joliette..... 59
Réunion d'anciens confrères à l'École normale Laval..... 59

PAGES

Feu M. l'abbé A. Caron ... 60
Mme Vve J.-P. Tardivel ... 60
Répartition mensuelle du programme d'études ... 61
"La Ruche Écolière" ... 61, 206
Salut au Canada (poésie), *Albert Ferland* ... 62
La vie heureuse, P. R. ... 63
Le boîteux, le bossu et l'aveugle (fable), *Florian* ... 63
La fête de grand'mère, *Alexandre Dumas, fils* ... 64
La septième Semaine Sociale du Canada ... 109
Octave Crémazie: ses sentiments religieux, *Lucien Serre* ... 125
201, 270, 387
Bibliographie ... 120, 335, 391, 581, 649
Une ardoise centenaire ... 128
Faits scolaires ... 128
Aux prières ... 156
Les enfants et les "Chantiers", *Eugène L'Heureux* ... 168
Thaumaturges de chez nous ... 203
Bossuet, *C.-J. M.* ... 203
Feu M. Louis-Abdon Guay ... 205
"Le problème des chantiers" ... 205
"L'arithmétique dans les écoles" ... 207
Cartes murales pour l'enseignement ménager ... 207
"Québec et l'Ile d'Orléans" ... 207
La Ligue catholique féminine ... 207, 580
Novembre, *Faucher de Saint-Maurice* ... 208
En garde contre la mauvaise littérature et les romans licencieux, *Cardinal Merry del Val* ... 208
Décès de l'honorable Jérémie Décarie ... 271
Feu M. Antoine Dessane, *C.-J. M.* ... 272
Mère Marie-Rose ... 272
Où faire relier "L'Enseignement Primaire" ... 272, 614
Almanachs canadiens-français ... 272
L'École normale de l'Université d'Ottawa ... 272
Contre l'exhibition des jambes, "Le Noël" ... 311
Son Éminence le cardinal Rouleau ... 332
Feu M. J.-N. Perrault, *C.-J.-M.* ... 332
"Abrégé d'hygiène" ... 332
Les Sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie ... 332
Boîte aux lettres: Une question de grammaire 333, 580
L'anglais rendu facile ... 333
Concours littéraires agricoles ... 334
"Si tu Voulais", *C.-J. M.* ... 334
Le centenaire de Napoléon Bourassa, *C.-J. M.* ... 334
Récréation: Un petit Normand qui promet ... 334
Québec (poésie anglaise) *Mary L.-M. Lennam* ... 335
Sympathies à la Communauté des Sœurs du Bon-Pasteur de Québec ... 336
Viennent de paraître ... 336
Concours et rédactions agricoles ... 390
Décès du directeur du "Noël" ... 390
Le problème économique ... 391
Nouveaux manuels ... 391
Nos églises ... 391
Un tableau historique ... 392
La persécution au Mexique ... 392
Mot d'enfant ... 392
M. G.-S. Vien ... 494
"Au Temps des violettes" ... 561
Le poète Achille Fréchette, *Lucien Serre* ... 578
"Annuaire Granger" pour la jeunesse ... 582
"Nos responsabilités intellectuelles" ... 582
Les Zouaves pontificaux ... 582
Feu M. Émilien Daoust ... 583
"Concours des jeunes" pour mars, *A. D.* ... 583
Vient de paraître: l'*Autorité* ... 583
"Brièvetés" ... 583
Les Sœurs de la Providence ... 583
L'école Saint-Pierre ... 584
Aimons et protégeons les oiseaux ... 584
Les enfants et le cinéma ... 584
"Imitons nos pères" ... 584

PAGES

Pensées ... 627, 656
Pensées pédagogiques ... 640, 656
La lecture des romains, l'*abbé Bertrin* ... 646
Le vrai sel de la sagesse ... 646
Le Père Tabaret, *C.-J. M.* ... 647
Le Pape et Rome, *le Marquis de Ségur* ... 647
"La Bonne Fermière ... 648
Lisons nos livres canadiens: "Au temps des violettes" "Heures effeuillées" ... 648
Livres reçus ... 648
"Le petit Lis de Québec" ... 649
L'héritage de Mgr de Laval ... 650
Statistiques de l'enseignement ... 650
"Le Lien" ... 650
Erratum, *P.-P. M.* ... 651
Mois bénis, (poésie) *Marie Ratté* ... 651
L'Enseignement ménager, *François Coppée* ... 651
Lecture littéraire ... 652
Les petits défauts, *Stahl* ... 652
Règlements provinciaux d'hygiène concernant les écoles ... 653
Trois mots à méditer ... 653
Le zèle dans les maisons d'éducation, *B. V.* ... 654
Cours d'anglais par gramaphone ... 654
Dans les écoles normales de France, *Jean Guiraud* ... 654
L'école unique ... 665
Un instituteur modèle ... 656
Octave Crémazie: journal du siège de Paris, *Lucien Serre* ... 644, 718
Retraites fermées ... 724
Association des Institutrices de Québec ... 720
La Sainte Enfance dans le diocèse de Québec ... 720
L'art musical: complément d'éducation, *R. Talbot* ... 723
L'Instituteur patriote, poésie, *Alice Lemieux* ... 721
Boîte aux lettres: le Fonds de pension ... 720
"Manuel de la Parole" ... 721
Nouvelles publications ... 725
Le féminisme ... 725
Les Premiers Ministres du Canada ... 725
Table des matières ... 726

ILLUSTRATIONS:

Insectes de proie et insectes parasites ... 27
Dessin perspectif ... 38
Destruction des insectes nuisibles ... 97
Dessin: 101, 164, 165, 248, 249, 312, 358, 474, 572, 574, 624, 625, 684
Labour d'automne ... 110
Le mimetisme des insectes ... 158
Un joli village canadien: Sainte-Geneviève-de-Batiscan ... 169
Bossuet ... 204
Insectes nuisibles ... 245
La récolte des pommes de terre ... 251
L'Adoration des bergers ... 254
Mgr Hubert ... 273
L'École normale de Mont-Laurier ... 290
Insectes nuisibles aux arbres fruitiers ... 304
"Laissez venir à moi les petits enfants" ... 315
La vieille maison ... 359
Illustrations pour leçons d'anglais ... 251, 362, 365
Photographie du Congrès des inspecteurs ... 394
Insectes nuisibles aux céréales ... 470
Le Calvaire de la banlieue des Trois-Rivières ... 495
Une belle maison canadienne ... 531
Insectes nuisibles ... 565
Tableau de lecture ... 571
La mouche domestique ... 651
Une leçon de chant ... 628
Brossons nos dents ... 663
Mgr Ths-G. Rouleau ... 657
Insectes nuisibles aux animaux ... 680